

Rentré à Montréal, Bizier se livre à la police et son cautionnement est confisqué



Richard Bizier à Montréal: "Je suis contre la violence..."

A sa descente d'avion, il déclare à la presse: "Mais je suis contre la violence"

Par Marcel VLEMINCKX

Richard Bizier a couché à la prison de Bordeaux la nuit dernière. "Je retourne à l'université", a-t-il lancé à la blague en quittant le Palais de Justice de la rue Notre-Dame où, en compagnie d'un avocat montréalais, Me Pierre Champagne, il s'était rendu de lui-même peu avant 5 heures de l'après-midi. Bizier a pris le lunch dans l'aérobis d'Air-Canada, vol 705 qui l'avait emmené de North Sydney, en Nouvelle-Ecosse, jusqu'à Dorval. Au repas suivant, il avait réintégré Bordeaux, prison qu'il avait connue durant le mois de juin et dont il était sorti le 5 juillet dernier contre un cautionnement de \$1,500 sur immeuble et de \$950 en argent.

Hier, ce cautionnement a été confisqué par le juge Maurice Cousineau de la Cour supérieure alors que Bizier venait de réintégrer la métropole sans en aviser les autorités judiciaires.

Bizier, un des 18 présumés terroristes du Front de libération québécois, avait été tenu criminellement responsable de la mort du veilleur de nuit Vincent O'Neil survenue en avril dernier dans l'explosion d'une bombe à l'arrière du centre de recrutement de l'armée canadienne, rue Sherbrooke ouest. Le verdict précité, déposé lors de l'enquête du coroner à la mi-juin, n'a pas été retenu contre Bizier dans les accusations soulevées contre les présumés terroristes du FLQ.

Le ministère public l'a accusé d'avoir trempé dans le dynamitage de l'édifice de l'aviation canadienne, rue Bates en avril dernier. Appelé comme témoin de la Couronne, en outre d'être accusé, Bizier a fourni une déposition accablante contre Georges Schoeters à l'enquête préliminaire de ce dernier dans le cas particulier de cet attentat.

Par la suite, il a été libéré contre un cautionnement et la Couronne l'invitait à demeurer à sa disposition comme témoin dans d'autres causes. Mais Bizier partit pour la Gaspésie. Le 29 juillet, il se trouvait encore à Percé mais, apprenant que la Couronne voulait le faire revenir à Montréal, il disparaissait.

"J'ai décidé de quitter l'Etat du Québec. Je suis prêt à faire de la prison pour la nation canadienne - française mais pas comme criminel de droit commun," a déclaré Bizier, hier, à Dorval alors qu'il rentrait dans la métropole. "C'est pourquoi je suis parti."

Aux îles Saint-Pierre et Miquelon, il a rencontré le directeur d'un bureau de tourisme à qui il s'est ouvert de son état. Ce dernier, pris de sympathie pour Bizier, a transmis sa requête d'asile politique au président du Conseil des îles françaises d'où elle a été relayée à Paris... qui n'a pas encore décidé quoi faire avec Bizier.

"Le Devoir" du 17 août dernier relatait, en premier, le séjour de Bizier à Saint-Pierre et sa demande d'asile politique.

Depuis, Paris a tergiversé. La situation était délicate. La France reconnaît le droit d'a-

sile politique à des Cubains déclarés coupables de crimes de ce genre. Mais, le cas Bizier était différent. Il n'a pas été accusé d'un crime politique mais d'un crime de droit commun. On comprendra que le gouvernement français ait multiplié les enquêtes discrètes par les canaux diplomatiques pour savoir à quoi s'en tenir sur le jeune Bizier.

Il semble que, de Paris, soit venu l'avertissement officieux au gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon d'avoir à faire comprendre au jeune homme qu'il valait mieux rentrer le plus tôt possible... avant même que Paris décide officiellement son attitude.

Richard Bizier a quitté les îles Saint-Pierre et Miquelon de lui-même, lundi après-midi, à bord du ravitailleur "Miquelon" pour atteindre North Sydney, tôt hier matin. Il a pris l'avion pour Montréal où il arrivait à 1 heure hier après-midi. On ne sait qui lui a four-ni l'argent pour ce voyage: Bizier s'est refusé à tout commentaire à ce sujet.

Dans un vestibule et une salle d'attente de la compagnie Air Canada à Dorval, ce présumé terroriste à la barbe et aux grands yeux bleus, à la coupe de cheveux quasi monastique et avec l'autorité de ses 18

Voir page 8: Bizier



L'AMBASSEUR DUPUY



M. FOWLER

La nouvelle direction de l'Expo:

- **PIERRE DUPUY**
(commissaire général)
- **ROBERT FOWLER**
(commissaire adjoint)
- **GUY ROBERGE**
(directeur général)

De notre correspondant parlementaire

OTTAWA. — La nouvelle direction de l'Exposition universelle de 1967 sera probablement connue dès aujourd'hui. Elle se composera de:

- M. Pierre Dupuy, au poste de commissaire général;
- M. Robert M. Fowler, commissaire général adjoint;
- M. Guy Roberge, au nouveau poste de directeur gén.

On prévoit que le premier ministre Lester Pearson annoncera les trois nominations au sortir de la réunion du cabinet ce matin.

Le nom de M. Pierre Dupuy, jusqu'à maintenant ambassadeur du Canada à Paris, a été fréquemment mentionné comme commissaire général depuis que la nouvelle de la démission de M. Paul Bienvu a été rendue publique il y a deux semaines. La rumeur a semblé se confirmer hier lorsque M. Dupuy, de retour au Canada depuis vendredi, a conféré longuement avec le premier ministre. M. Fowler, président de l'Association canadienne des fabricants de pâte et de papier et

Voir page 8: LA NOUVELLE DIRECTION

L'Expo serait ou bien reportée à 1969 ou bien érigée à Pte St-Charles

Selon une dépêche de la Canadian Press, un groupe d'ingénieurs à l'emploi de la compagnie de l'exposition universelle vient d'adresser au gouvernement fédéral un rapport technique qui conclut à l'impossibilité de réaliser l'exposition dans les délais prévus, à moins que celle-ci ne soit érigée dans un autre lieu. Ils recommandent au gouvernement:

- ou bien de reculer à 1969 l'Expo prévue pour 1967 après avoir obtenu l'autorisation du Bureau international des expositions à Paris;
- ou bien d'ériger l'Expo à la pointe Saint-Charles et de construire un pont pour relier celle-ci à l'île Sainte-Hélène.

Toujours selon Canadian Press, les ingénieurs ne croient pas possible de réaliser pour 1967 les travaux d'aménagement et d'agrandissement de l'île Sainte-Hélène. Les spécialistes font observer au gouvernement que les travaux de construction de la digue, en amont du pont Champlain, ne sont même pas commencés. Or cette digue doit normalement être complétée avant l'expiration du mur de soutènement autour du terrain de l'Expo. De tels travaux ne sauraient être accomplis durant l'hiver, soulignent les ingénieurs, en raison des glaces.

Si Ottawa donne suite aux recommandations des ingénieurs, la loi de l'Expo serait modifiée en conséquence.

À Montréal hier soir, MM. Drapeau et Saulnier ont marqué leur étonnement en apprenant la nouvelle dont ils affirment ne rien savoir. "Qui sont, a demandé M. Drapeau, ces prétendus spécialistes?"



Du haut de ses 18 ans, Richard Bizier donne une conférence de presse à sa descente d'avion hier après-midi.

Billet de Québec

Les amendements proposés par l'épiscopat au bill 60 n'ont causé nulle surprise à Québec

Par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC. — Les amendements du bill 60 que l'assemblée des évêques du Québec vient de soumettre au gouvernement n'ont causé aucune surprise.

On s'attendait, ici, à la suite des amendements suggérés par le comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique, que l'épiscopat exige des pouvoirs plus étendus pour les comités confessionnels.

Il n'est donc pas surprenant de constater que les évêques demandent pour les comités confessionnels le droit de faire des règlements concernant non seulement "l'enseignement religieux et moral" comme le stipule le bill 60, mais encore "l'éducation chrétienne" et "le service religieux".

Le projet de loi donnait aux comités le pouvoir d'approuver au point de vue religieux

et moral, les manuels et le matériel didactique pour l'enseignement dans les écoles confessionnelles.

Les évêques sont plus exigeants: ils veulent que les comités approuvent de plus les programmes d'études.

Le bill 60 permet aux comités "de faire au conseil supérieur de l'éducation des recommandations sur toute question relative à l'enseignement religieux et moral dans toutes écoles".

L'amendement de l'épiscopat va beaucoup plus loin. Il n'est plus question de faire des recommandations, mais "d'approuver pour l'enseignement religieux, les programmes, les manuels et le matériel didactique et de statuer sur la qualification des profes-

Voir page 8: Les amendements proposés

LE CONFLIT ISRAËL-SYRIE

L'URSS a recours une 101ème fois au droit de veto

NATIONS UNIES, N.Y. — Recourant à son droit de veto pour la 101ème fois depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, l'Union soviétique a fait échec hier au projet de résolution anglo-américain sur les derniers incidents survenus entre la Syrie et Israël. Londres et Washington avaient déposé un projet de résolution portant condamnation en termes catégoriques du "meurtre sauvage" de deux paysans israéliens par des Syriens qui avaient pénétré dans le territoire d'Israël, le 19 août.

Huit membres du conseil ont approuvé le projet de résolution. Deux autres ont enregistré un vote négatif mais parmi ceux-ci il y avait l'un des membres permanents du conseil, savoir l'Union soviétique. Le vote négatif déposé par un membre permanent équivalait au veto et écartait automatiquement le projet de résolution. Des deux autres pays membres du conseil, l'un, le Maroc a voté contre le texte tandis que le Venezuela s'abstenait.

Sans blâmer directement le gouvernement syrien, le texte anglo-américain attirait l'attention sur le fait que l'enquête menée par l'ONU avait démontré que les deux assassins étaient l'œuvre d'une bande armée venue du territoire syrien.

Voir page 8: L'URSS

M. Caouette convoque un caucus pour aujourd'hui qui se fera sans les six députés pro-Thompson

Les six députés qui ont affirmé leur fidélité à Robert Thompson n'assisteront pas au caucus convoqué pour aujourd'hui par Réal Caouette.

Le caucus doit avoir lieu à Québec. Les 19 députés crédites de la province ont été avisés par télégramme de la tenue du caucus et priés d'y assister sans faute. De toute évidence, M. Caouette songe à regagner l'appui des six mais ils n'ont pas, s'il faut en croire le Dr Guy Marcoux.

Hier, M. Gérard Chapdelaine, député de Sherbrooke, avait laissé entendre qu'il assisterait peut-être à ce caucus mais plus tard, en soirée, il semblait avoir changé d'avis.

Les observateurs s'attendent à ce que le caucus de Québec expulse du Ralliement des créditistes les six députés fidèles à Thompson. C'est du moins ce qu'a laissé entendre à l'émission télévisée "Aujourd'hui", M. Gilbert Rondeau, député de Sherbrooke et un des fondateurs du mouvement québécois.

M. Rondeau a déclaré que

le Ralliement devra prendre des mesures contre les députés qui refuseront de suivre

ses directives. De son côté, M. Marcel Lessard, l'un des six qui ont gardé leur appui à

Thompson, a dit au cours de la même émission qu'il n'assistera "très certainement pas" au caucus d'aujourd'hui.

PAS DE COMMENTAIRE

M. Caouette a refusé jusqu'ici de commenter le désaccord survenu depuis dimanche au sein du Ralliement. On affirme, dans son entourage immédiat, qu'il n'était pas préparé à la déclaration des six. Il a été impossible, hier soir, d'atteindre le chef du Ralliement. M. Gilles Grégoire a pour sa part dit qu'il ignorait où se trouvait son chef.

Le caucus d'aujourd'hui reste néanmoins très important à cause de l'indécision des trois députés qui n'ont encore pris position ni pour Caouette ni pour Thompson, soit MM. Plourde de Québec-Ouest, Beaulieu de Québec-Est et Dionne de Kamouraska. Selon qu'ils opteront pour l'un ou pour l'autre, Caouette ou Thompson dirigera le plus important groupe aux Communes.

La rupture Thompson-Caouette n'a pas étonné la capitale

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — La rupture, dans le camp créditiste, n'a provoqué, il va sans dire, aucun étonnement dans la capitale fédérale. Les milieux politiques l'ont accueillie comme un fait divers. D'une part, la désunion entre le groupe de M. Robert Thompson et celui de M. Réal Caouette était depuis si longtemps évidente qu'on se demandait pourquoi elle a tant tardé à se produire dans les faits. D'autre part, on refuse d'attacher à l'événement plus d'importance que n'en a le parti lui-même et la place qu'occupe celui-ci dans la vie politique du Canada.

Dans un bref éditorial, le "Globe & Mail" de Toronto, a résumé l'opinion des journaux du Canada anglais. Le Crédit social, dit-il, ne fut toujours qu'un phénomène passager; en se divisant formellement en fin de semaine, il a accéléré le processus de sa désagrégation.

De Réal Caouette, le journal dit: "Il demeure ce qu'il fut toujours: un trouble-fête, sorti d'une province, dont le succès tient à sa manière d'exploiter des circonstances particulières."

Voir page 8: LA RUPTURE THOMPSON-CAOINETTE

Saigon prétend que les pressions des É.-U. desserviront leur cause en Asie du sud-est

SAIGON. — Après la déclaration du président Kennedy, avant-hier, il est clair que le gouvernement américain souhaite ardemment le remplacement du régime de Diem par une nouvelle équipe et veut au moins, à défaut du départ du président lui-même, la mise complète de son frère, Ngo Dinh Nhu, à l'écart du pouvoir et des coulisses du pouvoir.

Commentant, hier, la déclaration de M. Kennedy, un porte-parole du gouvernement de Saigon, visiblement désireux de sauver la face, a affirmé que son gouvernement accueillait avec satisfaction l'annonce par le président américain du maintien de l'assistance économique et militaire des États-Unis au Vietnam du Sud. Quant à "l'autre partie" de la déclaration, a dit le porte-parole, elle confirme que le président Kennedy est très mal informé et est conduit par ses collaborateurs à faire des critiques injustes et à porter des jugements qui n'ont pas le moindre fondement.

CONDAMNATION PUBLIQUE

On sait que M. Kennedy a notamment affirmé que le gouvernement de M. Diem a perdu la confiance des masses surtout depuis les deux derniers mois, que ce gouvernement a pris des mesures et adopté une politique que ne sauraient approuver les États-Unis. Davantage, le président américain a soutenu que le bien-être du Vietnam du Sud et le succès dans la lutte contre les guerilleros communistes "commandent un changement profond de politique... et peut-être de personnel." Cette dernière phrase est, en vérité, le désaveu le plus cinglant et la condamnation la plus grave encore adressée par Washington à Saigon, les blâmes précédents ayant été le fait de hauts fonctionnaires ou du secrétariat d'État.

C'est à propos de ces dernières paroles de M. Kennedy que le porte-parole du gouvernement de Saigon a déclaré: "Nous avons la conviction que le président Kennedy est très mal informé et conséquemment qu'il porte des jugements totalement erronés."

LES PRESSIONS DES ETATS-UNIS FERAIENT LE JEU DE NHU!

Il est évident que M. Kennedy pensait d'abord et surtout à Ngo Dinh Nhu, l'homme fort du régime sud-vietnamien, lorsqu'il souhaitait un prompt "changement de personnel." Selon

les observateurs, cette prise de position ne peut qu'élargir la fossé entre Washington et Saigon en raison de la toute-puissance de Nhu qui, s'il n'a pas encore supplanté le président Diem, jouit au moins d'un pouvoir aussi grand que celui-ci.

Des sources dignes de foi soutiennent que les pressions grandissantes des États-Unis risquent d'avoir l'effet contraire à celui qui est recherché: depuis une semaine, il semble que les officiers supérieurs de l'armée vietnamienne ont serré les rangs et que leur fidélité au gouvernement s'est renforcée. Ce ne serait pas de ce côté que les É.-U. devraient attendre l'événement qui renversera le régime des Ngo.

Il apparaît, de plus, que Nhu nourrit désormais une véritable haine à l'endroit des États-Unis: il aurait déclaré à son entourage qu'avant de s'incliner devant un coup de force encouragé par les É.-U., il chercherait plutôt un accord avec le régime communiste du Vietnam du Nord. Dans le même temps, l'ingratitude de Washington provoquerait même parmi les officiers supérieurs anti-diemistes une irritation grandissante, celle que l'on ressent devant l'étranger qui veut régler les querelles intestines et cette irritation jouerait finalement en faveur du gouvernement.

Celui-ci, d'ailleurs, a entrepris, depuis quelques jours, d'appliquer des mesures de détente: les trois-quarts des moines bouddhistes et la plupart des étudiants arrêtés ont été libérés.

Voir page 8: SAIGON PRETEND QUE LES PRESSIONS

Réconciliation complète entre Moscou et Belgrade

BELGRADE. — C'est dans l'euphorie qu'a pris fin hier le séjour de deux semaines du premier ministre Khrouchtchev en Yougoslavie. Le chef du gouvernement soviétique et son hôte, le maréchal Tito, se sont donné l'accolade à l'aéroport abondamment pavé de Surcin, aux acclamations de milliers de Yougoslaves.

De l'avion qui l'emmenait à Moscou, "K" a adressé un télégramme de gratitude en termes très chaleureux à Tito, au gouvernement et au peuple yougoslave. La presse yougoslave salue la visite de "K" comme une victoire du socialisme fraternel et comme la reconnais-

sance par l'URSS de la thèse titiste du "communisme national et indépendant". De l'avis de la plupart des observateurs, le conflit sino-soviétique a occupé une part importante des entretiens de Tito et de "K": les deux hommes auraient notamment arrêté des mesures propres à faire échec à l'active propagande de Pékin auprès des jeunes États d'Afrique et d'Asie.

TITO EST RETRENT EN GRACE

Mais aux yeux des Yougoslaves, le résultat le plus important de la visite et des entretiens réside dans la caution que

Khrouchtchev a donnée à l'expression originale du communisme yougoslave, à son exécution dans l'idéologie communiste dans les institutions. On sait que cette position a été à l'origine de la dramatique rupture entre la Yougoslavie et le reste du monde communiste en 1948: pendant près de huit ans, Belgrade fut "excommuniée", boycottée, abreuvée d'injures et tenu pour hérétique.

Hier, à l'aéroport, Tito a déclaré: "Les relations entre nos deux pays vont se développer rapidement, sur la base du réalisme, de la loyauté et de la coopération dans le respect mutuel". Il est cependant entendu

que la Yougoslavie ne redonne pas membre du bloc communiste au sens strict du terme comme elle le fut entre 1944 et 1948. Tito tout en étant communiste entend conserver de bonnes relations avec l'Occident.

FAIRE ECHEC À LA CHINE

Dans son discours, le président yougoslave a mis l'accent sur l'importance des pays du tiers-monde dans la présente conjoncture internationale, sur leur rôle nouveau dans le concert des nations. Cela paraît confirmer que "K" et Tito ont examiné longuement, pendant

Voir page 8: Réconciliation

MÉTÉOROLOGIE Nuageux et pluvieux Min: 55 — Max: 65 (Maximum hier: 75)	FÊTE DU JOUR STE ROSALIE, vierge
Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD MONTREAL	Les librairies F. PILON INC. Papeterie - Dactylographes Accessoires de bureau

Important rôle de l'étiquette syndicale dans l'économie

GRANBY — Selon le ministre du travail, M. Carrier Fortin, l'étiquette syndicale joue un rôle important dans l'économie. Elle est à la fois un signe et une cause de stabilité dans les relations patronales-ouvrières, ainsi qu'un stimulant à la mise en vente de produits canadiens sur le marché canadien.

M. Fortin prenait la parole samedi à l'occasion de la proclamation de la semaine de l'étiquette syndicale à Granby. Citant l'exemple de l'industrie de la chaussure, il a fait remarquer qu'au cours de l'année 1962, il s'est acheté 10,600,000 paires de chaussures au Canada, dont 3,200,000 paires seulement étaient fabriquées au Canada. Or il y a quatre manufactures de souliers au Québec et deux en Ontario, et les produits de ces manufactures portent tous l'étiquette syndicale.

Si les Canadiens n'achetaient que des chaussures canadiennes, les manufactures ayant un plus grand pouvoir d'achat, pourraient offrir leur produit à meilleur compte, et plus de travailleurs trouveraient de l'emploi dans ce secteur. M. Fortin a fait remarquer que cet exemple est de nature à encourager les consommateurs canadiens à acheter des produits portant l'étiquette syndicale.

D'autre part, le ministre a invité les responsables du service syndical du congrès du travail du Canada à voir à ce

Entente avec le Chili

OTTAWA — L'honorable Mitchell Sharp, ministre du Commerce, a annoncé la signature d'un accord de financement à long terme des exportations avec le plus important fabricant de pâte et de papier de l'Amérique du Sud, la *Compania Manufacturera de Papeles y Cartones, S.A.*

Le Canada a consenti à cette société un prêt de 37 millions de dollars par l'intermédiaire de la Société d'assurance des crédits à l'exportation afin de financer l'achat au Canada de biens de production et de services techniques destinés à l'agrandissement d'une usine de pâte au Chili. L'emprunte de 34 millions de dollars est financée par le Canada, la Banque interaméricaine de développement, la Société financière internationale et l'emprunteur.

Avocats spécialisés

BANFF, Alb. — Un expert montéalais en questions fiscales a soutenu à Banff qu'il y a un besoin pressant au Canada d'avocats spécialisés tout comme en médecine.

S'adressant aux membres du Jeune barreau dont le congrès se tient à Banff en même temps que celui du Barreau que les étiquettes syndicales soient bilingues. Sur 30 étiquettes syndicales présentement utilisées par les syndicats affiliés à la FTQ, a-t-il dit, deux seulement sont bilingues.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

canadien, M. Pat Thorsteinson a dit que le pénurie d'experts au sein de la profession juridique a jusqu'ici permis à d'autres professions de combler les vides laissés par les avocats.

Les avocats ne peuvent plus s'occuper d'un tas de choses pour tout le monde. Par ailleurs, la tendance vers une spécialisation en droit a résulté dans un partage du travail dans les importantes études juridiques.

Président du Barreau

BANFF — Me J. Vincent O'Donnell, de Montréal, a été élu président du Jeune Barreau du Canada à son congrès annuel.

Mes Ronald Bell, de Calgary, a été élu vice-président, Thomas Collingwood, d'Edmonton, deuxième vice-président, et Mel Rothman, de Montréal, secrétaire-trésorier.

Le Canada industriel

GUELPH, — M. Marcel Vincent, président de la compagnie de téléphone Bell du Canada, a déclaré qu'il n'est pas sûr que le Canada ne favorise l'accélération de la production qu'entraîne l'automatisation, il ne pourra pas se maintenir comme pays industriel de premier ordre.

Il a ajouté que le Canada n'a pas le choix, qu'il lui faut accepter l'automatisation.

Mais l'automatisation pose des problèmes et pour les résoudre, il faudra une coopération flexible entre les industries, les forces ouvrières et les gouvernements.

M. Vincent parlait à l'ouverture d'un colloque de cinq jours organisé par la Fédération nationale des étudiants canadiens, qui se déroule au collège d'agriculture de l'Ontario.

La JOC existe dans 93 pays

La JOC existe maintenant dans 93 pays, dont 14 en Europe, 14 en Asie, 33 en Afrique, 7 au Proche-Orient, 22 en Amérique latine, deux en Amérique du Nord et un en Océanie. C'est cependant en Europe que la JOC est le plus solidement implantée.

C'est ce qui a été révélé au cours d'une session du comité exécutif de la JOC internationale, présentement réuni au centre social de l'université de Montréal. La session se poursuivra jusqu'au 8 septembre.

Au moment de la tenue de la première semaine d'étude internationale tenue hors du continent européen, en 1947, la JOC n'existait que dans 42 pays. C'est à ce moment que fut créé le premier bureau international. Les rapports présentés à la présente session internationale révèlent que la JOC est en progression constante à travers le monde.

Les avocats ont un rôle à jouer dans l'enquête sur le bilinguisme

BANFF — Les avocats canadiens ont été exhortés à jouer un rôle dominant dans les enquêtes de la Commission Royale sur le biculturalisme et le bilinguisme au Canada.

M. R.A. MacKimmie, de Calgary, président sortant de charge du Barreau Canadien, a déclaré que les avocats ne devraient pas hésiter à offrir leurs services aux groupements ou associations désirant présenter leurs griefs sur l'importante question actuellement à l'étude.

M. MacKimmie s'est adressé en ces termes aux 1,500 avocats réunis à Banff, en Alberta, à l'occasion du 45e congrès annuel du Barreau Canadien :

"Les groupes minoritaires du pays devraient être en mesure de compter sur les avocats, plus que tout autre citoyen, pour défendre leur cause légitime. Vous devriez participer activement à la préparation et la présentation des droits des minorités, car c'est l'une de vos responsabilités à titre d'avocats."

M. MacKimmie a ajouté que trop souvent, les actes de violence rapportés par la police sont acceptés sans scrupule et que les avocats, dans ces circonstances, devraient exiger comme preuve beaucoup plus que le simple récit d'un incident impliquant un individu sur le point d'être accusé d'un acte criminel.

Les dessinateurs de drapeaux recueillent \$4,000 en prix

OTTAWA — Huit artistes et dessinateurs professionnels canadiens ont reçu des prix en argent totalisant \$4,000, en récompense de leurs tentatives de dessiner un drapeau national distinctif.

Le premier prix, de \$2,000, est allé à Roland Lavoie, de Montréal, qui avait participé à un concours commandité par la revue bimensuelle "Canadian Art" et par le magazine "Weekend".

Le dessin de M. Lavoie montre un cercle sur un fond blanc. Le cercle est divisé en deux parties, l'une rouge et l'autre bleue, ces deux couleurs représentant vraisemblablement les cultures française et anglaise.

Le deuxième prix, de \$1,000, a été attribué à James Sanders, de Toronto, qui a présenté le dessin stylisé d'une feuille d'érable contre un fond blanc. G. Reilly, de Rouge Hill, situé dans la région de Toronto, a remporté le troisième prix, soit \$500.

Le concours lancé par les deux publications a attiré des milliers de 783 artistes, dessinateurs et architectes domiciliés dans toutes les parties du Canada.

Les funérailles de M. Xiste Narbonne auront lieu demain

C'est demain matin, à 9 h., à l'église du Sacré-Coeur, angle Plessis et Ontario, qu'auront lieu les funérailles du doyen des chroniqueurs sportifs du Québec, M. Xiste Narbonne. M. Narbonne est décédé dimanche, à l'âge de 77 ans. Il a été attaché à la rédaction du DEVOIR pendant 45 ans, soit de 1911 — un an après la fondation du journal — jusqu'au moment de sa retraite. Il était le titulaire de la rubrique "A mon avis", dans laquelle il traitait aussi bien des courses de hockey, de la boxe que des quilles ou du baseball.

M. Narbonne laisse dans le deuil : ses deux fils, MM. Maurice et Jean Narbonne; ses trois filles, Mme Roger Caisse (Thérèse), Mme Roger Picard (Madeleine) et Mme G. Raquer (Rita); ainsi que 17 petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Bonnier et Duclos, 3503, rue Papineau.

La commission Laurendeau-Dunton tient à compter d'aujourd'hui une réunion de 2 jours à huis clos

OTTAWA — Onze hommes et une femme se rencontrent aujourd'hui à Ottawa afin de terminer la voie dans laquelle s'engagera l'enquête sur les relations entre les deux principaux groupes ethniques du Canada.

Les 10 membres et les deux secrétaires de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme tiendront leur première réunion de deux jours qui se déroulera à huis clos.

On peut s'attendre à ce que les porte-parole de la commission annoncent jeudi la date de leurs premières audiences publiques, l'étendue de leurs recherches ainsi que le choix de leur personnel.

La commission décidera sans doute si elle se servira d'interprètes pour le bénéfice des spectateurs aux audiences publiques et sur le mode d'alternance de la présidence entre les deux co-présidents, MM. André Laurendeau et Davidson Dunton.

Les commissaires, qui toul-

chent \$100 par journée de séance en plus de leurs notes de frais, feront sans doute des déclarations sur la durée de leur enquête. Le premier ministre Pearson a déclaré que les travaux pourraient durer un an mais on a rapporté que le commissaire Jean-Louis Gagnon aurait déclaré qu'il faudrait plus de trois ans.

Usage du français

On s'attend à ce que la commission commence une série d'audiences à travers le pays vers le milieu de l'hiver et qu'elle commence ses travaux de recherche cet automne.

Les premiers travaux de recherche porteront vraisemblablement sur l'usage du français dans la fonction publique fédérale et sur l'état des relations franco-anglaises dans plusieurs villes du Canada.

A cause de fortes pressions venant du Québec, le gouvernement fédéral met la dernière main à un programme visant à promouvoir le français comme langue de travail dans la fonction publique, sans at-

tendre le rapport de la commission.

Un comité de sous-ministres travaille actuellement à la préparation de plusieurs mesures qui seront annoncées immédiatement après la reprise de la session le 30 septembre; la principale porte sur la création d'un Institut de la fonction publique. Cet institut offrira un cours de trois mois sur les langues. L'histoire du Canada et les affaires culturelles aux jeunes diplômés d'université qui deviendront hauts fonctionnaires à Ottawa.

Les autres membres de la commission sont le président de l'université Saint-Joseph de Moncton, le père Clément Cormier; M. Royce Firth, avocat de Toronto; M. Jean-Louis Gagnon, journaliste; M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux; M. me Gertrude Laing, ménagère de Calgary; M. Jareslay Rudnyokky, professeur à l'université du Manitoba; M. Frank Scott, doyen de la faculté de droit de l'université McGill et M. Paul Wyczynski, professeur à l'université d'Ottawa.

La Ch. de C. internationale du Canada réclame le libre-échange

Le Conseil canadien de la Chambre de commerce internationale, a fait savoir, dans un document publié hier, qu'il endosse les projets des Etats-Unis en matière de libéralisation des échanges internationaux. Selon le conseil, le projet Kennedy en matière de libéralisation constitue, pour le Canada, une occasion idéale de se mettre au pas de l'évolution économique actuelle sur les marchés mondiaux.

Selon l'organisme, le Canada se doit d'abandonner les anciennes conceptions du commerce international pour se tourner résolument vers les tendances actuelles animées, comme chacun sait, par une propension à l'abaissement sinon la suppression pure et simple des barrières douanières.

Dans son volumineux et important document, le Conseil

canadien de la CCI dit son espoir de voir l'Accord international sur le commerce et les tarifs (GATT) donner force de règle aux trois principes suivants, tous inspirés par la théorie du libre-échange :

1. suppression des droits d'entrée sur les fournitures pour l'industrie et sur les produits tropicaux;
2. libéralisation progressive des droits sur les produits ouverts et les objets manufacturés et suppression brutale de ces droits sur un certain nombre de ces articles;
3. arrêt de la hausse des droits sur l'importation de produits agricoles et réduction sensible de ceux-ci.

L'Expo de Toronto

TORONTO — La police a effectué 85 arrestations durant l'exposition nationale canadienne à Toronto cette année, comparativement à 60 en 1962. La police a porté des accusations de toutes sortes, soit 43 de plus que l'an dernier. Ces accusations varient de la façon suivante : huit pour vols à la tire, 21 pour assauts indecents et 39 autres pour différents vols.

Plus de 1,800 visiteurs ont reçu les premiers soins du corps d'ambulance St-Jean et le centre des personnes égarées a donné refuge à 4,010 enfants.

La meilleure ordonnance que je connaisse

Vous avez tout essayé, dites-vous, pour triompher d'un problème pénible... mais sans y arriver? "N'essayez plus", conseille un psychiatre dans SELECTION du Reader's Digest de septembre, et il vous dit comment, en puisant dans le merveilleux réservoir d'énergie et de bon sens que la Providence a mis en chacun de nous, vous pourrez triompher de difficultés que vous croyiez insurmontables. Achetez Sélection aujourd'hui!

La clinique de sang CKAC aura lieu demain à la C.-R.

Pour la troisième année consécutive, le poste CKAC lance un appel à la population demain, jeudi 5 septembre, à l'occasion de sa clinique annuelle des donneurs de sang, appelée "Sang pour Sang". A cette occasion, les bureaux de la Croix-Rouge, au 2170 ouest, boulevard Dorchester, seront ouverts de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Les personnes qui sont dépourvues de moyens de transport

pourront faire appel à Parkway Pontiac, au numéro de téléphone Régent 9-2298, qui mettra gratuitement des automobiles à la disposition de la clinique. Pour cette journée de la clinique "Sang pour Sang", la grande majorité des émissions de CKAC seront diffusées directement des bureaux de la Croix-Rouge, et les donneurs de sang auront l'occasion de voir, à la clinique, les vedettes du poste.

Les quincailliers préparent la lutte aux pharmaciens

Les Marchands en quincaillerie Limitée ont fait tenir un document à tous leurs clients, la semaine dernière, les invitant à faire enquête sur le genre de produits vendus dans les pharmacies de leur localité. La compagnie voudrait se servir des résultats de ces enquêtes pour faire des représentations au comité de l'Assemblée législative chargée d'étudier la refonte de la loi sur les pharmacies.

Rappelant que le premier ministre Jean Lesage a donné l'assurance, au cours du mois dernier, qu'un tel comité serait formé bientôt, les marchands en quincaillerie affirment que les autres commerces qui sont lésés par "la vente de n'importe quoi, n'importe quand", dans les pharmacies, devraient profiter de l'existence de ce comité pour faire entendre leurs doléances.

Il ne s'agit pas de demander une classification des commerces car les marchands en quincaillerie estiment que le gouvernement n'est pas prêt à assumer ses responsabilités en ce domaine. Il ne s'agit pas non plus d'interdire aux pharmaciens de vendre autre chose que des produits pharmaceutiques. Les marchands en quincaillerie demandent tout simplement que le pharmacien s'il veut faire du commerce général, soit obligé de suivre les heures statutaires d'ouverture et de fermeture fixées par sa région, heures auxquelles doivent se soumettre, sous peine d'amende, les librairies, les bazars, bijoutiers, quincailliers, etc.

Manning se réjouit du départ de Caouette

BANFF, Alb. — Le premier ministre de l'Alberta a déclaré qu'il se réjouissait de la décision de M. Réal Caouette d'avoir abandonné le parti national du Crédit social. Selon M. E.C. Manning, les créditistes du Québec n'ont pas le privilège d'être un chef national.

Le premier ministre de l'Alberta a ainsi commenté la résolution adoptée par le "rallement des Créditistes" lors d'un congrès tenu en fin de semaine à Granby, visant à remplacer M. Robert Thompson comme leader national du parti créditiste.

M. Manning a ajouté que la décision de M. Caouette, et de quelques-uns de ses acolytes, n'était pas celle de toute la masse créditiste du Québec. Il a fait remarquer que plusieurs partisans du parti créditiste dans le Québec étaient inquiets et soucieux des décisions à la légère prises par le chef provincial de leur parti.

Selon M. Manning, il est ridicule que l'organisation provinciale d'un parti fédéral, veuille remplacer un chef national.

Les Diefenbaker, reçus par Paul VI

ROME — Le chef du parti conservateur canadien, M. John Diefenbaker, a été reçu en audience privée par le pape Paul VI, hier, à la villa papale de Castelgondolfo.

L'ancien premier ministre était accompagné de son épouse. A l'issue de leur audience avec le Saint-Père, M. et Mme Diefenbaker se sont dirigés au sud de la ville éternelle en automobile. Ils devaient être de retour à Rome hier soir alors qu'ils seront les invités de M. Giuseppe Pisanello, ministre des relations parlementaires.

Mardi, M. Diefenbaker confèrera avec le premier ministre Giuseppe Leone si celui-ci est rentré de vacances, sinon, il s'entretiendra avec le ministre des affaires extérieures, M. Attilio Piccinini.

Les Diefenbaker quitteront la ville éternelle pour se rendre d'abord en Israël et de là en Egypte.

Les Jordaniens abattent un civil israélien

JERUSALEM — Tandis qu'à New-York, la résolution anglo-américaine visant à condamner l'agression syrienne contre Israël était repoussée par l'URSS, qui fit usage de son droit de veto (on verra comment, ci-contre), la Ville-Sainte était hier la scène de nouveaux incidents entre la Jordanie et Israël, cette fois.

Un agriculteur israélien a été tué par des coups de feu tirés depuis le secteur jordanien, a annoncé un porte-parole de l'armée israélienne.

La victime, qui est âgée de 60 ans, se trouvait avec un groupe d'agriculteurs dans un faubourg de Jérusalem.

Le groupe d'Israéliens se trouvait à Ein Hinia, à une centaine de verges des lignes jordanaises. Le porte-parole a précisé que la fusillade avait commencé à 3 heures de l'après-midi et que les soldats israéliens, qui se trouvaient sur les lieux, avaient riposté. Il a ajouté que les autorités israéliennes avaient protesté auprès de la commission mixte d'armistice jordanais-israélienne.

Pour l'amateur
LA GALERIE DES
Beaux Meubles
EATON



Un exemple typique de la beauté d'une vaste collection de meubles et pièces anglaises de conception originale du 17e siècle. Ces petites splendeurs sont artistiquement fabriquées en Angleterre et importées exclusivement par EATON.

TABLE BASSE DE CHÈNE

Petite table basse en chêne au poli-main faisant ressortir toutes les veines du bois, les pieds sont tournés, le cadre est sculpté, la tablette est comme on dirait taillée au couteau. L'ensemble rustique est subtilement patiné.

Prix **75.00**

Un meuble de qualité que l'on ne peut choisir qu'à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES, au septième étage chez EATON, le rendez-vous des gens de goût.

NOS Suggestions
pour votre **DINER D'AFFAIRES**

La maison du petit cochon vivant
Stationnement gratuit
Réservation : CR. 1-1188
St-Hubert et St-Grégoire

Au Lutin
qui bouffe

DINER D'AFFAIRES
repas complet
à partir de \$1.50

Pour dîner d'après théâtre de 11 h. p.m. à 1 h. a.m.

SPECIAL BIFTECK SUR PAIN
\$1.50

THERESE GUERARD
soprano

Fernando CHIOCCIO
mezzo-soprano

Jean Elie
virtuose au piano

David SERKIN
basse

Votre endroit favori pour l'opéra.

Le doyen des restaurants français

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

chez Stien

Repas complets à compter de \$1.50

Diners à compter de \$2.50

Cartes de crédit acceptées
Licencié

Air climatisé
Stationnement gratuit

2149 rue Mackay
Ouvert jusqu'à 1 a.m.

Montréal
Vl. 2-9139

C-Si Bon
VOUS INVITE A PRENDRE LE
REPAS DU DIMANCHE
avec votre famille
(jusqu'à 5 heures P.M.)
MOITIE PRIX POUR TOUS VOS ENFANTS

Spécialité Poulets Bar B Q
mets chinois

815 est, Ste-Catherine. Tél.: Vl. 4-1761

? QUELLE VOITURE CONDUISEZ-VOUS

Mr MUFFLER

Chevrolet? Ford? Plymouth? ... ça n'a pas d'importance! Mr Muffler garde en stock les silencieux, les tuyaux d'échappement, les tuyaux de sortie et les amortisseurs qui conviennent à chaque marque de voiture... des minuscules autos de sport aux énormes camions-remorques!

POSAGE INSTANTANÉ... CRÉDIT INSTANTANÉ
CR 3-1561
GARANTIE TRADITIONNELLE DE MR MUFFLER

1570 boul. LaSalle
Nord de Fleury

2535, boul. Laurentien
près Canadair

1101, rue Craig
coin Amherst

1295, rue Bellechasse
près Papineau

6260, ch. Upper Lachine,
près Cavendish

A ST-JÉRÔME:
801, boulevard
des Laurentides
GEB-1492

Mme Clara Despatie,
prés.

M. HARRY POPE DECLARE A SMITH FALLS

Seul le NPD s'efforce de bâtir une confédération renouée qui soit acceptable à la majorité

SMITH FALLS, Ontario. — Le secrétaire exécutif du leader du NPD, M. Harry Pope, a déclaré hier soir que le NPD est le seul parti canadien qui fasse un effort consciencieux en vue de bâtir une confédération renouée qui soit acceptable à tous les Canadiens.

Toutefois M. Pope a ajouté que même la formule proposée par son parti lors de son dernier congrès à Regina — formule que les libéraux et les conservateurs ont critiquée comme faisant trop de concessions aux Canadiens français — pourrait bien être soumise en vue du minimum que réclameront la majorité des Canadiens français.

Prenant la parole à l'occasion de la convention néo-démocrate du comté de Lanark, en vue des élections provinciales en Ontario, M. Pope a dit qu'on pourrait s'étonner de ce qu'il traite de la confédération dans un comté qui n'est aucunement bilingue, et à l'occasion d'une élection provinciale.

Il a précisé qu'il le faisait parce qu'il est profondément convaincu que l'avenir de la confédération dépend beaucoup plus des attitudes qu'adoptent les habitants des villes et des villages du Canada anglais que des Canadiens français. Il a ajouté qu'il croit que l'orientation du Canada pour les cent ans à venir sera irrévocablement arrêtée d'ici quatre ans, avant qu'une nouvelle élection provinciale ne soit tenue en Ontario.

M. Pope a tracé pour ses auditeurs un tableau de ce que serait leur vie si l'Ontario était la seule province anglophone.

dans un continent d'expression française, en vue de leur faire comprendre les doléances du Canada français. "Si vous étiez dans une telle situation, a-t-il conclu, je crois que vous en auriez assez et que vous parleriez de prendre des mesures radicales pour changer une confédération qui aurait placé l'Ontario dans un tel pétrin".

Il se peut que le NPD ne réussisse pas dans sa tentative de convaincre les Canadiens anglais que la constitution cana-

dienne doit être modifiée, a noté M. Pope. "Certains de nos amis québécois estiment que nous n'allons pas assez vite et ont décidé de former un parti provincial indépendant du nôtre, a-t-il dit. Mais je suis convaincu d'une chose, c'est que c'est seulement dans le NPD qu'on trouve le respect des droits des autres — du droit d'être différent — qui est notre seul espoir de garder un Canada qui s'étendra d'un océan à l'autre".

500 éducateurs de toutes les provinces en congrès à Québec

Plus de 500 éducateurs de toutes les provinces du Canada participeront au 40^e congrès de l'Association canadienne d'éducation qui aura lieu à Québec, au Château Frontenac, du 25 au 28 septembre.

Les ministres, sous-ministres et fonctionnaires supérieurs de l'éducation dans toutes les provinces seront présents. Des directeurs d'études, des commissaires d'écoles, des directeurs de facultés de pédagogie et d'associations de professeurs participeront également à ces assises.

Le recrutement et la formation des professeurs de l'enseignement spécialisé, les effets sur les constructions d'écoles des nouveaux développements dans l'enseignement, les moyens à prendre pour mieux renseigner le public en matière d'éducation, les méthodes employées dans l'enseignement d'une langue seconde, les nouveaux développements dans l'enseignement des sciences et les problèmes résultant de l'accroissement des inscriptions aux universités : tels seront les principaux sujets à l'étude au cours de ce congrès.

Parmi les principaux conférenciers, mentionnons : Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval; M. Paul Brandwein, spécialiste américain dans le domaine de l'enseignement des sciences; M. R.W.B. Jackson, directeur du

département de la recherche pédagogique à l'université de Toronto; M. R.F. Sharp, directeur général des études à la Commission scolaire de Vancouver et président de l'A.C.E.; M. E.F. Sheffield, directeur des recherches à la Fondation des universités canadiennes; etc.

Parmi les comités et commissions qui siègeront au cours du congrès, signalons le Comité permanent des ministres de l'éducation qui présidera M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse du Québec.

Pavage des parcs de stationnement sur le mont Royal

L'administration municipale vient de décider de paver les parcs de stationnement du mont Royal.

Le directeur du service des travaux publics, M. Lucien L'Allier a été, en conséquence, autorisé à demander des soumissions publiques pour l'aménagement de trois parcs de stationnement et de leurs abords le long de la voie Camillien-Houde.

Le parc principal d'une capacité de 414 véhicules est situé au carrefour de la voie Camillien-Houde et de la route qui conduit au chalet. Les deux autres, d'une capacité respective de 109 et 155 véhicules, sont situés entre les deux voies à sens unique du chemin Camillien-Houde, dont l'un à la hauteur du lac aux Castors.

La voie actuelle devra être réalignée sur une longueur d'environ mille pieds. Lors de la construction de la route, ce tronçon n'aurait été recouvert que d'un pavage temporaire, en prévision de ce réaménagement.

L'ensemble des travaux comprend donc, outre le pavage des trois terrains de stationnement, la construction de systèmes d'égouts et d'adduction d'eau, des travaux de terrassement assez considérables, l'érection d'une clôture ornementale de quelque 1.800 pieds, l'installation d'un système d'éclairage et divers travaux connexes dont le coût total est estimé à \$400.000.

Le grand parc de stationnement sera agrémenté de bandes longitudinales plantées d'arbres qui briseront la monotonie du pavage.

La fédération des jeunes Chambres à Saint-Jérôme

Les quelque 1200 délégués au congrès de la fédération des Jeunes Chambres du Québec, qui se tiendra du 6 au 8 septembre à Saint-Jérôme, seront invités à se prononcer sur l'opportunité de tenir un référendum sur l'auto-détermination au Québec.

Plusieurs autres questions d'intérêt national seront soumises aux délégués. Ainsi ils étudieront le droit de l'existence et d'émancipation des Canadiens français, le rapatriement de la constitution et la revalorisation du fait français.

La régionale de Québec des Jeunes Chambres soumet pour sa part une résolution invitant la fédération à se désaffilier de la Jeune Chambre du Canada. La résolution affirme notamment qu'une telle mesure favoriserait la formation de Chambres dans les milieux francophones des autres provinces.

D'autres résolutions qui seront portées à l'attention du congrès concernent la loterie du Québec, un système d'assurance-travail, la décentralisation de l'industrie, l'élimination des cimetières d'automobiles, la réglementation des heures de fermeture de magasin à travers la province et la défranchisation progressive et rapide des lacs et des forêts pour permettre la chasse et la pêche.



Le chanteur Maurice Chevalier se produira tel qu'il était prévu au théâtre St-Denis, malgré le différend entre l'Actors' Equity et l'Union des artistes. Chevalier entretient d'excellents rapports avec l'Actors' Equity, et est également président honoraire de l'Union des artistes, il n'est donc pas question que le différend l'empêche de donner son spectacle à Montréal.

CAISSES POPULAIRES

Taxe neutre: l'AGEUM n'est pas impliquée

Le président de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, M. Pierre Marois, et le président de la Caisse populaire de l'AGEUM, M. Christian Pilote, laissent entendre, dans une déclaration qu'ils ont remise hier aux journaux, que la Caisse populaire de l'AGEUM n'est aucunement impliquée dans le différend qui oppose certaines caisses populaires de Montréal et la cité de Montréal.

On sait que les autorités municipales ont décidé d'imposer aux caisses populaires, pour fins scolaires, le taux de la liste neutre au lieu du taux de la liste catholique. La liste neutre groupe toutes les entreprises commerciales, industrielles et financières; son taux est de \$1.65 des cent dollars d'évaluation, tandis que le taux de la liste catholique est de un dollar.

En vertu de ses statuts, la Caisse populaire de l'AGEUM, qui a été fondée au printemps et qui compte plusieurs centaines de sociétaires, n'est pas confessionnelle; elle ne fait aucune distinction en ce qui a trait aux opinions religieuses et philosophiques de ses membres; elle couvre un territoire qui n'a aucune référence aux limites territoriales d'une paroisse catholique, précise la déclaration. Et ses statuts ont été approuvés par l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du district de Montréal.

La déclaration ajoute: "Enfin, le caractère coopératif de la Caisse populaire de l'AGEUM et les buts d'éducation et de solidarité qu'elle poursuit ne lui enlèvent rien de sa nature d'institution financière."

M. Lucien Lacoste est nommé fellow

M. Lucien Lacoste, directeur général adjoint de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, vient d'être nommé "fellow" de l'American College of Hospital Administrators. Il a reçu son parchemin le 25 août, lors du congrès de cet organisme, qui a eu lieu à New-York. Avant de devenir directeur général adjoint de l'hôpital Notre-Dame, M. Lacoste a occupé successivement les postes de directeur du personnel, assistant du surintendant et directeur des services administratifs.

L'Institut qui devait naître de la fusion du PRQ et de l'Alliance ne sera pas fondé

Le comité provisoire de direction de l'Institut national de recherches du Québec, constitué en mai dernier à l'occasion de la fusion de l'Alliance laïque et du Parti républicain du Québec, s'est dissous samedi dernier. Les directeurs du comité estiment que la fondation d'un tel institut sera impossible tant que l'unité du mouvement indépendantiste ne sera pas complètement réalisée, et tant que persisteront les actes de violence.

D'autre part, M. Raymond Barbeau, ex-président de l'Alliance laïque et membre du comité provisoire, affirme que plusieurs intellectuels ne désirent pas pour l'instant devenir membres d'un tel institut, la situation présente au Québec ne leur permettant pas de se compromettre directement avec les indépendantistes.

Toutefois, M. Barbeau estime que cette situation ne semble être que temporaire, car, selon lui, l'irréversibilité de l'indépendance ne fait plus de doute et elle apparaîtra bientôt de toute évidence comme l'unique solution aux difficultés historiques du Canada français.

La population de la région montréalaise s'établit à 2,107,409 habitants

augmentation de 364,508 depuis 1956

OTTAWA — (DNC) — La population de la région métropolitaine de Montréal s'établissait à 2,107,409 personnes au moment du recensement de 1961, indiquant une augmentation de 364,508 depuis le recensement précédent de 1956. Les chiffres ont été publiés hier dans un fascicule intitulé "caractéristiques de la population et logement par secteur de recensement (Montréal)".

La population de la seule ville de Montréal s'établissait à 1,191,062, augmentation de 81,623 par rapport au chiffre de 1956.

Le groupe d'âge le plus nombreux, tant chez les femmes que chez les hommes, était celui de 25 à 34 ans. Chez les hommes, il atteignait 166,882 dans la région métropolitaine et 97,051 dans Montréal même. Chez les femmes, 169,131 dans la région métropolitaine et 96,466 dans Montréal.

GROUPES ETHNIQUES

Dans la région métropolitaine, en 1956, on dénombrait 1,353,480 habitants d'ascendance française, 377,625 d'ascendance britannique, 101,466 d'origine italienne, 27,873 d'origine allemande, 26,347 d'origine polonaise, 14,519 d'origine ukrainienne et 12,371 d'origine russe.

Toujours dans la région métropolitaine, 826,333 personnes revendiquaient le français comme langue quotidienne, 462,260 l'anglais et 776,603 l'anglais et le français.

RELIGION

La population catholique s'établissait à 1,641,738 personnes. Les autres dénominations religieuses se partageaient comme suit le reste de la population: Eglise anglicane du Canada, 128,812; Eglise Unie du Canada, 102,913; Eglise juive, 102,724; Presbytérienne, 43,252; Grecque orthodoxe, 29,761; Luthérienne, 18,980; Baptiste, 9,540; catholique ukrainienne, 5,537; autres, 26,252.

Le PSQ félicite Gérin-Lajoie de la campagne de publicité faite en faveur du bill 60

Le Parti socialiste du Québec a tenu à féliciter le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, pour le courage et la persévérance dont il a fait preuve dans sa campagne d'information auprès du public au sujet du bill 60.

"Nous saluons cette initiative démocratique qui a favorisé un débat instructif qui permet à l'ensemble des citoyens de se renseigner et d'exprimer leur opinion, déclare le secrétaire du PSQ, M. André L'Heureux. Elle permet d'autre part de savoir comment les représentants du peuple interprètent les lois et envisagent l'exercice de leurs fonctions. M. Gérin-Lajoie a parlé avec franchise et un souci de l'objectivité auxquels nous sommes, nous autres, habitués. Rares sont les politiciens de droite qui respectent l'intelligence des citoyens, sans recourir au ton démagogique opportuniste et à l'effet facile."

M. L'Heureux affirme que "si le ministre de l'éducation et le conseil supérieur établissent à brève échéance l'égalisation des chances d'accès à tous les paliers de l'éducation, la démocratisation des structures, s'ils améliorent la qualité du contenu et des méthodes d'enseignement, le bill 60 par l'institution d'un ministère responsable et la refonte des structures, favorisera une révolution positive de l'enseignement au Québec."

A titre personnel, et non plus comme secrétaire du PSQ, M. L'Heureux a soutenu en outre que le ministère de l'éducation devrait être unilingue. "Sous le couvert de préoccupations religieuses, affirme-t-il, nous maintenons au Québec un vaste foyer d'anglicisation pour un secteur grandissant de la population, y compris les néo-québécois."

Pour que le français règne au Québec il faut d'abord, selon M. L'Heureux, que tous les Québécois soient francophones. En conséquence, il propose

(Suite à la page 9)

La Chambre de commerce des jeunes recommande M. Drapeau à l'Expo 67

Lors de la dernière réunion, l'exécutif du conseil d'administration de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal a recommandé que le maire Jean Drapeau soit immédiatement nommé au poste de commissaire général de l'exposition universelle de 1967.

L'exécutif se déclare très alarmé par la tournure que prennent les événements en ce qui a trait au poste de commissaire général de la commission de l'exposition universelle et internationale, et a décidé de faire appel aux trois gouvernements concernés dans ce projet.

Dans un communiqué transmis aux journaux, l'exécutif signale qu'il "reste à peine trois années pour accomplir un travail qui normalement

prend cinq, et on a à peine réussi à s'entendre sur le site".

"De plus, au moment où la compagnie de l'exposition universelle devrait exercer ses pleins pouvoirs, ses dirigeants croulent sous le poids des tergiversations, démissionnent à tour de rôle. Il en résulte une situation très critique, qui risque, si elle n'est pas amendée immédiatement, de semer la confusion, d'attirer le ridicule sur Montréal en particulier, sur la province de Québec et sur le Canada tout entier", poursuit le communiqué.

L'exécutif du conseil d'administration de la chambre de commerce des jeunes du district de Montréal estime que seul M. Jean Drapeau est capable de prendre en mains et sans délai la direction de la compagnie de l'exposition.



M. Eric Kierans, ministre du revenu provincial, a rempli hier les formulaires de mise en candidature en vue de l'élection partielle qui aura lieu le 25 septembre prochain dans le comté de Montréal-Notre-Dame-de-Grâce. Le premier ministre Lesage avait nommé l'ancien président de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, au cabinet le huit août. Personne ne s'est encore porté candidat contre M. Kierans. La date limite pour les mises en candidature est fixée au 11 septembre.

Faits divers

Vol matinal

Deux bandits armés ont pénétré dans un supermarché situé en banlieue de Montréal hier et ont réparti dix minutes plus tard avec une somme de \$50.000.

Harry Glassman, gérant de l'établissement situé à Chomedey au nord de la métropole, a révélé que les deux hommes ont pénétré lentement dans le magasin et ont ordonné calmement à la standardiste de couper toutes les lignes téléphoniques.

Les portes étaient aussi verrouillées. Tous les employés ont ensuite été conduits dans la voûte du magasin sous la menace d'un revolver et ont été forcés d'ouvrir le coffre-fort. Les bandits se sont emparés d'une somme de \$50.000 avant de prendre la fuite, laissant les employés enfermés dans une chambre adjacente.

Quelques minutes plus tard, les employés ont brisé la porte et ont appelé la police.

Accidents

SHERBROOKE. — Les accidents de la route ont fait trois victimes dans la région de Sherbrooke lors de la longue fin de semaine de la fête du Travail.

Marysée de Lafontaine, âgée de quatre ans, a succombé dimanche matin aux blessures subies vendredi soir, quand elle a été frappée par une voiture près de chez elle.

Paul Beaulac, âgé de 16 ans a subi une fracture du crâne et de multiples blessures, lorsqu'il a été happé par une voiture traversant un pont à Sherbrooke vendredi soir. Il a succombé à des blessures dimanche, sans avoir pu reprendre connaissance.

Son ami, Guy Morin également âgé de 16 ans, est toujours dans un état satisfaisant à l'hôpital. Il a été blessé dans le même accident.

Johanne Breton, cinq ans, de Beloeil, a perdu la vie lundi quand elle a été frappée par une automobile en tentant de traverser la route à Stornaway, située à 43 miles au nord-ouest de Sherbrooke.

ALCOVE. — Mme Victor Chase, âgée de 43 ans, a été tuée quand l'automobile pilotée par son époux, un médecin, a glissé sur la chaussée détrempée pour s'écraser sur un poteau de téléphone près d'Alcove dans la vallée de la Gatineau à quelque 20 miles au nord d'Ottawa. L'époux n'a pas été blessé mais leurs enfants ont subi de légères blessures.

Incendie

QUEBEC. — Un incendie a complètement détruit le vieux Manoir de Lévis hier mais aucune des 20 personnes qui habitaient l'auberge au moment du sinistre n'a été blessée.

L'édifice de deux étages datait d'environ 125 ans et avait été transformé en hôtel il y a une cinquantaine d'années. Le propriétaire de l'établissement, M. Marcel Samson, a révélé que plusieurs souvenirs avaient été détruits par les flammes, dont quelques pièces artistiques.

Les pompiers attribuent la cause de l'incendie à un court circuit dans la salle de réception. Les dommages sont évalués à \$100.000.

Poliomyélite

SHERBROOKE. — Le Dr Emile Poisson, directeur médical de l'Unité sanitaire de Sherbrooke, a signalé un autre cas de poliomyélite en fin de semaine. Il s'agit cette fois d'un adolescent de 14 ans qui a été envoyé à Montréal pour y recevoir les soins appropriés.

C'est le 24^e cas de poliomyélite découvert dans les Cantons de l'Est depuis le début de l'été. Jusqu'ici, cette maladie a fait deux victimes, entraînant la mort d'un homme de 27 ans en juillet dernier.

Le Dr Poisson a toutefois fait remarquer que plus de 10.000 personnes ont visité les cliniques anti-poliomyélitiques dans le comté de Sherbrooke depuis un peu plus de deux semaines. Il a ajouté que les cas seront moins nombreux à compter d'aujourd'hui, puisque tous les écoliers seront vaccinés contre la polio.

M. Maurice Niveau à l'université d'Ottawa

OTTAWA. — M. Maurice Niveau, professeur à la faculté de droit et de sciences économiques de Poitiers (France), est arrivé hier à Ottawa et il séjournera pendant dix semaines dans la capitale fédérale. Sous les auspices du ministère des affaires étrangères de France et du Conseil des arts du Canada, M. Niveau donnera une série de cours d'économie politique aux étudiants de la faculté de droit, de la section de droit civil, et de la faculté des sciences sociales de l'université d'Ottawa.

La lutte syndicale se poursuit à la compagnie d'électricité Shawinigan: un gain à la CSN

Trois-Rivières. — La lutte entre l'union nationale des employés de services publics (CTC) et l'association des employés de la compagnie d'électricité Shawinigan — qui a conclu il y a un an une entente de service avec la CSN — se poursuit. Le président de l'association, M. Georges Prévost, a annoncé hier que 101 employés de la Shawinigan ont retiré leur appui à l'UNESP pour la donner à l'association. Les démissions ont été remises à M. Roger Provencier, huisier de la cour supérieure de Trois-Rivières, pour être signifiées à l'UNESP.

M. Prévost croit que l'association sortira plus unie que jamais de sa lutte avec l'UNESP. Cette dernière, qui représente déjà les employés de l'Hydro-Québec ainsi que de six compagnies nationales ou en voie de l'être, cherche à remplacer l'association comme agent négociateur pour les employés de la Shawinigan.

M. Prévost a déclaré en outre que la "campagne de dénigrement" de l'UNESP n'avait eu d'autre effet sur les membres de l'association que de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités et de leur indiquer le danger qu'il y a de se diviser à la veille des

négociations. "Les autres démissions que nous recevrons d'ici quelques jours nous démontreront que l'unité se manifeste de plus en plus au sein de notre association a-t-il dit. Pour notre part, à la direction de l'association, le but que nous devons atteindre est d'assurer le succès de la négociation en vue de la signature d'une convention collective de travail".

UNE NOUVELLE POLITIQUE!

L'EMPIRE
CINEMA D'ESSAI
tél. 274-4521

présentera désormais les meilleurs films de la production internationale, en langue française.

(voir annonce en page des spectacles)

Circulation détournée au tunnel Atwater

Le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaulac, annonce qu'à partir de cet après-midi la circulation à la sortie sud du tunnel Atwater sera détournée sur un chemin temporaire passant dans le nouveau viaduc construit sous les voies du Canadien National par le Conseil des ports nationaux. Des affiches seront installées pour guider les automobilistes.

Ce détournement est nécessaire pour permettre les travaux de construction des approches du pont Champlain à la rue Atwater et au boulevard LaVerendrye.

LE CONFLIT SYNDICAL DE GRANBY

PICARD: M. Laurion ne pourra mettre à exécution sa menace de congédier tout son personnel

GRANBY. — Selon M. Gérard Picard, président de la Fédération de l'imprimerie et de l'information, et représentant des employés du quotidien "La Voix de l'Est" et du poste "CHEF" de Granby, le propriétaire de ces compagnies ne mettra pas à exécution sa menace de congédier tous ses employés parce qu'ils se sont mis en grève il y a une semaine.

M. Picard a noté qu'en poursuivant les négociations avec les représentants du syndicat, le propriétaire, M. André Laurion, signifie qu'il considère que les grévistes sont encore à son emploi.

M. Picard a précisé que les négociations se poursuivent avec l'entente est presque totale sur les clauses de principe qui seront contenues dans le contrat, touchant l'ancienneté, la sécurité syndicale et les procédures de grief. Le comité de négociations abordera probablement aujourd'hui la question des salaires. Le syndicat cherche à faire signer un contrat unique protégeant tous les employés du poste de radio et du quotidien, aussi bien les journalistes et que les employés des ateliers, de l'administration, de la publicité et de l'expédition.

Couturier annonce la nomination de huit médecins hygiénistes

QUEBEC, (DNC) — Afin de coordonner et d'améliorer le travail des unités sanitaires du Québec, le ministre de la santé, le docteur Alphonse Couturier, annonce la nomination de huit médecins hygiénistes régionaux dont la tâche sera de surveiller, dans chaque région, l'administration des services de santé provinciaux. Dans ce but le Québec avait été subdivisé en huit régions dont les titulaires sont: région de Québec, le docteur Charles-Auguste Gauthier; région de Chicoutimi, le docteur Benoit Fortin; région de Rivière-du-Loup, le docteur Viator Ratté; région de Trois-Rivières, le docteur Rodrigue Latourlelle; région de Sherbrooke, le docteur Marc Bergeron; région de Montréal, le docteur Marcel Cantin; région de Hull, le docteur F.D. Gosselin; et région de Rouyn, le docteur J.A. Leblanc.

Evidemment, ces médecins hygiénistes régionaux n'ont juridiction que sur les unités sanitaires des huit régions et non pas sur les bureaux de santé

qui relèvent des villes comme Montréal, Outremont, Westmount, Québec, etc.

"En faisant ces nominations nous avons tout simplement continué, dit le docteur Couturier, le perfectionnement des rouages techniques et administratifs de notre ministère de la santé, afin que tous les services puissent fonctionner méthodiquement selon des voies hiérarchiques bien déterminées et bien précises. Cette revalorisation des structures du ministère met chaque fonctionnaire en mesure de remplir sa tâche plus efficacement. Les unités sanitaires sont le pivot central du ministère de la santé. Les médecins hygiénistes régionaux nous venons de nommer surveilleront de plus près le travail si important des unités sanitaires. Ainsi, ces bureaux de santé qui constituent l'organisme fondamental de la lutte contre tout ce qui peut altérer la santé des particuliers et des groupes seront, conclu le docteur Couturier, en état de mieux répondre aux exigences de notre temps".

EDITORIAL

Église et questions temporelles

En moins d'une semaine, deux interventions officielles de la hiérarchie catholique retiennent l'attention.

La première est venue de la Conférence catholique canadienne, organe de la hiérarchie de tout le pays. Elle portait sur la participation des corps intermédiaires à la vie de la cité.

La seconde émane de l'Assemblée des évêques catholiques de la province de Québec. Elle a trait au bill 60.

Entre ces deux documents, il existe un monde de différence. Le premier est calme, détaché, étranger aux contingences de la polémique quotidienne. Le second est concret, précis, relié au plus brûlant problème du jour.

Mais les deux documents ont une caractéristique commune. Ils représentent chacun une intervention de la hiérarchie ecclésiastique dans le domaine temporel. A ce titre, ils posent de nouveau le délicat problème du rôle de l'Eglise dans les questions temporelles. Aussi, voulant faire œuvre de clarté, nous avons cru utile, avant d'analyser le contenu même du second document, d'étudier comment se pose pour un chrétien moderne le problème des rapports du spirituel et du temporel.

Tous conviennent aujourd'hui de la portée profonde de l'antique distinction formulée par le Seigneur : "Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu".

Cette distinction consacre la légitime autonomie de l'ordre temporel par rapport à l'ordre spirituel. Toute l'économie du christianisme consiste à reconnaître qu'il existe un ordre temporel dont la conduite est laissée aux laïcs et un ordre spirituel dont la direction a été confiée aux successeurs des apôtres. Non seulement le christianisme reconnaît cette distinction. C'est même lui qui l'a apportée aux hommes.

Entre les deux ordres, il existe des liens mystérieux que ne saurait détruire l'arbitraire des hommes. L'un et l'autre procèdent, comme aimait à le rappeler Jean XXIII, d'une même "génération divine". L'un et l'autre reposent sur des fondements moraux incontestables. L'un et l'autre, enfin, ont pour but le bien des mêmes êtres humains.

A cause de ces faits, il est inévitable que se tissent entre les deux ordres, suivant des modalités qui varient avec les circonstances historiques, des rapports concrets. Concevoir l'histoire comme si chaque ordre devait se développer suivant des lignes parallèles qui ne se rejoindraient jamais, ce serait faire preuve d'un irréalisme déraisonnable.

L'Eglise a toujours considéré que la fin d'ordre naturel que poursuit la société temporelle doit être poursuivie de manière à seconder et à faciliter l'atteinte de la fin surnaturelle des hommes. S'il fut un temps où cette subordination de nature fut interprétée comme signifiant une subordination généralisée des chefs civils aux chefs religieux, nous sommes plutôt parvenus, de nos jours, à un stade où les hommes religieux reconnaissent volontiers qu'il existe une véritable autonomie du pouvoir temporel dans son ordre propre.

Consciente de cette évolution, l'Eglise s'applique plus que jamais à former les laïcs chrétiens de manière que ces derniers puissent eux-mêmes assumer leurs responsabilités propres dans le domaine temporel. Les deux grandes encycliques de Jean XXIII, *Mater et Magistra* et *Pacem in terris*, se terminaient chacune par un chapitre invitant les laïcs à prendre conscience de leurs responsabilités et à s'insérer activement dans les institutions de la société temporelle.

Une menace à la toponymie montréalaise

Par un article publié dans cette page le 26 août, M. Fernand Allie, conseiller municipal et membre du Comité de toponymie de Montréal, a prétendu réfuter l'éditorial du 10 août où je m'opposais à sa suggestion d'ajouter des numéros aux noms des rues de Montréal. Mais après avoir pris connaissance des arguments invoqués par M. Allie, mon opposition reste entière, car même s'il se défend énergiquement de vouloir supprimer les noms des rues — et je ne doute pas du tout de sa sincérité — sa proposition aurait néanmoins cette fâcheuse conséquence à plus ou moins longue échéance.

Selon M. Allie, les membres du comité de toponymie auraient étudié son projet et n'y verraient pas de danger pour le visage français de la métropole. S'il est vrai que le comité a déjà approuvé cette idée, la situation est plus grave que je le pensais et il est grand temps que les groupements et corps intermédiaires qui tiennent à conserver les noms de nos rues s'opposent auprès du Conseil municipal et du Comité exécutif à cette proposition bien intentionnée mais fort inquiétante.

Un fait étonnant

Dans la mémoire où il a soutenu la nécessité d'ajouter des numéros d'ordre aux noms de nos rues, M. Allie invoque ce qu'il appelle un fait étonnant : "Le département des postes doit assurer lui-même l'intégration ou la coordination de tout le système sur le plan métropolitain. Ceci, il va sans dire, pour des raisons d'efficacité postale uniquement. La ville doit faire approuver ses noms de rues par ledit département. Ou est l'autonomie de la ville?"

C'est pourtant lui qui déplore que la ville doive soumettre ses noms au service postal pour éviter la répétition des mêmes noms de rues dans les municipalités voisines et la confusion qui en résulte. La coordination de la toponymie sur l'île de Montréal devrait être assurée par l'autorité provinciale. Mais si un service fédéral a déjà pris l'initiative fort peu constitutionnelle d'intervenir dans ce domaine municipal on peut craindre qu'il ne se gêne guère pour utiliser les numéros qu'il jugera plus

Cette participation des laïcs chrétiens à l'activité temporelle est la forme principale de présence de l'Eglise aux réalités profanes dans le monde contemporain. Partout où il y a un laïc chrétien conscient de sa mission, disant un jour Mgr Cardijn, c'est l'Eglise qui est présente. L'Eglise respecte de plus en plus cette forme de présence discrète du christianisme au sein des réalités temporelles. Une bonne partie des efforts actuels de réorientation de la pastorale ont précisément pour objet de faire une place plus large à la formation de laïcs adultes capables de remplir un tel rôle.

Le message de la C.C.C. à l'occasion de la fête du Travail s'inscrit dans la ligne de cette mission générale d'éducation spirituelle des laïcs, qui est le premier devoir de la hiérarchie en face de l'ordre temporel. Il exhorte le laïc canadien à une présence plus créatrice au sein des corps intermédiaires dont l'Eglise ne cesse de préconiser l'importance pour la réalisation d'une authentique vie démocratique.

Cette perspective n'épuise pas, toutefois, toutes les possibilités d'action de l'Eglise dans l'ordre temporel. La hiérarchie, en sa qualité de gardienne des principes d'ordre moral et religieux, conserve toujours "le droit et le devoir non seulement de défendre ces principes, mais aussi d'intervenir d'autorité dans l'ordre temporel, lorsqu'il s'agit de juger de l'application de ces principes à des cas concrets". (Cf. Jean XXIII, *Mater et Magistra*).

Aux yeux des catholiques il appartient en propre à la hiérarchie de définir les exigences de l'ordre moral, de porter jugement sur des activités et institutions temporelles présentant des implications spirituelles et même de formuler au besoin des directives concrètes auxquelles doivent alors se conformer les catholiques.

Les chefs religieux exercèrent naguère ce pouvoir d'une manière qui apparaît aujourd'hui écrasante. S'adressant directement aux chefs temporels, ils savaient condamner et ordonner avec force, comme nous le rappelle l'histoire de notre propre pays. Leurs interventions étaient fréquentes et souvent décisives.

Aujourd'hui, la hiérarchie doit tenir compte de circonstances nouvelles : autonomie plus grande du temporel, pluralisme idéologique, influence de l'opinion publique. Aussi ses interventions précises sont-elles plus rares, plus nuancées, plus réservées qu'autrefois. Là où elle commandait hier, elle se borne aujourd'hui à suggérer. Là où elle aimait parler d'autorité, elle adopte aujourd'hui le ton pastoral de la collaboration. Elle veut tout faire pour que, dans l'ordre temporel, les décisions ultimes viennent en définitive du jugement éclairé des laïcs eux-mêmes.

L'intervention des évêques du Québec dans l'affaire du bill 60 nous apporte un exemple de ce deuxième mode d'action de la hiérarchie. Adressé aux chefs civils et à tous les citoyens de bonne volonté, le document épiscopal ne condamne rien, ne désavoue personne. Le style est en soi sobre et constructif. Il est présenté suivant les formes prescrites par les chefs civils légitimes. Mais cela n'atténue en rien, quant au fond, la portée de l'intervention.

Il appartiendra aux catholiques, en face de ce document, de prendre avec loyauté les conclusions que leur dictera leur conscience. Une intervention épiscopale ne doit pas avoir pour effet de mettre les consciences en veilleuse, mais d'éclairer les esprits en vue de décisions qui doivent rester libres.

Claude RYAN

BLOCS NOTES

efficaces que les noms, et "ceci, il va sans dire, pour des raisons d'efficacité postale uniquement", mais avec le résultat que les noms tendront à disparaître pour laisser la place de plus en plus grande aux numéros jusqu'à la leur céder entièrement.

C'est n'est pas là une simple hypothèse; car déjà, divers services publics se moquent de façon flagrante, de l'autorité de la ville en matière de toponymie. Et cela devrait faire réfléchir sur l'usage abusif qu'ils pourront faire des numéros.

M. Allie note avec raison le beau travail effectué par le comité de toponymie pour re-franchiser nos noms de rues.

En 1960, la proportion des rues portant des noms français était de 56%; or cette proportion dépasse maintenant 60%; les autres rues portant des noms anglais ou des noms d'autres origines ou des numéros. Il peut donc affirmer que le comité actuel a le souci de conserver et même d'accroître le caractère français de nos rues. La proportion des noms français est encore inférieure à celle de la population francophone de la ville, et il y a donc place pour une amélioration.

lettres au DEVOIR

Les journalistes et leurs sources d'information

Tout d'abord je voudrais rendre hommage aux journalistes en général et plus spécialement à ceux du "Devoir" et de "La Presse" pour le rôle éminent qu'ils ont joué depuis quelques années dans l'édification d'une démocratie saine et honnête au Québec. Puisque cette démocratie n'est pas possible sans l'élimination des abus chroniques qui la minent par le dedans, je voudrais redire à titre de médecin mon appréciation personnelle envers ces journalistes qui ont dénoncé publiquement les "scandales" de certains hôpitaux. Par leur action ils ont ainsi forcé les autorités à éliminer ces abus. Il faut ajouter que ce rôle "policière" n'aurait pas dû revenir aux journalistes mais bien à notre Collège qui n'a pas pu ou voulu le faire malgré la connaissance de tous les faits.

Malheureusement ce respect presque absolu que nous avions pour les journalistes a été troublé par des faits inquiétants depuis quelques mois. Il y a quelque temps un comptable était atteint d'une balle lors d'un "hold-up" qui fit beaucoup de bruit. Or, pendant une semaine les journaux publièrent toutes sortes d'informations fausses à propos de mon patient; on annonça que la balle était restée près du cœur, on publia trois jours plus tard que j'étais supposé le réopérer le lendemain, on annonça même qu'il était mort à un certain moment. Et pendant qu'on publiait toutes ces fausses déclarations, pas un seul journaliste ne se préoccupa d'en vérifier l'exactitude auprès de celui qui aurait été le plus en mesure de les renseigner. Les informations furent prises auprès de toutes sortes de personnes qui ne savaient que des "rumeurs" comme les réceptions. Après une semaine, les autorités de l'hôpital, irritées à juste titre, convinrent les journalistes pour rétablir les faits; un seul journaliste anglais se présenta et le lendemain les journaux

publièrent d'autres "inexactitudes". Outre plusieurs autres faits inexactes publiés à ma connaissance, le dernier en liste est celui de la supposée fracture du poignet qu'aurait subi un boxeur tout récemment. Nous comprenons que certaines personnes aient eu intérêt à inventer de toutes pièces cette fracture pour la "consommation" du public, mais nous comprenons moins l'empressement des journalistes à se faire les complices de cette fausseté nouvelle sans même en vérifier l'authenticité. J'étais habitué à accepter presque sans discussion les faits publiés dans les journaux sérieux, indépendants et non-partisans comme le sont le "Devoir" et "La Presse", mais ces fausses informations n'ont pas été sans me troubler quelque peu; en elles-mêmes elles ne sont pas très importantes et je n'en ferais pas reproche aux journalistes si ce n'était l'état d'esprit que cela démontre: à savoir la facilité et l'empressement qu'ont certains journalistes de tout publier sans se donner la peine d'aller aux sources certaines pour en vérifier l'authenticité. S'ils ne le font pas pour la plupart de ces faits divers, il est à se demander s'ils le font pour tous les autres... Il serait désastreux pour la démocratie que l'Etat du Québec en soit en train de se fabriquer que les journalistes perdent la confiance du public. Et ils la perdront peu à peu si le public en vient à lire avec circonspection ce qu'il écrit dans les journaux qu'il considère et entend conserver comme les champions de sa liberté. Que l'on soit si exigeant pour ceux qui ont la garde de la santé "physique" des individus, mais le monde est d'accord, mais nul ne contestera que cette exigence doit être au moins aussi grande pour ceux qui ont la garde de la santé "morale" de tout un peuple.

Lomer PILOTE, M.D.,
Montréal.

Encore Pest de la ville attaquée

Monsieur LeFrançois:

Je me réfère à votre article paru sur les "Majorettes". Avant tout, je désire vous faire savoir que votre style est coloré et me plaît, et que je lis vos écrits avec plaisir. Mais vous décrivez les incidents avec une expression trop souvent caustique. Vous joutez certainement d'une facilité extrême pour démolir et critiquer tout ce qui touche les "Canadiens français". Certes, la critique est de mise, mais dans votre cas, trop poussée à l'extrême.

En lisant votre texte, à la fois destructif et plein de mépris à l'égard des gens de "l'Est" de Montréal, la révolte me dicta ces quelques lignes que je vous adresse.

Pourquoi toujours abaisser et démolir tout ce qui est en rapport avec la gent canadienne-française?

J'admets que nous sommes en retard sur bien des points, et le progrès à faire est immense.

Mais, donnez-nous le temps, et nous y parviendrons!

Que reprochez-vous aux "Majorettes"? Leur costume de "velours blanc et jaune" peut-être, ou leurs jeux de bâton? Je

ne vois pas ce qu'il y a de dégradant pour les Canadiens à voir parader, une fois de temps en temps, une série de jeunes filles en uniforme.

Comme il est facile pour vous, monsieur LeFrançois, de critiquer, beaucoup plus que d'encourager.

Si le Corps des Majorettes ne vous "plaît" pas, alors suggérez-nous donc d'autres activités ou organisations paroissiales à notre hauteur, Canadiens français que nous sommes.

Je n'habite pas la partie EST de Montréal, mais plutôt un quartier "huppé" d'une banlieue de la métropole. J'approuve toute activité du genre des Majorettes et autres, et je trouve que l'être humain a besoin de divertissements de temps à autre, qu'il habite Notre-Dame-de-Grâce, ou l'EST de Montréal.

Cher monsieur LeFrançois, de temps à autre, ne pourriez-vous pas critiquer et attaquer la partie "Ouest" de Montréal, et essayer de trouver la "petite bête noire", que vous savez si bien découvrir dans l'Est de Montréal.

Gertrude MORIN,
Bibliothécaire.

ration, d'autant plus que plusieurs noms n'ont pas une grande valeur historique et pourraient être avantageusement remplacés par de plus illustres.

Traductions abusives

Lorsque M. Allie affirme que c'est la ville seule qui a autorité pour changer un nom de rue, il a raison en principe, mais en fait son affirmation comporte une grande part d'illusion, car il est indéniable que la compagnie de téléphone, le service postal et d'autres organismes changent à leur gré les noms de plusieurs rues par des traductions abusives.

Nous n'avons pas de noms de rues bilingues. A Montréal les noms sont français ou anglais, à part quelques exceptions et les rues déjà numérotées dans certains quartiers. Or voici quelques exemples bien connus de traductions illicites.

La rue Saint-Jacques a un nom français, elle est ainsi nommée en souvenir de Jean-Jacques Olier. Or il suffit d'ouvrir l'annuaire du téléphone pour trouver en grand nombre des adresses de la rue Saint-Jacques attribuées à une rue St. James qui n'existe pas. Et il en est de même pour d'autres noms de saints, notamment Saint-Laurent qui devient St. Lawrence. Et la liste pourrait continuer. D'autres cas sont aussi connus, par exemple la rue de la Montagne qui existait en 1761 et qui est l'ancien chemin des sauvages conduisant au mont Royal. On en fait une rue Mountain qui n'a plus aucune existence légale.

Il est notoire que le service postal livre des lettres portant des adresses irrégulières ou les noms de rues sont traduits sans aucune autorité. Puisque les rues St. James, St. Lawrence, Mountain, etc., n'existent pas à Montréal, pourquoi le service postal ac-

cepte-t-il de livrer ces lettres? Et pourquoi la ville tolère-t-elle sans rien dire une telle infraction à l'autorité de ses règlements?

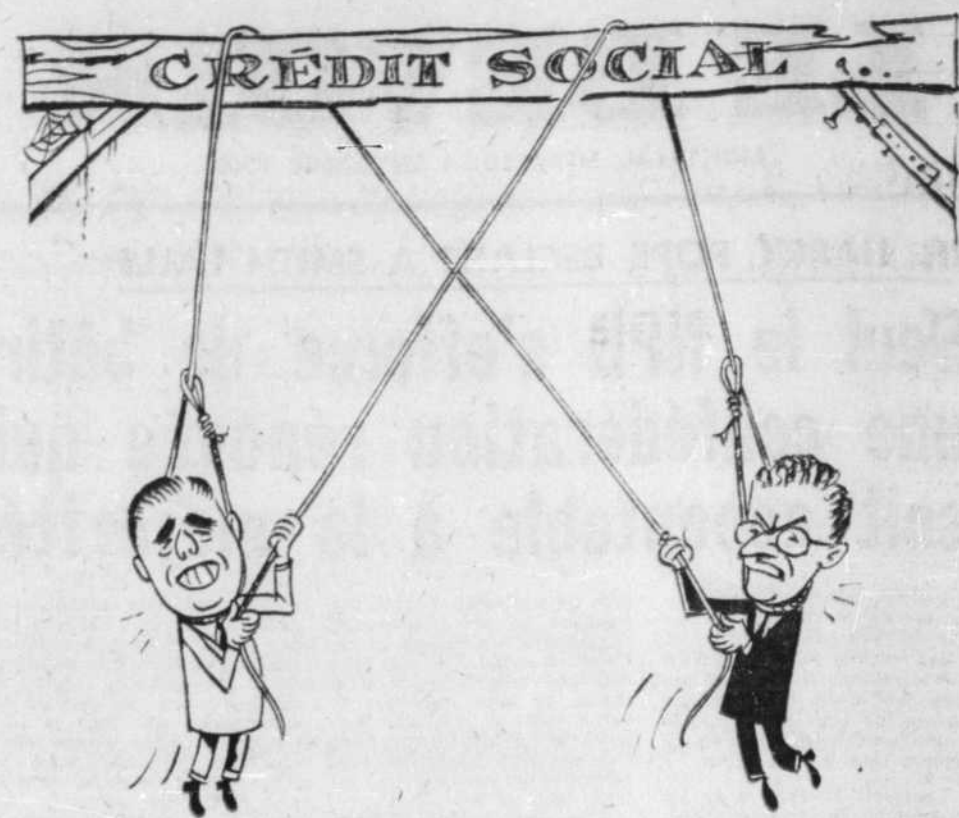
On dira que ce sont les usagers du téléphone qui demandent que leur adresse dans l'annuaire soit ainsi inscrite en anglais, ou que c'est le public qui adresse ses lettres en traduisant les noms des rues. Mais de quel droit le public peut-il prendre l'initiative de changer les noms des rues? Puisque c'est si facile de se moquer de l'autorité de la ville en matière de toponymie, on peut craindre que l'avènement de numéros aux côtés des noms de rues ouvre la porte aux abus.

Ces deux services ne sont pas les seuls en faute. Si vous ouvrez le répertoire des adresses Lovell, vous trouverez les mêmes traductions illicites: les rues Saint-Jacques, Saint-Laurent, Saint-Alexandre, Saint-Marc, Saint-Luc, Saint-Mathieu, qui ont toutes des noms français sont indiquées en anglais. Et cela n'épuise pas la liste.

Que dire enfin de la Commission de transport, dont les employés sous prétexte de bilinguisme traduisent eux aussi les noms de rues, et même la prononciation de noms français; lorsqu'on entend ainsi écorcher des noms comme Jean-Talon, c'est édifiant sur le respect de la toponymie montréalaise.

M. Allie prétend qu'on ne pourrait pas abuser des numéros parce que les noms de rues relèvent de l'autorité de la ville. Que l'on commence donc par faire respecter les noms français actuels, par exiger l'interdiction efficace de ces traductions abusives, et par obtenir que le service fédéral des postes refuse de livrer les lettres adressées sur la rue St. James et autres rues qui n'existent pas.

P. S.



L'Actualité

"STOP! INDIAN SLIPPERS, SOUVENIRS..."

La route qui mène aux villages anciens de la Côte de Beauré atteint la rivière Montmorency au lieu où elle s'approprie à "sauter" en bas de l'escarpement. La nature, à cet endroit, est très belle. Au fond de la gorge, la rivière hésite un peu, serpente, s'amuse entre les roches, avant de s'élancer par-dessus la falaise.

Il faut cependant, pour jouir du spectacle, faire abstraction de l'agglomération des fades bungalows qu'on a érigés en face du magnifique domaine des Pères Dominicains. La cupidité peut gâter le plus beau site. Il faut faire abstraction, aussi, d'une minable cabane qui apparaît soudain, au détour de la route, juste avant le pont, et qu'enlaidissent les mouches, qu'entourent des saletés jonchant le sol, des affiches laides, en anglais, évidemment, et des monceaux d'objets hétéroclites: "Indian slippers, souvenirs...". En plein sur la Côte de Beauré!

Ne soyons pas injuste. Le "restaurant des chutes" n'est pas pire que les autres installations du même genre qu'on retrouve, ici et là, en bordure des routes de la Belle Province, qu'on tolère, et qui, sans doute, comme notre langue parlée, se situent au niveau de notre culture.

On a vu ces "souvenirs" offerts ici et là. Camelote vulgaire, fabriquée à l'étranger: "Indian princess and tom tom" (made in British Hong Kong — non inflammable), "Brave and squaw" (Made in Japan), etc., que le touriste, comme une bonne poire, achète.

Aux années de la crise, certaines régions rurales, devinrent des petites mines d'or, comme on dit, durant la saison des touristes.

"Poupi, sors ta tuque pis ta ceinture fléchée, y'a le touriste!"

On vendit d'abord des articles d'artisanat. A l'Ange-Gardien, autrefois, et ailleurs aussi, certes, les tapis des maisons étaient faits à la main, "crochetés". Quand on les lavait, on les étendait sur la balustrade du balcon pour les faire sécher. On avait fait ça, un jour, comme d'habitude, chez Lauréat Vézina. Les tapis étaient bien en place, un matin, sur le "bras du balcon", quand des touristes (les Etats-Uniens visitent la Côte de Beauré depuis Henry D. Thoreau!) firent arrêter le taxi qui les transportait et, prenant le conducteur comme interprète, demandèrent à madame Vézina combien elle voulait pour son tapis. "Dix piastres", dit-elle, en riant. A sa surprise, un touriste sortit un billet et emporta le tapis.

Les nouvelles, sur la Côte de Beauré, se propagent avec la rapidité de l'éclair. En peu de temps, tout le monde sut que madame Lauréat Vézina avait vendu un tapis dix piastres. Immédiatement, toutes les devantures des maisons furent décorées de "tapis crochetés". On se levait tôt le matin, me dit madame Mathieu, pour installer nos tapis. On les étendait sur le "bras du balcon" ou sur une corde qu'on tendait entre deux pieux. Et on attendait le touriste. Les familles œuvrèrent pour fabriquer les fameux tapis. On travailla tard dans la nuit. Un tapis rapportait trois ou quatre piastres.

Serait-ce enfin la pierre philosophale?

M. Jean Lesage.

Ces mesures permettraient: Je déplore, avec nombre de mes concitoyens, la décision du Gouvernement de remettre à la prochaine session l'adoption de la loi (le bill 60) créant un Ministère de l'Éducation et un Conseil supérieur de l'éducation. C'est été là un grand pas en avant.

A ce propos, me permettez-vous, M. le Premier ministre, de vous soumettre une solution qui envisagerait le problème de l'enseignement dans la province de Québec? Je suggérerais:

1° L'abolition de toutes les commissions scolaires des municipalités, du moins en ce qui a trait à l'administration et à l'application des règlements.

2° L'abolition de toutes taxes scolaires basées sur la valeur de la propriété et levées par les commissions scolaires;

3° Que l'enseignement soit entièrement à la charge du Ministère de l'Éducation, c'est-à-dire de la Province. L'Etat verserait à la construction et à l'entretien des écoles, de même qu'à la nomination et au paiement des traitements aux professeurs et instituteurs;

4° Que, pour défrayer le coût de ces dépenses considérables, un amendement soit apporté à la loi de l'impôt sur le revenu qui permettrait de hausser celui-ci en rapport avec les dépenses accrues.

a) l'accès à l'instruction à tous et le droit à tout enfant de quelque milieu social ou de quelque région (riche ou pauvre) qu'il vienne, de bénéficier de l'enseignement par des professeurs de qualité égale. Ceux-ci, en effet, étant payés de façon uniforme par le Gouvernement, seraient mieux rémunérés et de façon équitable partout.

b) de libérer les petits propriétaires du fardeau de plus en plus lourd des taxes et de faire répartir le coût de l'enseignement par tous les citoyens, au pro rata de leur revenu.

Des comités de surveillance, catholiques, protestants et autres pourraient être nommés.

par les Églises concernées de même que par les différentes organisations sociales qui auraient droit de veto dans les grandes décisions prises par le Gouvernement, et concernant l'instruction publique.

Je vous soumetts, monsieur le Premier ministre, ces quelques suggestions, croyant qu'elles pourront peut-être être prises en considération.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Claude TRUDEL,

St-Bruno, Cte Chamby

La Bible vous parle

Revenez à moi et je reviendrai à vous, dit le Seigneur.

(Mat 3, 7)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR

FONDS PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef, Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre. Directeur de l'information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements: édition quotidienne, tirage par poste, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$30. Ailleurs au Canada: \$16. A l'étranger: \$25. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en surmarge et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

Téléphone: Victor 4-3261

LA GRANDE-MALAISIE RISQUE D'ÉCLATER AVANT DE NAÎTRE

Londres apaise Kuala Lumpur et dénie l'indépendance à Singapour — Djakarta accuse la Malaisie de mauvaise foi

KUALA LUMPUR. — Si la Grande-Malaisie a beaucoup d'adversaires à l'extérieur, elle semble bien avoir en son propre sein des éléments empressés de la saboter alors même qu'elle n'est encore qu'à l'état de projet. Il a fallu en effet toute l'autorité du gouvernement britannique depuis deux jours pour empêcher que le projet si tendrement caressé par Londres et par Kuala Lumpur ne vole en éclats.

Hier, dans un communiqué commun, les gouvernements britannique et malais ont déclaré que la Grande-Bretagne continue à assumer et à exercer sa souveraineté sur l'Etat autonome de Singapour ainsi que sur les protectorats de Sarawak et de Bornéo-Nord jusqu'à l'entrée en vigueur du pacte portant la création de la fédération de Grande-Malaisie, probablement le 16 septembre. Londres a accepté de poser ce geste devant la colère et les menaces de la Malaisie furieuse de ce que le gouvernement de Singapour se soit proclamé "indépendant" samedi, soit le jour où selon le projet initial, la Grande-Malaisie devait naître officiellement.

Sombre avenir pour la fédération

Samedi, en effet, le gouvernement de l'Etat autonome de Singapour proclamait unilatéralement l'indépendance du territoire et annonçait qu'à partir de ce moment, il assumait lui-même la défense, la politique étrangère et le commerce extérieur, bref tous les domaines de souveraineté externe exer-

cés jusque-là par la Grande-Bretagne. Le geste était d'autant plus curieux que dans une quinzaine doit naître la fédération de Grande-Malaisie dont Singapour fait partie et c'est le gouvernement central qui doit exercer la souveraineté externe pour l'ensemble de la fédération.

Le geste de Singapour a d'autant plus inquiété et irrité le gouvernement malais que pendant deux jours, Londres n'a pas réagi, donnant ainsi l'impression qu'il acceptait le fait accompli. Aussi, après de longs et fiévreux entretiens entre le gouvernement malais et le ministre britannique des Colonies, Duncan Sandys, le communiqué plus haut mentionné a été publié.

De même, Londres dénie aux gouvernements des territoires semi-autonomes de Sarawak et de Bornéo-Nord le droit de proclamer le régime d'autonomie interne totale ou de "self-government". Ce statut leur a bien été accordé mais, précise Londres, à condition de n'entrer en vigueur qu'à partir du moment où naîtra officiellement

la fédération de Grande-Malaisie. Les gestes ainsi posés par les gouvernements de trois des quatre futurs partenaires dans la fédération portent les observateurs à s'interroger sur la solidité de la prochaine Grande-Malaisie.

Djakarta proteste

DIJAKARTA. — Le gouvernement indonésien vient de protester de la manière la plus énergique auprès de la Malaisie à la suite de la décision de celle-ci de proclamer la fédération de Grande-Malaisie le 16 septembre, "peu importe le rapport de la mission d'enquête de l'ONU auprès des populations de Sarawak et de Bornéo-Nord".

Le ministère indonésien des affaires étrangères déclare que par là le gouvernement malais viole ouvertement l'esprit et la lettre de l'accord de Manille conclu à la suite de la conférence des chefs d'Etat des Philippines, de l'Indonésie et de la Malaisie, le mois dernier, ridiculise les Nations Unies et son secrétaire général qui ont accepté de procéder à un sondage de l'opinion des populations des deux territoires précités. Le gouvernement malais répond à cela qu'il a bien accepté une mission d'enquête de l'ONU mais n'a jamais promis de se conformer aux résultats du travail de cette mission.

Entretemps, les combats se poursuivent dans les zones frontalières de Sarawak et de l'Indonésie où depuis deux jours les troupes britanniques et coloniales ont abattu huit terroristes qui seraient tous des Indonésiens.

Le peuple algérien est appelé à se prononcer sur la constitution

ALGER. — Les pouvoirs publics, en Algérie, mettent actuellement la dernière main aux préparatifs d'un référendum par lequel, le peuple algérien sera appelé à approuver, dimanche, la constitution que se sont données les anciens départements français d'Afrique du nord.

Près de 7 millions d'Algériens et d'Algériennes auront à répondre par "oui" ou par "non" à la question: "Approuvez-vous la constitution qui vous est proposée?"

Près de 7.000 bureaux de vote seront installés, sur l'ensemble du territoire.

Les résultats officiels seront proclamés le mardi 10 septembre. Aussitôt après, la constitution sera promulguée par M. Ahmed Ben Bella, qui doit, comme on s'y attend à Alger,



AUX QUATRE COINS DU MONDE

DIEF EN ITALIE

CASTEL-GANDOLFO. — Le chef du parti conservateur canadien a été reçu hier en audience privée par le pape Paul VI à sa résidence d'été. M. Diefenbaker fait actuellement un voyage de quelques jours en Italie où il a notamment rencontré le ministre des affaires étrangères et le président du conseil italien, M. Diefenbaker, qui est accompagné de son épouse, part aujourd'hui pour l'Egypte et Israël.

UN MINIEUR VEUT RETROUVER BOVA

HAZLETON. — L'un des rescapés de la mine de Pennsylvanie où trois mineurs avaient été enterrés, le 12 août dernier, a offert hier de conduire une équipe de recherches dans l'espoir de retrouver le seul ouvrier qui n'ait point encore été remonté à la surface. David Fellin est à peine sorti de l'hôpital, qu'il entend ne pas abandonner les recherches dont les autorités n'attendent cependant plus grand chose. Selon Fellin, son camarade Louis Bova a encore des chances d'être vivant en dépit du fait qu'il ait séjourné durant plus de trois semaines, sans vivres, dans une poche de galerie effondrée.

À LA RECHERCHE DU THRESHER

WASHINGTON. — On apprend dans la capitale américaine que le bathyscaphe "Trieste" aurait permis de découvrir d'anciens débris sous-marins atomiques "Thresher" qui a sombré, corps et biens, voici quelques mois. Les recherches ont lieu à 220 milles au large de Boston, à l'est. Le bathyscaphe du professeur Piccard est descendu à 8.400 pieds sous le niveau de l'Atlantique.

É.-U. - PAKISTAN

RAWALPINDI. — Le sous-secrétaire d'Etat américain, Georges Ball, a remis une lettre du président Kennedy au chef d'Etat pakistanais Mohammed Ayub Khan. La visite de M. Ball aurait pour but principal, un rapprochement entre les Etats-Unis et le Pa-

kistan, dont on s'inquiète, à Washington, qu'il se tourne exagérément vers Pékin, dans sa haine de Delhi. La réception de M. Ball a quelque peu été refroidie par le climat qui décevait, en ce moment, du refus de Washington, de verser immédiatement les \$4.300.000 promis pour la construction d'un aéroport à Dacca, au Pakistan oriental. Washington aurait pris ombrage d'un accord sino-pakistanaï en matière de liaisons aériennes.

U.R.S.S. - CHINE

TOKYO. — L'Union soviétique a clairement laissé entendre à la Chine populaire qu'il est inutile pour elle de chercher à produire sa bombe atomique, puisque, advenant un conflit, Moscou porterait secours au régime de Pékin en vertu des accords qu'elle a conclus à ce sujet. C'est dans une émission de la radio soviétique, diffusée en langue japonaise, qu'il a été question de cela, hier. Le traité d'assistance mutuelle reste valable, disait en substance, Radio-Moscou.

"WAIT-AND-SEE"

BRUXELLES. — Dans le cadre de la "guerre du poulet", qui, si on en parle moins, n'est pas réglée pour autant, les Etats-Unis auraient mis au point une manœuvre inspirée par l'attentisme. Washington a annoncé que les Etats-Unis renouvellent à plus tard l'application de leurs projets en matière de libéralisation des droits sur certains produits. La nouvelle en a été communiquée au président de la commission de la CEE, M. Hallstein, par l'ambassadeur des E.-U., à Bruxelles.

STATISTIQUES AUX É.-U.

WASHINGTON. — Produit national brut: \$904.000.000.000; population: 226.000.000 d'habitants; revenu moyen par famille: \$9.300 par an; baisse de quatre pour cent dans le chômage, en dépit d'une augmentation de 15.000.000 unités au sein de la force ouvrière. Tels sont, en gros, les chiffres publiés par les services statistiques des Etats-Unis et qui seront, dit-on, valables... en 1973.

ALEXANDRA VA MIEUX

VENISE. — On croit savoir que la princesse Alexandra de Grèce, épouse de l'ex-roi Pierre II de Yougoslavie, est actuellement hors de danger. La princesse est sortie du coma dans lequel l'avait plongé l'absorption d'une trop forte dose de somnifère. La princesse de 42 ans se trouvait en vacances chez sa mère, en Italie, lorsque l'incident est survenu. Elle avait laissé une lettre dont on n'a pas révélé le contenu. Les premières paroles de la princesse, en reprenant conscience, furent: "Je suis heureuse d'être en vie".

ADENAUER EN FRANCE

BONN. — Le chancelier Adenauer se rendra en visite en France les 21 et 22 septembre. Le chancelier allemand sera l'hôte du général de Gaulle, au château de Rambouillet. Le Dr Adenauer est actuellement en vacances à Cadenabbia, sur le lac de Côme. Il doit se rendre à Rome pour y être reçu par le pape et l'entretenir avec les responsables du gouvernement italien avant de regagner Bonn.

Wallace, dernier adversaire de l'intégration dans les écoles

TUSKEGEE. — Les habitants de Tuskegee, dans l'Alabama, décidés à obtempérer aux injonctions des pouvoirs publics et fédéraux, ont ouvertement marqué leur désapprobation de l'attitude violemment discriminatoire qui reste celle du gouverneur Wallace. Les écoles de Tuskegee, où l'ouverture des écoles a été empêchée par la troupe de l'Etat, envisage sérieusement d'aller en justice pour avoir raison de l'irréductible gouverneur.

Les yeux de tous les Américains sont tournés vers l'Alabama où le gouverneur a repris la vedette ces jours derniers à l'occasion de la rentrée scolaire. L'autorité locale avait décidé d'admettre les élèves noirs dans des écoles, le gouverneur entend, quant à lui, faire fi des ordres de Washington et interdire aux élèves de couleur de passer le seuil des écoles officiellement "intégrées".

Les écoles de Tuskegee doivent théoriquement ouvrir leurs portes aujourd'hui. Par-

mi les 93 établissements, trois ont inscrit cinq élèves noirs. Les difficultés auxquelles se heurte l'intégration raciale dans l'Alabama inquiète, selon certaines informations, le président Kennedy, et c'est à cause d'elles qu'il serait rentré à Washington, coupant court à ses vacances au Cap Cod.

Cependant, à Charleston, en Caroline du Sud, onze enfants noirs sont entrés hier à peu près sans incidents dans quatre écoles publiques précédemment réservées aux blancs, et dans la même ville les écoles catholiques ont admis, également pour la première fois, 15 enfants noirs.

A Baton Rouge, en Louisiane, la police a assuré l'ordre pour la rentrée de quatre jeunes filles noires au lycée de la ville.

A Savannah, en Georgie, 14 élèves noirs ont été admis dans des écoles pratiquant jusqu'à présent la ségrégation, et à Cambridge, dans le Maryland, a eu lieu l'"intégration" de 20 enfants noirs.

LES COURS DU GESU (COLLÈGE SAINTE-MARIE)

COURS DU SOIR POUR ADULTES offrent aux personnes intéressées à travailler comme secrétaires dans les bureaux de médecins, dans les hôpitaux ou dans d'autres services exigeant des connaissances médicales, deux cours de formation de secrétaires médicales:

SECRÉTARIAT MÉDICAL:

Cours de base: Théorie et pratique
Cours complémentaire: Culture médicale

DEMANDER UN PROSPECTUS AUX: COURS DU GESU

1180, RUE BLEURY — MONTRÉAL 2
UN. 6-3611

Les Occidentaux sont moins confiants qu'U Thant quant à l'avenir du Congo

Aux Nations Unies, le secrétaire général aimerait faire partager par les délégations occidentales, dont la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, sa confiance dans l'avenir du Congo-Léopoldville qui, selon lui, pourra se passer de la présence des militaires "onusiens" dès la fin de la présente année.

A Léopoldville, cependant, dans les milieux diplomatiques proches du gouvernement central, on s'interroge sur le bien-fondé de pareil optimisme. Car le ministre Adoula, s'il parvient, tant bien que mal, à maintenir une manière de stabilité politique, n'en est pas moins aux prises avec des difficultés réelles. Si ces difficultés devaient s'aggraver, l'armée nationale congolaise pourrait-elle, seule, faire régner l'ordre? Le général Mobutu, bien sûr, jouit d'une assez grande autorité sur ses troupes d'élite, quelques centaines de para-commandos bien encadrés par des officiers belges revenus depuis quelques mois. Mais les autres, les effectifs de l'intérieur, on estime, à Léopoldville, qu'ils sont plus proches de la bande armée que de l'unité militaire disciplinée.

Si le secrétaire général U Thant tente de faire admettre son point de vue par les Anglo-Saxons qui trouvent prématuré le retrait des "casques bleus" à la fin de cette année, c'est qu'il fait face à une situation financière des plus inquiétantes. Comme on le rappelle ici-même, voici quelques jours, les refus de contribuer au coût des opérations congolaises de l'ONU, manifesté par certains pays, dont la France et l'URSS, a considérablement affaibli la situation financière (déjà fort précaire, de l'organisation mondiale).

En retirant quelques milliers d'hommes du Congo, U Thant pense, avec raison, qu'il ferait une sérieuse économie. A l'heure qu'il est, l'ONU dispose encore de 7.700 hommes dans l'ancienne colonie belge dont l'armée nationale, quant à elle, groupe 30.000 hommes. Une autre raison qui incline U Thant à l'optimisme relève de l'organisation actuellement en cours de l'ANC. De nombreux paras sont à l'entraînement en Israël où le général Mobutu est, du reste, allé voir récemment. Bruxelles a

promis de prêter d'autres officiers qui viendront encadrer des unités supplémentaires. Mais tout cela, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de "Léo", ne pourra se faire aussi rapidement que l'on puisse envisager le retrait des "casques bleus" d'ici la fin de l'année.

Dans les cercles occidentaux, on assiste, avec une certaine inquiétude, à l'activité débordante des ambassades et missions diplomatiques communistes qui sont rentrées au Con-

go après en avoir été expulsées, précisément par le général Mobutu, lorsqu'il prit la situation en main. On fait remarquer que les 115 diplomates russes, en poste dans la capitale, se livrent à une activité politique intense et on les soupçonne d'aider les lumbistes à se refaire une place au soleil. Il n'en faut pas plus, aux diplomates anglo-saxons, pour craindre que le Congo, une fois partie la FNUC, "verse" tout naturellement dans le camp communiste.

PAYEZ VOS PRIMES RÉDUITES D'ASSURANCE AUTOMOBILE MENSUELLEMENT AVEC...

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BELAIR
INSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL — MONTRÉAL. TEL. 845-7281

Pourquoi suivre un cours de personnalité ?

Pour découvrir en soi des possibilités insoupçonnées;
— vaincre la timidité et développer des qualités de chef;
— faciliter les contacts et créer une bonne impression;
— parler en public dans n'importe quelle circonstance;
— vendre ses idées, ses produits et influencer les autres;
— relever son prestige et obtenir des promotions;
— aider son mari à mieux réussir en affaires;
— triompher de ses soucis et vivre plus heureux;
— réussir davantage dans l'éducation de ses enfants;
— faire de soi un homme ou une femme à succès;

Madame, mademoiselle, monsieur, le succès est à votre portée. Ce cours vous sera donné par des professeurs spécialisés ayant à leur crédit plus de 5.000 diplômés depuis 1952. Assistez à une leçon gratuite avant de vous inscrire.

Signalez: FE. 4-0874 ou OR. 7-6810 ou MU. 9-1401

Demandez un des professeurs:

Raymond SEGUIN, René BERTRAND, Florian ST-ONGE

Ecole de Personnalité Maisonneuve

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

COURS D'ANGLAIS

- Laboratoire de langues modernes
- Professeurs expérimentés
- Cycle ordinaire et cycle accéléré

— Date limite pour l'inscription: 14 septembre

Dépliants sur demande à:

Extension de l'Enseignement,
Université de Montréal,
Case postale 6128,
Montréal, Québec.

Téléphone: 733-9951, postes 396-397-398 et 229

ATTRIBUTION DES \$5.000.00 DU CONCOURS "SICO" '63



Un tirage présidé par M. J.-Jacques Bédard, député du comté de Québec et vice-président de l'Assemblée législative a désigné monsieur RAYMOND ROY, 947 avenue Fabre, Thetford-Mines pour le premier prix de \$5.000.00 offert par la Peinture Sico Limitée lors d'un récent concours. L'heureux gagnant de ce prix s'était procuré sa peinture chez J.-E. Ferland Limitée, 55 Notre-Dame Sud, Thetford-Mines, dépositaire Sico. Le choix du gagnant s'est fait récemment parmi des dizaines de milliers d'adhésions, ce qui atteste de la grande popularité des produits Sico. Étaient aussi présents à ce tirage, (de gauche à droite), MM. J.-Arthur Bédard, C.A., gérant général adjoint de Peinture Sico Limitée; P.-E. Giguère, gérant de Payer Publicité Inc.; Marcel Deslauriers, vice-président de Peinture Sico Limitée; M. J.-J. Bédard; Roméo Fillion, président de Peinture Sico Limitée; G.-H. Payer, président de Payer Publicité Inc.; J.-P. Lortie, contrôleur et Robert Côté, gérant-associé des ventes de Peinture Sico Limitée. Les noms des 165 autres gagnants qui se partagent une somme de \$4.000.00 sont affichés chez tous les dépositaires SICO.

MM. J.-E. Ferland, Raymond Roy et Marcel Deslauriers

JE ME PENSais BATTU D'AVANCE



Je suis un entrepreneur en construction. Dans le passé, lorsque je voulais obtenir un contrat, je craignais d'aller rencontrer des hommes importants. J'avais peur de les déranger et de ne pas pouvoir répondre à leurs objections. Je me sentais vaincu avant d'entrer.

Maintenant, quand je vais offrir les services de ma compagnie, j'ai plus d'aplomb; je m'exprime avec plus de conviction et je constate que mes paroles ont plus de poids. Je suis certain de doubler mes ventes cette année, car je suis en mesure de donner mon plein rendement; je suis tellement plus sûr de moi!

Tout ça grâce à quoi? Grâce au merveilleux cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir tous les jours de mieux en mieux.

Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y vivent le fameux volume: "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!" en vente partout, écrit par Jean-Guy Leboeuf.

C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité c'est un véritable cours de relations humaines, de formation de chef et de persuasion par la parole.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 5.000 gradués distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 4 ou jeudi le 5 septembre à 8 heures, à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 222; (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, signalez VI. 2-8186.

Silvio Violanti

fondateur de la maison

SILVIO VIOLANTI

tailleur ecclésiastique et civil depuis 35 ans

et fournisseur des COLLEGES, SEMINAIRES, PRESBYTERES, et COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

ainsi que les uniformes pontificaux des ordres équestres

A tous nos anciens et nouveaux clients,

L'authentique Silvio Violanti est toujours situé à la même adresse, 1651, rue St-Denis, et son numéro de téléphone demeure toujours: VI. 9-2874.

Personne ne représente actuellement la maison SILVIO VIOLANTI. Néanmoins vos mesures sont toujours dans nos filières. Un simple appel téléphonique de votre part ou une courte lettre et nous pouvons sur le champ vous confectionner votre soutane sans aucune difficulté.

Au bénéfice de ses nouveaux clients, Silvio Violanti, fort de sa vaste expérience, peut aujourd'hui confectionner une soutane sans essai. Il suffit de nous donner votre grandeur, vos mesures de poitrine et de la taille ainsi que votre encolure et nous procédons sans plus. Si quelques particularités vous caractérisent il est suffisant de nous les signaler.

A votre demande nous pouvons vous envoyer des échantillons et les prix, cela sans aucune obligation de votre part.

Comme par le passé Silvio Violanti est toujours fier de vous servir; mais il l'est davantage encore de savoir que ses clients sont satisfaits.



Signor Silvio Violanti

LE CINÉMA EN ANGLETERRE

A nouveau cinéma, nouveaux acteurs

Par Jean LITTLEFIELD

On parle beaucoup des jeunes acteurs qui se distinguent sur l'écran britannique à l'heure actuelle: de Peter O'Toole, par exemple, de Richard Har-

Subventions pour la poésie

OTTAWA — Les Jeunes associés du Musée des Beaux-Arts de Montréal viennent d'obtenir du Conseil du Canada une subvention de \$635, grâce à laquelle ils présenteront au public de la métropole deux soirées de poésie. Cette initiative a pour objet de faire voir l'effet des influences régionales sur la poésie anglo-canadienne et d'illustrer, à des fins de comparaison, l'évolution de la poésie en langue française. Les soirées seront organisées avec la collaboration du poète Louis Dudek, professeur à l'Université McGill. Elles auront lieu au Musée des Beaux-Arts à la fin d'octobre. A chacune des soirées, trois poètes seront invités à présenter de leurs œuvres. Pour la première, on a invité un poète de la Colombie-Britannique et un poète des provinces Maritimes, ainsi qu'un représentant de la jeune poésie du Canada français. Des poètes d'Ottawa et de Toronto et un autre poète canadien français feront les frais de la seconde soirée.

À SAINT-LÉONARD

Peintures et sculptures esquimaudes de 1,500 ans d'âge à nos jours

La double exposition des peintures et sculptures du Québec et d'art esquimaux qui débute le 21 septembre à la cité de St-Léonard, vient de s'enrichir de 50 nouvelles pièces, provenant du Grand nord, et considérées comme patrimoine national. Ceci porte à 150 le nombre des exhibits d'art esquimaux qui seront montrés entre les 21 et 29 septembre à la cité de St-Léonard. Le propriétaire de la collection, M. Joseph-Emanuel Valois, est venu du Grand nord canadien et aidera à la préparation de

l'exhibit esquimaux, qui comporte deux aspects: des pièces contemporaines de 1954 à 1963, des pièces anciennes ayant de 500 ans à 1,500 ans.

Dans la collection, à côté des belles et typiques sculptures sur pierre et ivoire, des objets témoignent de l'existence passée et présente d'un petit peuple intelligent, étonnamment débrouillard et habile. Dans la collection de 500 ans et plus, des instruments, des flèches, des coutures à cuir, des harpons, des manches de ligne, etc. Mais la pièce majeure est sans doute une défense d'ivoire de narval mesurant quelque huit pieds sur laquelle est racontée en sculptures, la rencontre des Vikings et des esquimaux, à un moment de l'histoire qu'il serait difficile de préciser.

Un troisième groupe de la collection, réunit les vestiges de la tragique expédition de Franklin en 1847; un traineau exécuté dans du bois d'épave, des boîtes de conserve, de la porcelaine, souvenirs de la dernière expédition.

Les visiteurs comparant le passé et le présent, pourront constater que même chez les esquimaux, le modernisme existe, et que l'évolution à l'œuvre est la même que chez les humains. Quelle différence par exemple, entre le harpon d'il y a 1,200 ans et celui utilisé aujourd'hui!

LORS DE SON ENTERREMENT

André Malraux rend hommage à G. Braque

PARIS — Un communiqué publié par le ministère des Affaires Culturelles de France a annoncé que des funérailles nationales ont été organisées avant hier pour Georges Braque, le grand peintre français décédé à l'âge de 81 ans, à son domicile parisien.

M. André Malraux, ministre des Affaires Culturelles, a rendu hommage à la mémoire du maître au cours d'une cérémonie officielle organisée dans la cour du musée du Louvre. Un détachement de l'armée a rendu également les honneurs militaires.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

CBFT — Canal 2

1.30 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 LONG MÉTRAGE
"J'ai une idée" avec Raimu et Simone De-puyve
3.30 LONG MÉTRAGE
"Chiens perdus sans maître" avec Jean Gabin, Anne Daa et Serge Lecointe
5.00 "Bonne nuit de Florence"
5.30 La "P'tite Semaine"
6.00 Médard et Barnabé
6.30 Téléjournal
6.40 Édition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Volez-vous jouer avec moi
8.30 L'air de Québec
9.00 Votre courrier
9.30 Copain, copain
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.30 Édition métropolitaine
10.45 Nouvelles du sport
10.50 CINEA
"Le Fils de Robin des Bois" avec Cornel Wilde et Anita Louise
12.00 Coquelicot musical
1.30 Nouvelles de chez-nous
1.45 EN MATINÉE
"Copains du dimanche"

CBFT — Canal 2

1.30 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 LONG MÉTRAGE
"J'ai une idée" avec Raimu et Simone De-puyve
3.30 LONG MÉTRAGE
"Chiens perdus sans maître" avec Jean Gabin, Anne Daa et Serge Lecointe
5.00 "Bonne nuit de Florence"
5.30 La "P'tite Semaine"
6.00 Médard et Barnabé
6.30 Téléjournal
6.40 Édition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Volez-vous jouer avec moi
8.30 L'air de Québec
9.00 Votre courrier
9.30 Copain, copain
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.30 Édition métropolitaine
10.45 Nouvelles du sport
10.50 CINEA
"Le Fils de Robin des Bois" avec Cornel Wilde et Anita Louise
12.00 Coquelicot musical
1.30 Nouvelles de chez-nous
1.45 EN MATINÉE
"Copains du dimanche"

ris, qui donna une interprétation si remarquable dans *This Sporting Life*, et de Tom Courtenay, vedette de *The Loneliness of the Long Distance Runner*. On a moins parlé des jeunes actrices qui commencent à percer et qui semblent appelées à un grand succès.

Prenez Samantha Eggar, par exemple, qui a eu la force de refuser lorsqu'on lui a offert d'aller à Hollywood jouer aux côtés d'Elvis Presley. "C'est que, dit-elle, le rôle des partenaires de Presley ne consiste qu'à être jolies et après, on n'entend plus jamais parler d'elles". Samantha, qu'on appelle Sam, a les cheveux fauves et des taches de rousseur et est âgée de 23 ans. Sa première chance lui a été donnée dans *The Wild and the Willing* où elle a tenu le rôle de Josée, étudiante complètement dominée par le garçon qu'elle aime. "Un rôle qui ne correspond nullement à mon caractère", déclare Sam.

Née à la campagne, elle habite un petit appartement à Londres dans le quartier de Chelsea, elle part généralement à la campagne pour le week-end, pour se livrer aux plaisirs de l'équitation. Elle sait traire les vaches et conduire un tracteur. Elle s'y connaît également en mécanique et aime faire la cuisine bien qu'elle soit végétarienne. Son père est général de brigade et elle estime que c'est de lui qu'elle tient son esprit pondéré.

Julie Christie, âgée de 21 ans, a eu sa première chance dans un programme à épisodes de la télévision "A for Andromeda". Elle a tenu aussi des rôles relativement secondaires dans "Crooks Anonymous" et dans "The Fast Lady". On pourra la voir bientôt dans le rôle de Liz avec Tom Courtenay dans "Bill and Liz". Elle considère que c'est le meilleur rôle qu'elle ait eu jusqu'à ce jour.

Miss Christie est née en Inde, où son père était planteur de thé. Elle fit ses études dans un pensionnat anglais, et à l'âge de 16 ans se rendit en France pour y étudier les beaux-arts. Elle devint ensuite élève de l'école centrale d'élocution et de l'art dramatique de Londres (Central School of Speech and Drama). Elle habite actuellement à Londres dans le quartier d'Earls Court, où elle occupe un appartement meublé d'objets qu'elle a achetés principalement dans des boutiques d'antiquaires assez modestes. Elle compte de nombreux amis, artistes et acteurs également, aime la toilette et considère que les comédies "sont tout à fait dénuées d'intérêt pour les actrices. Tout ce qu'on leur demande c'est d'être jolies tandis que les hommes remportent tous les succès de rire".

Le Festival de Tours

Les "IXe Journées internationales du film de court métrage" se dérouleront à Tours, (France) du 28 novembre au 2 décembre 1963. Ces journées permettront de confronter les plus récentes réalisations du cinéma de court métrage, quels qu'ils soient, techniques de réalisation et leurs modes de diffusion (films de spectacle, d'information, de télévision, etc.).

Le jury international composé de personnalités représentant les grandes disciplines littéraires, artistiques et scientifiques, décernera à l'issue du Festival le Grand prix du film de court métrage — Tours 1963.

Il attribuera trois prix spéciaux — plaquettes d'argent aux armes de Touraine — dont il décidera la qualification et un prix pour une première oeuvre.



Après "Orphéo negro", le cinéma Empire dans le cadre de sa nouvelle politique de cinéma de répertoire contemporain, présente deux grands films. "LA NUIT" ("La Notte") d'Antonioni, un des films importants de cet auteur et une comédie de Broca "LE FARCEUR". Le succès remporté par cette programmation, la maintient à l'affiche pour une deuxième semaine.

Saison 1963-64 à la Philharmonia

La 7e saison de La Philharmonia commencera, à la 1re répétition, mercredi, le 11 septembre, à 8 h 30 p.m., au gymnase Strathcona, 520, chemin Ste-Catherine. Il y a quelques places de libres dans la section des cordes. Les musiciens qui veulent faire partie de l'ensemble doivent faire application, sans tarder, au secrétariat, 8531, rue Champlain, app. No 3, tél. 277-4603. Louis Haritver dirigera ce grand orchestre pour la 4e saison consécutive avec, comme assistant-directeur, Samuel Levitan, musicien bien connu.

Trois concerts sont au programme de cette saison: jeudi, 28 novembre, au Plateau, dirigé par Louis Haritver. Au programme: Ouverture "Le Roi d'Ys" de E. Lalo — Symphonie No 1 de G. Bizet — Concertino en mi b. de C. von Weber (pour clarinette et orchestre) avec le soliste Franco Orfino — Les Danses Poloviennes de A. Borodine.

Jeudi, 12 mars, au Plateau, dirigé par Samuel Levitan, au programme: "Khovantchina", introduction, de I. Moussorgsky — Chaconne en ré mineur de J.S. Bach — Concerto en ré majeur de L. van Beethoven avec le soliste Louis Haritver, violoniste — Symphonie No 3 (du Rhin) de R. Schumann.

Mardi, 12 mai, au Plateau, dirigé par Louis Haritver, au programme: Prince Igor, ouverture de A. Borodine — Suite romaine, Op. 9, de G. Enesco — Adagio (section des cordes) de S. Barber — Extraits de La Bohème de Puccini avec Thérèse Guérard et Jean-Paul Smith — Symphonie en si b. Op. 20, de E. Chausson.

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE — "Romanoff and Juliet" — 9 h 30. "Relache", lundi et mardi.

THÉÂTRE DE L'ANSE — (Dorion) "Patate" — 9 h. "Relache", vendredi.

THÉÂTRE DE L'ESTEREL — (St-Marguerite) — "Le Cocotier" — 9 h. "Relache", lundi et mardi.

THÉÂTRE DES PRAIRIES — (Joliet) "Géorgie et Margaret" — 9 h 30. Relache vendredi.

THÉÂTRE DE MARJOLEINE — (Eastman) "Les moments sacrés" — 9 h 30. Relache lundi.

THÉÂTRE-CLUB (Comédie Canadienne) "Turcaret" — à 8 h 30.

THÉÂTRE LE GARDIEN — (Repentini) "Vengeance d'une orpheline russe" — 9 h 30. Relache lundi.

CINÉMA

ALOUETTE "Cleopatra" — Tous les jours 2.00 - 8.00. Dimanche 2.00 - 8.00.

AVENUE — "This Sporting Life" — 12.30 - 2.45 - 4.55 - 7.10 - 9.35.

BILOU — "La Douceur de vivre" — 12.00 - 4.07 - 8.24 - "Vaisseau spatial sur Venus" — 2.20 - 6.37 - 10.54.

CANADIEN — "Adieu ma belle Lola" — 12.00 - 3.20 - 6.40 - 10.05.

"Mon Oncle du Texas" 1.40 - 5.05 - 8.30.

CAPITOL — "Savage Sam" — 10.10 - 12.05 - 2.05 - 4.15 - 6.30 - 9.20. Enfants de plus de 10 ans sont acceptés à compter de 3.50.

CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE — salle Alain-Resnais "Harakiri" — lun. à ven. 7.30 - 10.00; sam. 5.00 - 7.30 - 10.00; dim. 2.00 - 5.00 - 7.30 - 10.00 — sous-titres anglais.

Salle Eisenstein — "Harakiri" — CINEAMA THEATRE IMPERIAL — "How the West was won" tous les soirs 8.30; mardi, mercredi, jeudi, 2h. Mats: sam. et dim. 1.00 - 4.45.

COMÉDIE CANADIENNE — "Zazie dans le Métro" — dimanche, 5.00 - 7.00 - 9.00; semaine: 7.00 - 9.00 - sam., 5.00 - 7.00 - 9.00, à compter du 1er septembre.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

DORVAL — "Summer Magic" et "The Legend of Lobo" — 1.00 - 7.30 — (Salle Dorée) "Giant" — 8.00 sam. — dim. lundi, merc. 1.00.

EMPIRE CINEMA D'ESSAI — "La Nuit" 6.25 - 10.00 — "Le Farceur" 8.25.

FRANCAIS — "La Dernière Attaque" 2.50 - 6.10 - 9.35 — "Le Bal des Sirènes" — 1.00 - 4.25 - 8.30.

KENT — "Divorce Italian Style" — 1.30 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30.

LAVAL — "La Fille Dans La Vicoire" — 12.00 - 2.35 - 5.07 - 7.40 - 12.20 — "Vers Le Cap" — 1.25 - 4.05 - 6.30 - 9.10.

LOEWIS — "Come Blow Your Horn" — 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.15 - 9.25.

MONKLAND — "Madame" 2.10 - 5.35 - 9.40 — "The Wrong Arm Of The Law" — 12.40 - 4.10 - 8.00 — "Wedding Of The Year" — 3.50 - 7.40.

OUTREMOSSANT — "Bye Bye Birdie" — 1.35 - 4.10 - 6.40 - 9.15.

PALACE — "The 12th of Adrian Messenger" — 10.20 - 12.30 - 2.45 - 4.55 - 7.15 - 9.35.

PAPINEAU — "La Dernière Attaque" — 1.05 - 4.50 - 8.00 — "Le Bal des Sirènes" — 2.40 - 6.00 - 9.20.

PARISIEN — "L'Aventura" — 12.40 - 3.25 - 6.15 - 9.05.

PIC — "Villalby" — (Grande salle) — "8½" — 12.00 - 2.20 - 4.25 - 6.55 - 9.15 — (Petite salle) — "Bell' Antonio" — 12.35 - 3.00 - 5.00 - 7.10 - 9.15.

PLAZA — "Adieu ma belle Lola" — 12.00 - 3.20 - 6.40 - 10.05 — "Mon Oncle du Texas" — 1.40 - 5.05 - 8.30.

RIVOLI — "La Dernière Attaque" — 3.25 - 6.15 - 9.05.

ST-DENIS — "Villalby" — (Grande salle) — "8½" — 12.00 - 2.20 - 4.25 - 6.55 - 9.15 — (Petite salle) — "Bell' Antonio" — 12.35 - 3.00 - 5.00 - 7.10 - 9.15.

SNOWD — "The Balcony" — 3.25 - 6.15 - 9.05.

ST-DENIS — "Villalby" — (Grande salle) — "8½" — 12.00 - 2.20 - 4.25 - 6.55 - 9.15 — (Petite salle) — "Bell' Antonio" — 12.35 - 3.00 - 5.00 - 7.10 - 9.15.

ST-DENIS — "Villalby" — (Grande salle) — "8½" — 12.00 - 2.20 - 4.25 - 6.55 - 9.15 — (Petite salle) — "Bell' Antonio" — 12.35 - 3.00 - 5.00 - 7.10 - 9.15.



Maurice Chevalier sera de nouveau parmi nous, au théâtre Saint-Denis, à compter de ce soir et les 5, 6 et 7 septembre, alors qu'il présentera son programme de chansons, d'anecdotes et de sketches comiques. C'est Canadian Concerts and Artists qui, pour la cinquième fois, ramène l'illustre vedette du music-hall français.

Inscriptions pour les Prix littéraires Charles Veillon

Le concours littéraire aux Prix internationaux Charles Veillon 1963 (décernés en 1964) dotés de 5,000 francs suisses chacun, est ouvert. Les auteurs, de quelque nationalité qu'ils soient, peuvent présenter un ou deux romans en langues française, italienne ou allemande et demander les conditions de participation ou toutes indications utiles au PRIX CHARLES VEILLON, avenue d'Ouchy 29c, Lausanne (Suisse).

Le jury de langue française est présidé par M. André Chamson, de l'Académie française, le jury de langue italienne par M. le professeur, Dr Reto Roedel, et le jury de langue allemande par M. le ministre Carl-J. Burckhardt. Le PRIX Charles Veillon, d'un montant de cinq mille francs suisses, est destiné à couronner chaque année, sans distinction de nationalité, l'auteur du meilleur roman de langue française, original, qui sera

présenté au concours. Il est décerné chaque année et ne sera jamais partagé. La première attribution a eu lieu au printemps 1948.

Pour être admis à concourir, les auteurs doivent signer la fiche d'inscription annexée au règlement, attestant qu'ils ont pris connaissance de celui-ci et qu'ils souscrivent à tous ses articles. En retournant signée la fiche d'inscription, les candidats au PRIX s'engagent d'honneur à ne présenter au jury que des textes originaux, entièrement de leur cru.

Chaque auteur est autorisé à soumettre au concours un roman ou un recueil de nouvelles. Le texte peut être soit un manuscrit inédit, soit l'épreuve d'un ouvrage à paraître, soit un ouvrage paru. Dans ce dernier cas, ne seront retenus que les ouvrages sortis en librairie entre le 1er janvier 1963 et le 29 février 1964. Aucun ouvrage ayant déjà été honoré d'un prix ne pourra recevoir le PRIX Veillon.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.

Les textes manuscrits devront parvenir au Secrétariat du PRIX, sous pli recommandé, jusqu'au 29 février 1964. Quant aux ouvrages imprimés, le dernier délai d'envoi est fixé:

1) pour ceux qui auront paru au cours de l'année 1963, au 31 décembre 1963, au plus tard;

2) pour ceux qui auront paru au cours des mois de janvier et février 1964, au 29 février 1964, au plus tard.

Les textes doivent être adressés en deux ou si possible trois exemplaires, soit dactylographiés, soit en épreuves, soit en volumes.</

L'univers féminin



Costume du soir en lamé or et argent de lignes très simples. La blouse est en mousseline de soie blanche, à petits plis. C'est signé Frances Stewart.



Cet ensemble sportif pour la maison est une création France Davies. La surblouse décolletée en V, semblable au gilet d'homme, est en tissu à longs poils de fibre acrylique "Orlon" et de Verel. Elle se porte sur une blouse à manches longues et avec une jupe étroite en jersey nylon à fini mat.

Une collection ratée

Trop de recherche dans le style et les tissus

Autant la presse féminine a été emballée, l'autre jour, par la collection du jeune couturier montrealais, Michel Robichaud, autant elle a semblé déçue, hier matin, de la collection automne-hiver 63-64 présentée en avant-première par l'Association des Couturiers canadiens dans les salons du maître Raoul Jean Fouré.

Huit membres de l'Association ont présenté chacun six modèles sous le titre général: "Richesse sans ostentation". Nous aurions préféré une collection placée sous le signe de la simplicité et non sous le signe d'une recherche beaucoup trop évidente et trop élaborée. Certains modèles étaient choquants de mauvais goût: tissus et choix de couleurs d'apparence bon marché, style si étudié, si tarabiscoté que l'on ne saurait même lui donner le qualificatif

ornée de sequins rouges rubis et de perles rouges. Cela fait trop nouveau-riche. Nous accordons toutefois une mention spéciale à "Vive la Canadienne", un manteau en mohair et laine, sans boutonage, qui s'ouvre au moyen d'une fermeture-éclair. Très ingénieux.

FRANCE DAVIES

DE MONTREAL

"Modes en double", tel est le titre de sa collection. Dans plusieurs de ses modèles, France utilise une ou plusieurs épaisseurs de tissu. Ainsi, deux épaisseurs de chiffon doré deviennent tour à tour une robe et une cape ornée de soutache dorée. De cette collection, nous avons particulièrement aimé une robe tunique en jersey de laine rayé or et gris avec panneaux ouverts laissant en-

du soir qui sera portée sous un étroit manteau, également pleine longueur, genre tailleur et taillé dans du Viscose noir et du nylon élastique. L'effet est assez inattendu. Il y a dans cette collection un ensemble "chez soi", particulièrement de mauvais goût en soie rose bonbon.

OLIVIA

DE HAMILTON

Tous les items de cette collection ont des capuchons depuis la robe de vacances jusqu'à la robe du soir, sans oublier la robe de mariée en crêpe blanc, coupée sur le biais, et dont le capuchon tient lieu de voile. Cette collection se place sous le signe de la jeunesse et ne saurait convenir à toutes les femmes. Nous avons noté une robe tunique en velours à côtes,



Robe du soir, légère et vaporeuse, en mousseline de soie jaune très pâle. Le savant drapé du corsage s'ouvre en un capuchon. C'est une création Olivia.

L'Association des couturiers canadiens

"haute couture", sequins et perles rouges, etc. Oui, nous avons été déçus, mais il y a tout de même des mentions d'honneur à décerner, des bons points à accorder.

DES TISSUS CANADIENS

Chaque couturier devait présenter trois modèles en tissus canadiens. Plusieurs ont utilisé des tissus synthétiques: nylon Antron dans un ravissant bouclé blanc; fibre acrylique d'Orlon et de Verel créant un effet de tissu poilu comme le veut la mode actuelle; bouclé brillant en double tricot nylon Antron très souple; jersey de nylon; velours Viscose en trois teintes de rouge dans lequel Fouré a coupé une élégante robe du soir; Terylene et Laminex de laine très soyeux, etc. Tous ces tissus sont intrigants et celles qui cousent elles-mêmes leurs vêtements auraient sûrement avantage à s'enquérir dans les magasins de tissus à la verge de ces nouveautés.

Certains tissus de la collection sont par ailleurs trop tache-œil autant par la texture que par la couleur et ne recherchent que l'effet à obtenir: robe bonbon, vert limette, rayé tigre, rose éclatant qui fait mal aux yeux.

Voici pour les grandes lignes; parlons maintenant de chaque couturier.

MARIE-ANTOINETTE

DE MONTREAL

Cette dessinatrice se sert avec avantage de la technique du biais et affectionne les drapés. Presque tous ses modèles moulent bien le corps et sont féminins d'allure. Marie-Antoinette aime les couleurs crues et voyantes: une de ses robes du soir en Orlon rouge est

trevoir une étroite jupe grise en tissu uni. Nous avons par ailleurs moins aimé cette robe en jersey de nylon ornée de jais, d'apparence bon marché.

MARIO DI NARDO

DE MONTREAL

Ce jeune couturier ne s'est pas démenti: il nous a présenté, comme à son habitude, une collection jeune, charmante, bien coupée. A noter: les larges cols raides, reversibles qui caractérisent plusieurs modèles de sa collection. Une mention particulière va à: "En garde", un ensemble de sport très amusant en jersey de laine rayé rouge et noir se composant d'une jaquette-chemise, d'une jupe à la hauteur du genou et d'un pantalon. Très fantaisiste, très jeune fille espiègle.

RAOUL JEAN FOURÉ

DE MONTREAL

Dans sa collection "Extravaganza", ce couturier d'habitude sage, nous présente cette fois des modèles très élaborés, un peu trop peut-être. Nous pensons par exemple à un volumineux manteau-cape en laine grise deux tons entièrement circulaire, sur lequel se détachent deux manches de mouton gris naturel. C'est très compliqué. Nous préférons les modèles plus simples, mais combien élégants, auxquels nous a habitués ce maître de la haute couture.

EVE LYN

DE MONTREAL

Dans cette collection, il y a des modèles jeunes, délégués; d'autres très sophistiqués. Cette dessinatrice aime bien les encolures en V des chandails genre "pull". Elle prolonge la forme primitive du chandail jusqu'à terre pour la robe

brun foncé, portée sur une chemise à capuchon en jersey de laine brun; tenue idéale pour la sportive ou l'étudiante.

RODOLPHE

DE TORONTO

Dans cette collection il y a du joli et du laid. Du joli: un manteau très simple de lignes, en peluche rouge foncé, retenu au col par une cordelette en même tissu. Du laid: un poncho circulaire en Orlon blanc recouvrant un costume bleu pâle en nylon et coton élastique. Indigne d'une collection haute couture.

FRANCES STEWART

D'OTTAWA

Ce couturier combine deux ou plusieurs couleurs, de même que deux ou plusieurs tissus dans un seul modèle. Ainsi par exemple, un costume de dîner en lamé or et argent, jaquette sans col, jupe droite, porté avec une blouse blanche, très légère, entièrement plissée. De ce couturier, mentionnons encore une magnifique toilette de bal en tissu laine et soie dans des teintes adoucies de pourpre, brun, vert et rouge. Modèle inusité, autant par sa coupe que le tissu employé.

O O O

Disons, pour nous résumer que la collection présentée cet automne par l'Association des couturiers canadiens n'est pas un succès. Il y a de bons points, certes, mais nous ne serions pas fiers, si l'occasion s'en présentait, de la voir se promener à l'étranger. Nous aurions même honte. Nous savons faire beaucoup mieux.

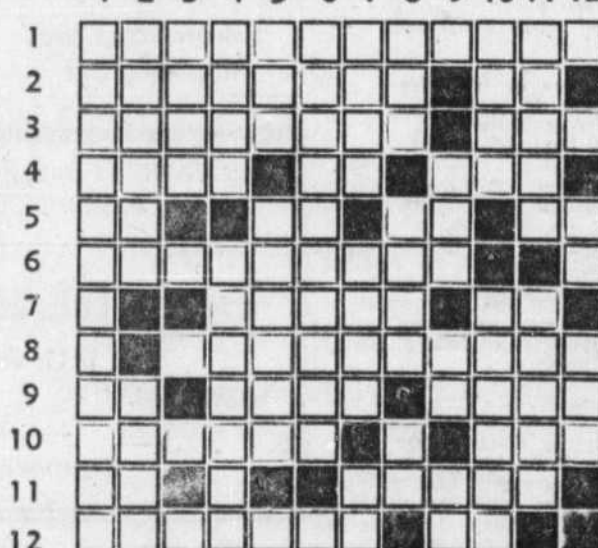
Renée ROWAN



Mario di Nardo nous propose une fois de plus une collection jeune d'allure. Ce manteau en mohair soufflé est d'un rose-rouge très voyant. Un mince cordonnet en satin de même couleur tient lieu de ceinture et se noue juste en-dessous du buste, créant un effet de taille haute.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT:

- Il épargne bien des souffrances.
- Vitesse — Coutumes
- Résultat d'une division — Volatile
- Etui en désordre — Divinité — Plante textile
- Infinitif — Adverbe — Familier — Conjonction
- Se risquent à
- Retient le navire sur place — Champion
- Recueil de poésies
- Possessif — Comme un ciel d'automne — Vase funéraire
- Couverte d'un dépôt humide — D'un auxiliaire
- Négation — Captée par les postes de radio
- Grande frayeur — Ville biblique

VERTICALEMENT:

- Décision favorable à l'accusé
- Ni pour l'un ni pour l'autre — Allié
- Prénom
- Port de la Méditerranée — Osciller d'avant en arrière
- Séparation — Milieu
- Gradation sociale ou administrative
- Dangereux quand il fume — Divinité — Métal
- Partie au tennis — Peu rapide à l'envers — Préposition
- Prêt connaissance — Marque un lieu — A payer
- Marque l'étonnement — Acceptor
- Etablissement industriel — Dans le nez
- Possessif — Fin de participe

La couture chez soi

La seule garniture de cette robe toute simple et amincissante est le décolleté à angle souligné d'un gros bouton. Le patron imprimé no 9391 est offert pour les tailles 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2 et 22 1/2.

La grandeur 16 1/2 requiert 3 1/2 verges de tissu de 39 pcs de largeur. Ce patron est en vente au prix de 50c au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec

mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inscrire un bon de poste.



Solution d'hier

Horizontalement:

- ECHAFAUDAGE
- FOIRE — NAVETS
- FREMIER — MENEE
- RARE — ACERE
- ON — DA — TAIT
- RACAILLE
- ARTURO
- ETANT — UR — GEL
- RO — INSOLITE
- IMPOSE — NIER
- EBATS — ETE — ET
- ENEE — NOS

Verticalement:

- EFFRONTERIES
- CORAN — TOMBE
- HIER — ARA — PAN
- ARMEE — OTE
- FEI — RATISSE
- RADAR — NE
- UN — CACTUS — EN
- DAME — AURONT
- AVERTIR — LIEN
- GENEALOGIE
- ETE — IL — TRES
- SENTE — LE

Le maire d'Ottawa n'est pas un ange

"Quoi qu'entreprene une femme, elle aura beau réussir deux fois mieux qu'un homme, elle en tirera deux fois moins de crédit", affirme Madame le Maire Charlotte Whitton. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de septembre le portrait fascinant de cette fouguese célibataire, dont un électeur a dit: "Elle est infernale, mais pour le travail, on doit lui tirer son chapeau." Achetez Selection de septembre aujourd'hui!



Institut Canadien de Caractérologie Inc.

174, RUE PRICE EST
CHICOUTIMI, P. QUE.
(C.P. 472)

Cours de Grapho-Analyse par correspondance: (graphologie) — élémentaire et professionnel.
AUTRES COURS DE CARACTEROLOGIE.
Peut intéresser toute personne cultivée ou dirigeante: directeurs d'école, professeurs, gérants de personnel, etc.
Prospectus expédié sur demande.



LUNCH, DÎNER, THÉ ET COCKTAILS
Café-terrace nouvellement décoré

Ritz Garden

SERVICE DE STATIONNEMENT
PREPOSE AUX AUTOMOBILES A L'ENTREE
HOTEL RITZ CARLTON

M. Léon Lortie au congrès de l'ACELF :

Le recours à l'image dans l'enseignement n'est valable qu'à certaines conditions

VANCOUVER (De notre envoyé spécial) — Dans une causerie qu'il a prononcée au cours d'une séance plénière, M. Léon Lortie a affirmé que l'image peut devenir un schéma si son usage ne repose pas sur une expérience concrète.

Bizier...

(suite de la première page)

ans, a tenu une conférence de presse. Il venait tout juste de descendre de l'aéronef d'Air Canada qui l'a ramené de North Sydney en Nouvelle-Ecosse jusqu'à Montréal. Dans la foule des voyageurs qui arrivaient, qui parlaient, dans la foule des parents et amis, des questions fusèrent.

Qu'est-ce qui se passe ?

What's going on ?

Un quidam, rondouillard et

mieux informé que les badauds

clame : "It's that guy, Bizier, you know, the terrorist. He's

coming back the b... d'..."

Les photographes bourdon-

naient comme des abeilles au-

tour du jeune voyageur. La té-

lvision braque ses caméras

brillantes de leur essaim de

la presse montrealaise. Ri-

chard Bizier refuse de répondre

en anglais aux questions qui

lui sont posées dans cette lan-

gue. Le représentant du canal

12 devra demander au jour-

naliste du DEVOIR de servir

d'interprète entre lui et Bizier

pour une entrevue filmée.

Non pas que Bizier ne parle

pas l'anglais. Au contraire, il

explique avec diplomatie qu'il

ne parle pas, mais qu'il ne

peut pas, car il ne voit pas

autrement qu'en anglais. La

"nécessité impérieuse" pour lui

de parler en français est une

question de principe. Il ne

peut pas parler français, car

il ne le voit pas autrement

qu'en anglais. La "nécessité

impérieuse" pour lui de parler

en français est une question

de principe. Il ne peut pas

parler français, car il ne le

voit pas autrement qu'en

anglais. La "nécessité impé-

rieuse" pour lui de parler en

français est une question de

principe. Il ne peut pas parler

français, car il ne le voit pas

autrement qu'en anglais. La

"nécessité impérieuse" pour

lui de parler en français est

une question de principe. Il

ne peut pas parler français,

car il ne le voit pas autrement

qu'en anglais. La "nécessité

impérieuse" pour lui de parler

en français est une question

de principe. Il ne peut pas

parler français, car il ne le

voit pas autrement qu'en

anglais. La "nécessité impé-

rieuse" pour lui de parler en

français est une question de

principe. Il ne peut pas parler

français, car il ne le voit pas

autrement qu'en anglais. La

"nécessité impérieuse" pour

lui de parler en français est

une question de principe. Il

ne peut pas parler français,

car il ne le voit pas autrement

qu'en anglais. La "nécessité

impérieuse" pour lui de parler

en français est une question

de principe. Il ne peut pas

parler français, car il ne le

voit pas autrement qu'en

anglais. La "nécessité impé-

rieuse" pour lui de parler en

français est une question de

principe. Il ne peut pas parler

français, car il ne le voit pas

autrement qu'en anglais. La

"nécessité impérieuse" pour

lui de parler en français est

une question de principe. Il

ne peut pas parler français,

car il ne le voit pas autrement

qu'en anglais. La "nécessité

impérieuse" pour lui de parler

en français est une question

de principe. Il ne peut pas

parler français, car il ne le

voit pas autrement qu'en

anglais. La "nécessité impé-

rieuse" pour lui de parler en

français est une question de

principe. Il ne peut pas parler

français, car il ne le voit pas

autrement qu'en anglais. La

"nécessité impérieuse" pour

lui de parler en français est

insistant sur la nécessité

d'accrocher ce que l'on montre

sur les notions acquises par

l'enfant ou des expériences qui

lui sont familières, le secrétaire

général de l'U de M., a

signalé : "Nos connaissances ne

sont pas des faits isolés; elles

se rattachent les unes aux au-

tres et c'est ainsi que l'on ap-

prend vraiment quelque chose.

L'enseignement ne consiste pas

à accumuler des faits mais à

apprendre à les relier entre

eux, à établir des rapports de

similitude, de cause à effet, de

coordination et de subordina-

tion."

M. Lortie a précisé que, "s'il

ne s'appuie pas sur une prise

de contact directe de la réalité,

le schéma n'en donne qu'un

image déformée, contre au-

ture. Les pédagogues à cet

égard ont abusé du livre, du

manuel qu'ils ont réduit à des

schémas, à des classifications,

à des tableaux synoptiques

(...)

"La meilleure façon de faire

un bon enseignement audio-

visuel, a-t-il poursuivi, c'est de

prendre contact directement

avec la nature, de voir les choses,

de les toucher, de les sen-

tir, etc. Le livre, trop souvent,

est devenu un écran opaque

entre les yeux et cette réalité

qui est la source de nos con-

naissances. Il ne faudrait pas

que les méthodes audio-

visuelles dont la science moder-

ne nous a si abondamment

dotés se substituent à leur tour

à la prise en direct que les en-

fants doivent avoir sur la nature.

Je crains qu'un jour, des

pédagogues les réduisent aussi

à des tableaux synoptiques an-

imés et colorés mais stéréoty-

pés et stériles."

Le secrétaire général de l'U.

de M. a signalé que l'enseigne-

ment de l'histoire, entre au-

tres, se prête à merveille aux

exigences de la télévision so-

laire et des moyens audio-

visuels.

"Les manuels d'histoire ne

sont que des tombeaux où dor-

ment les rois morts et dont les

murailles sont couvertes de

dates et de noms de rois. Les

manuels d'histoire ne sont que

des victoires ou signés des

tristes, a-t-il affirmé.

L'histoire est tellement morte

dans notre enseignement que,

pour la rendre vivante, il faut

la ressusciter."

Insistant sur la nécessité

d'appliquer la méthode active

dans le cas de ces deux mati-

ères, c'est-à-dire de faire re-

poser leur enseignement sur le

travail de l'élève dirigé par le

maître, M. Galarneau a ajouté :

"L'histoire et la géographie

ne servent à la formation de

l'homme de notre temps que

pour le travail sur le document

et sur le paysage. Les techni-

ques audio-visuelles jouent

alors un rôle absolument indis-

pensable et remplacent ce

qu'on a appelé la "pédagogie

de la salive."

"Ce rôle n'élimine pas la pré-

sence du maître. Au contraire,

sa place devient plus nécessai-

re. Ce n'est plus le répétiteur

de manuels, le pion qui pré-

sente aux récitations de dates et

de nomenclatures, mais l'édu-

cateur qui est convaincu de l'im-

portance de son enseignement,

qui possède la méthode propre

à ces disciplines et des con-

naissances suffisantes au ser-

vice de cette méthode, qui con-

naît les techniques audio-visu-

elles, qui sait se servir des

machines, qui s'informe de façon

permanente de la documenta-

tion nécessaire à son enseigne-

ment, qui utilise les techniques

modernes au moment voulu et

sans abus."

Michelle Lasnier,

présidente

Le Cercle des femmes

journalistes Inc.

Les femmes journalistes ont appuyé le bill 60

Le cercle des femmes jour-

nalistes du Québec accorde

son plein appui au principe

de la création d'un ministè-

re de l'éducation, mais re-

commande au gouvernement

d'amener le bill 60 de telle

sorte que seuls les manuels

d'enseignement religieux et

moral relèvent des comités

catolique et protestant, et que

les universités relèvent du

ministère de l'éducation au

même titre que les autres sec-

teurs de l'enseignement.

Voici le texte du télégram-

me que le cercle des femmes

journalistes a fait parvenir

au premier ministre M. Les-

age, samedi 31 août :

"Le Cercle des femmes jour-

nalistes du Québec, conscien-

te de l'urgence de la situation,

qui a entraîné la fermeture

un système d'enseignement

qui correspond aux besoins

et aux aspirations d'un Qué-

bec parvenu à la maturité,

"Je crois, dit-il, qu'on peut

en arriver à l'indépendance

par des moyens démocratiques.

Je suis contre la violence sauf

lorsqu'elle demeure la seule

voie pour atteindre l'indépen-

dance de la nation canadienne-

française."

Bizier n'a pas manqué de

souligner qu'à bord des avions

d'Air-Canada, les hôtes sont

unilingues... et anglais. Il

s'est dit prêt à répondre aux

accusations soulevées contre

lui. "Si je suis revenu au pays,

dit-il, c'était pour éviter toute

friction diplomatique entre la

France et le Canada."

En quittant la salle d'atten-

te au rez-de-chaussée de l'aé-

rogare, Bizier n'a point re-

marqué une quinzaine de dé-

tectives provinciales, municipa-

les et des représentants en civil

de la Gendarmerie royale du

Canada qui le surveillaient de

loin en feignant l'indifféren-

ce.

Croyant que le journaliste

du "Devoir" était un intime

de Bizier, on a relevé la pla-

que d'enregistrement de sa

voiture... pour le relancer au

journal, hier soir, alors que

Bizier était déjà à Bordeaux.

Les pistes provinciales ont

appris du journaliste que

"leur homme était déjà en sé-

curité."

Au cours de son après-midi

de liberté, Bizier a visité le

poste C.A.C.A.; puis, ne pou-

vant rejoindre aucun de ses

procureurs, soit Mes Gilles Du-

guay, Guy Guérin et Claude

Armand Sheppard, il s'est ren-

dus auprès de Me Pierre Cham-

pagne.

Il venait d'apprendre par la

radio que son cautionnement

avait été confisqué à cause de

ses déclarations selon lesquel-

les, de Saint-Pierre et Miquel-

on, il ne rentrerait jamais à

Montréal tant qu'il ne serait

pas considéré comme prison-

nier politique.

La confiscation du caution-

nement était plaquée par Me

Jacques Durois, au nom du

ministère public, au moment

même où Bizier circul

LA VOIE CHAMPLAIN, FACTEUR D'EXPANSION ECONOMIQUE — I

Des audiences publiques ce mois-ci ravivent l'intérêt autour de la célèbre voie navigable

Par Marc-Henri CÔTÉ

La canalisation du Richelieu redevient sujet d'actualité. La Commission mixte internationale, États-Unis et Canada, tient des audiences publiques ce mois-ci au sujet de ce que les secrétaires de cette commission appellent "la voie navigable Champlain". Le but de ces audiences est "d'étudier la possibilité pratique, les avantages économiques soit de l'amélioration, soit de l'aménagement d'une voie navigable, à partir du fleuve

Les déclarations orales et écrites qui seront faites au cours des audiences publiques entreront en ligne de compte dans l'évaluation de l'enquête qu'entreprend la Commission mixte internationale.

Les audiences publiques au Canada ont lieu dans la région de Montréal, à l'Édifice du revenu national, St-Jean, Québec, le matin du 18 septembre; à l'auditorium municipal de Sorel, le lendemain matin et à Montréal, le matin du 20 septembre, à 885 Cathcart, local 208.

La tâche confiée à la Commission mixte internationale répond aux vœux maintes fois formulés par divers organismes, dont la Chambre de commerce de la province de Québec. Depuis quatre ans, son comité permanent des voies navigables a préconisé auprès des autorités fédérales, la reprise de l'étude de la canalisation du Richelieu. La dernière date de 1934-37.

La Chambre de commerce de la province faisait parvenir en juin aux chambres locales qui lui sont affiliées, une invitation à participer aux audiences publiques. "Après avoir étudié la question pendant plus de quatre ans, la Chambre provinciale en arrivait, en septembre 1962, à publier un mémoire préliminaire à l'intention de la Commission.

Nous souhaitons ardemment que vous ne manquez pas la chance unique de faire valoir en temps opportun et aux per-

sonnes autorisées votre opinion sur la fameuse question de la canalisation du Richelieu. C'est là qu'il sera temps de parler et d'émettre vos opinions".

"La Commission mixte internationale ne doit pas faire l'erreur d'estimer l'opportunité d'améliorations de la voie navigable, uniquement sur des données passées et actuelles", commente la Chambre de commerce de la province de Québec dans le résumé de son mémoire préliminaire à la Commission.

On y souligne particulièrement le fait de l'aménagement de la voie maritime du St-Laurent et de son incidence possible sur la voie Champlain, de même que la nécessité d'apporter une solution définitive au problème des inondations de la rivière Richelieu. L'étude des effets que pourrait avoir la réalisation du projet de voie navigable Champlain sur l'activité des ports du St-Laurent et sur le cabotage revêt également une grande importance.

La Commission mixte internationale ne négligera pas d'envisager les répercussions de l'aménagement de la voie Champlain par rapport à d'autres, sur le commerce touristique actuel et futur. Il faut se garder de détruire sans raison justifiable les beautés naturelles du paysage, commente la Chambre de commerce de la province. Elle recommande aux gouvernements à tous les niveaux, de tenir compte de la possibilité d'une nouvelle voie fluviale, au moment d'établir un programme d'aménagement routier.

Question historique

Dès la signature du traité sur les eaux limitrophes entre les États-Unis et le Canada, dont Washington et Londres étaient les signataires, le 11 janvier 1909, il était question d'une première étude sur la canalisation du Richelieu. Un lien aurait été ainsi créé entre le St-Laurent et les Grands lacs par le Richelieu, le lac Champlain et les canaux qui traversent l'État de New-York.

Washington et Ottawa, en janvier et février 1936, respectivement, ont confié aux ingénieurs choisis par la Commission mixte internationale, le soin de préparer les prévisions du coût d'aménagement d'un canal de 27 pieds de profondeur entre le St-La-

rent et la rivière Hudson. Cette profondeur devait également être celle de la future voie maritime du St-Laurent. Les ingénieurs devaient également préparer les prévisions de coût de chenaux de 14 et de 12 pieds, sur le parcours dont les avantages économiques semblent les meilleurs, de même qu'un état estimatif du trafic de marchandises dans ces canaux, au cours des années à venir.

Le rapport des ingénieurs, en date du 15 mars 1937, ne prévoit pas d'obstacle aux travaux de génie par lesquels il serait possible d'établir un chenal de 12, 14 ou 27 pieds, sur plusieurs parcours, du St-Laurent au lac Champlain. La distance maximum de ces parcours, à partir de Sorel, est de 80 milles.

Des audiences publiques avaient eu lieu au cours de 1936 et de 1937, à New-York, à Albany, à Burlington, Plattsburg, Montréal, Boston et Washington. Le rapport préliminaire de la Commission mixte internationale a servi de point de repère à ceux qui, depuis 1937, s'intéressent à la canalisation du Richelieu.

"L'exploitation continue de nos ressources naturelles et l'accroissement substantiel, allié à une diversification plus grande, dans l'industrie manufacturière primaire et secondaire, Québec, demeurent des objectifs qu'une voie navigable intérieure bien aménagée entre le St-Laurent et le port de New-York, contribuerait à atteindre", selon le rapport préliminaire de la Chambre de commerce de la province de Québec.

En plus de diverses observations susceptibles d'éclairer le problème quelques jours avant la tenue d'une autre série d'audiences publiques, deux autres articles de cette série vont brièvement décrire les

INGENIEUR

Demandé immédiatement, expérience en structure de béton et d'acier, surveillance de chantiers. Position permanente. Tél. 739-3361

CITÉ DES SEPT-ÎLES

BIBLIOTHECAIRE DIPLOME

La Cité des Sept-Îles demande bibliothécaire pour prendre la direction de la bibliothèque municipale. Les candidats devront avoir des connaissances dans l'organisation et l'administration des bibliothèques, systèmes de classification des livres et leurs applications, catalogage et système de référence.

La préférence sera donnée à la personne possédant un diplôme d'une université canadienne en bibliothéconomie. Les intéressés devront fournir tous les renseignements pertinents, expérience au gérant municipal. Salaire à discuter.

R. Hébert, Ing. P.
Gérant et Trésorier
Hotel de Ville, Sept-Îles, Qué.

BIBLIOTHÉCAIRE

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA
MONTREAL

La bibliothèque recherche assistante-bibliothécaire pour catalogue et travail de référence.

- Baccalauréat en bibliothéconomie
- Expérience
- Bilingue
- Solide culture générale

Adresser curriculum vitae

Bureau d'emploi
Case postale 6000, Montréal

DYNAMIQUE DES GROUPES
ET PSYCHOLOGIE SOCIALE

Cours d'initiation : 20 heures

Les lundis soirs de 8 h. à 10 h.
du 7 octobre au 9 décembre

Les exposés porteront sur les thèmes suivants :

- Perception sociale
- Sondages d'opinions
- Attitudes sociales
- Divers types de leadership
- Emotions de groupe
- Relations interpersonnelles
- Communication sociale

Pour informations et formulaires d'inscriptions, écrire à :

Bernard Mailhot, O.P.

Centre de Recherches en Relations Humaines

2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites avant
le 1er octobre

Le PSO...

(Suite de la page 3)

que le poste de sous-ministre protestant soit aboli, et que l'on nomme un anglophone à la direction du service de l'enseignement de l'anglais. Par la suite, on pourrait prévoir qu'il y aurait un plus grand nombre d'heures de cours d'anglais dans les écoles dont les enfants proviennent de familles anglophones, mais l'enseignement de base serait prodigé en français.



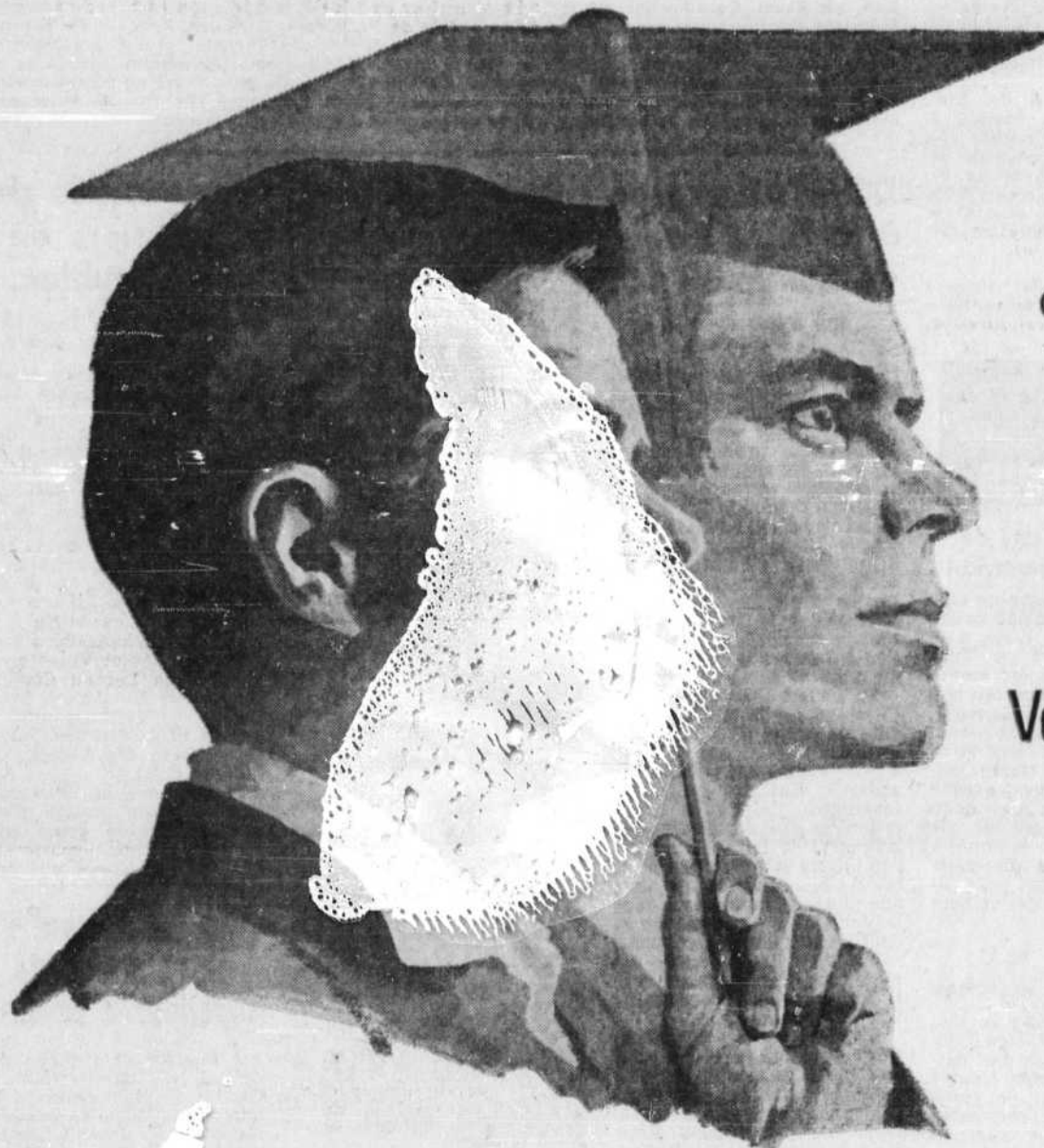
Au congrès du Club des vedettes, qui réunit les meilleurs représentants de la Société des artisans, on aperçoit, de gauche à droite : M. Henri Renaud, le sénateur J.-Eugène Lefrançois, administrateur ; Me René Paré, président général de la société, tous de Montréal ; MM. Jacques-Yvon Lefebvre, vice-président du club, de Ville Jacques-Cartier ; Lucien Chayer, gérant régional ; Raymond Cléroux et Camille Larocque, tous de Montréal. Ces assises de trois jours viennent de se tenir à l'Estérel, dans les Laurentides. Les participants et leurs épouses ont écouté des spécialistes traiter d'étapes nouvelles en assurance coopérative.

Décès de Mme P. A. Gagnon

Mme P.-A. Gagnon, née Ernestine Ouellette, est décédée le 31 août, à Outremont, à l'âge de 84 ans. Elle était l'épouse de feu P.-A. Gagnon, comptable agréé, de Montréal. Elle laisse dans le deuil : ses fils, Denis, Réal, Marcel, Paul

et Gilles ; et ses filles, Irène (Mme Daniel Boyd), Lorette et Marie (Mme A. Gasseville). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J.-R. Deslauriers, 5650, chemin de la Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu à l'église St-Viateur d'Outremont, mercredi, le 4 septembre, à 9 hres.

MUGUET (Convallaria Majalis)
Vivace partout, parfum exquis, 4-6", mai-juin. Prélevez pour tapis de verdure à l'ombre ou pour fleur coupée. Plantation août à Oct. ou avril-mai.
Deux variétés. Rose lavande, très rare, 25 oeillets \$4.95. Blanc pur, 25 oeillets \$2.25. Port payé.
W. H. PERRON & Cie Ltée (55)
515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. TÉL. 881-1818



Message spécial
aux parents
qui ont des garçons
et des filles
à l'école secondaire

Vous pouvez garantir
une formation
universitaire à vos
enfants de concert
avec "MA BANQUE"

BANQUE DE MONTRÉAL
PLAN DE FINANCEMENT D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Plan complet, avec assurance-vie, de financement des études à l'université pour garçons et filles actuellement à l'école secondaire

Comme la plupart des parents dont les enfants vont à l'école secondaire, vous vous demandez probablement comment faire face au coût des études supérieures de votre enfant. Désireuse d'aider les parents à résoudre ce problème, la Banque de Montréal a créé son plan de financement d'études universitaires, le premier du genre au Canada, avec assurance-vie.

Grâce à ce plan complet, parents, tuteurs, parrains d'étudiants des écoles secondaires peuvent répartir le coût des études à l'université sur des périodes qui peuvent aller jusqu'à neuf années et maintenir ainsi les mensualités requises dans des proportions auxquelles il leur soit possible de faire face sans de trop grandes privations. Et pour le contractant, le coût ne représente qu'une fraction du service des intérêts d'un plan d'emprunt régulier.

FONCTIONNEMENT

D'après le plan de base, le contractant s'engage à effectuer des versements mensuels à la Banque qui commencent, disons, deux ans avant l'entrée de l'étudiant à l'université et se terminent un an après sa graduation. En retour, le contractant reçoit de la Banque une somme d'argent au commencement de chacune des quatre années d'université.

VARIANTES DU PLAN

Le plan comporte des variantes ou solutions facultatives qui diffèrent pour le nombre d'années durant lesquelles le contractant désire effectuer des versements mensuels et, aussi, pour le montant requis chaque année pour les frais d'université. Les objectifs vont de \$1,000 à \$8,000 ; ils sont versés au contractant en quatre versements annuels égaux. Voici un exemple d'adaptation d'un des plans de base à vos besoins propres :

OBJECTIF : \$4,000

A verser au contractant en quatre versements annuels de \$1,000

OPTIONS	VERSEMENTS MENSUELS	PÉRIODE DES VERSEMENTS	COMMENCEMENT DES VERSEMENTS
Plan A	\$49.55	7 années	2 ans avant l'université
Plan B	42.78	8 années	3 ans avant l'université
Plan C	37.56	9 années	4 ans avant l'université

COMMENT PARTICIPER AU PLAN

Consultez le personnel de la succursale de la B de M de votre voisinage. Vous y serez chaleureusement accueilli et chacun s'efforcera de vous donner de plus amples renseignements et de vous aider à choisir le plan qui convient le mieux à vos besoins. Demandez un exemplaire du Plan de financement d'études universitaires de la Banque de Montréal.

P.S. Si vous avez besoin d'une aide financière pour les études d'un enfant déjà entré à l'université — ou qui projette de s'y inscrire cette année — consultez le gérant de la B de M. Il est fort probable qu'il sera en mesure de vous consentir un prêt pour les rétributions et autres frais scolaires, avec une période prolongée de remboursement qui répond bien à votre situation.



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Wall Street, témoin du ralliement traditionnel après la Fête du Travail

potins financiers

La reprise des activités à Wall Street, après 3 jours francs de congé à l'occasion de la fête du Travail, fut marquée par une certaine vigueur de la liste mobilière comme c'est la coutume après cette fête. Sur la Bourse de Londres, l'orientation des cours a paru quelque peu meilleure, tandis que les Bourses de Montréal et de Toronto se sont comportées décemment plus fermes.

Maintenant que la grève des chemins de fer aux E.-U. est différée pour au moins 6 mois, selon Shearson, Hammill & Co., l'atmosphère semble plus respirable sur la Bourse de N.-Y., d'autant plus que les réductions des taxes aux E.-U. attendues pour le 1er janvier 1964 constitueront un développement favorable, attendu, toutefois par les possibilités d'un resserrement du crédit. S'il faut en croire maintes opinions, la hausse des taux d'intérêt ne serait pas telle, toutefois, que les affaires viennent à en souffrir beaucoup.

La hausse du salaire minimum aux E.-U. influa heureusement hier sur le sentiment spéculatif, vu ses aspects inflationnistes.

La moyenne des Industriels de DJ a remonté de 2.70 points hier à 732.02 à la clôture à N.-Y. Comme la Fête du Travail marque la transition entre l'acalmie de l'été et le relèvement de l'activité économique avec l'arrivée de l'automne, rien d'étonnant que les spéculateurs soient plus acheteurs, au point que certains titres ont accusé hier

des gains allant jusqu'à huit points.

L'augmentation dans les commandes d'acier aux E.-U. annoncée présage-t-elle un relèvement marqué de l'industrie cet automne? C'en est assez pour expliquer le virement de 5,570,000 actions transigées hier à N.-Y. vs 4,570,000 durant la séance précédente.

G.E. Leslie & Co traite de Calgary Power Ltd., dans son bulletin de cette semaine, une valeur attrayante pour ceux qui recherchent un placement à long terme, y li-on.

Les inventaires des courtiers de placement au Canada seraient, présentement, aux plus bas niveaux vus depuis septembre 1962; ce qui indiquerait une amélioration de la position technique du marché des obligations, selon la dernière lettre hebdomadaire de Mead & Co. Limited. On y lit, encore, que l'on s'attend à d'importantes finesses cet automne, et qu'il est heureux que la position des inventaires se soit améliorée, vu les incertitudes que notre marché des obligations doit affronter.

Hugh Mackay & Co. Ltd., affiliée à W.C. Pittfield & Co. Ltd., vient de publier une étude d'une vingtaine de pages sur Dominion Stores Limited, une entreprise en forte position financière et dont le cours actuel représenterait 14.1 fois ses recettes.

Eastern Provincial Airways vient de prendre le contrôle de Maritime Central Airways.

Nouveaux administrateurs de Niagara Finance Company Limited



J.C. Clapinson

Rosaire Courtois, C.A.

F.G. Gardiner, C.R. LL.D.

Niagara Finance Company Limited annonce la nomination de J.C. Clapinson, Rosaire Courtois, C.A. et de Frédéric G. Gardiner, C.R., LL.D., à son Conseil d'Administration. Monsieur Clapinson, qui est président de Champlain Oil Products Limited, est un directeur et trésorier honoraire de la Société Canadienne du Cancer, un membre du Conseil Exécutif de la Chambre de Commerce Canadienne et président honoraire de la Chambre Junior du Canada. Monsieur Courtois, qui est associé senior à la firme Courtois, Fredette & Co., Comptables Agréés, est un ex-président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, et de l'Institut des Comptables Agréés de la province de Québec. Il est aussi ex-gouverneur de la Fondation des Taxes Canadiennes, et un administrateur de plusieurs autres compagnies canadiennes. Monsieur Gardiner, un associé de la firme légale de Parkinson, Gardiner, Roberts, de Toronto, était le premier président de la Municipalité Métropolitaine de Toronto. Il est président de Acton Limestone Quarries Limited, et vice-président de Supreme Aluminum Industries Limited et Pyrene Manufacturing Company of Canada Limited. De plus, il est un administrateur de la Banque Toronto-Dominion, Canada Permanent Trust Company, The Canada Permanent Mortgage Corporation et plusieurs autres compagnies canadiennes.

DOMTAR expose à la Foire Int. de Londres

Qui a lieu du 4 au 12 septembre

Le ministère du commerce, Ottawa, offre une fois de plus aux manufacturiers canadiens une excellente occasion pour étaler leurs produits devant les yeux des acheteurs et consommateurs étrangers. C'est pourquoi Dominion Tar & Chemical Company, Limited et 13 autres fabricants canadiens de produits d'emballage ont accepté, à la demande des autorités fédérales, d'être représentés à la Foire internationale d'emballage qui aura lieu à Londres en Angleterre, du 4 au 12 septembre.

La société Dominion Tar & Chemical est la seule compagnie de papier et d'emballage intégrée à étaler ses produits à cette exposition, puisque ses activités vont des opérations forestières jusqu'à la fabrication de produits de consommation. A la Foire d'Olympia l'on pourra voir un grand nombre de réceptifs primés ainsi que plusieurs innovations dans le domaine de l'emballage dont les plus importantes pourraient être les suivantes: cannettes en fibre et feuille métallique, carton à ondulation "C" et "Pressel".

DOMTAR est très consciente de la nécessité qu'il y a pour le Canada d'exporter ses produits. En effet, ses six filiales DOMTAR Chemicals Limited, DOMTAR Construction Materials Limited, DOMTAR Consumer Products Limited, DOMTAR Newsprint Limited, DOMTAR Packaging Limited et DOMTAR Pulp & Paper Limited — déploient des efforts toujours accrus en vue d'exploiter les marchés étrangers. Fait intéressant à noter, le carton produit à Red Rock en Ontario est expédié directement vers les marchés mondiaux par voie maritime.

D'autre part, les fabricants canadiens eux aussi, sur le plan domestique, reconnaissent de plus en plus combien une belle présentation de leurs produits est importante. Les efforts consentis par les entreprises canadiennes dont DOMTAR Packaging Limited est à l'avant-garde, pour résoudre les problèmes posés par ce phénomène, ont connu beaucoup de succès. Les acheteurs étrangers ne manqueraient pas de s'en rendre compte.

Plusieurs des nôtres nommés au C.P.R.

A des fonctions plus honorifiques

M. J.-U. Brazeau, de Montréal, directeur général adjoint de la région de l'Atlantique au Canadian Pacific, à Montréal, est nommé vice-président et directeur général de cette région, annonce M. N.R. Crump, président de la compagnie. Il est entré en fonction le 1er septembre.

M. R. Strother, de Montréal, présentement vice-président et directeur général de la région de l'Atlantique, est nommé vice-président et directeur général de la région de l'Est à Toronto. Il remplacera M. G.E. Benoit, qui a pris sa retraite, le 31 août, pour raison de santé.

M. G.E. Benoit, de Sherbrooke, directeur du chemin de fer Québec Central, qui est une filiale du Canadian Pacific, deviendra directeur général adjoint de la région de l'Atlantique et il sera remplacé, à son poste de Sherbrooke, par M. F.S. Champagne, qui remplit présentement les fonctions de surintendant adjoint de la division des Laurentides, à Trois-Rivières.

La région de l'Est, au Canadian Pacific, comprend tout le territoire de la province d'Ontario, tandis que la région de l'Atlantique comprend le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Le Québec Central est un chemin de fer de 380 milles de voies ferrées dont la ligne principale relie Sherbrooke à Québec, en passant par les Cantons de l'Est et la Beauce.

Fruits et légumes

MONTRÉAL PC — Voici tel que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal:

Pommes: jaunes transparentes \$1.50 à \$2 le minot, melba \$2.50 à \$3.25, duchesse \$1.25, hume \$2.75 à \$3 le minot. Betteraves: 40 à 50 la douzaine de paquets, \$1.25 les 50 livres.

Brocoli: 25 la douzaine. Mais: \$2 à 30 la douzaine d'épis.

Carottes: 35 à 30 la douzaine de paquets, \$1 à \$1.25 les 50 livres.

Céleri: 75 à \$1, gros \$1.25 la douzaine, \$1.75 à \$2.25 le cagot.

Choux: 75 à 90 les 50 livres, choux rouges \$2 le cagot.

Choux de Bruxelles: \$4 les 16 pintes.

Choux chinois: \$1.50 le minot.

Choux-fleur: \$1.75 à \$2 la douzaine.

Concombres: \$1 à \$2 le minot, petits dill \$3 à \$5 le minot.

Courges: marrow \$1 le minot, hubbard \$3 la douzaine.

Epinards: \$1.50 à \$1.75 le minot; \$1.50 les 12 cellos de 10 onces.

Fèves: vertes ou jaunes \$1.75 à \$2 les 20 livres.

Laitue: en feuilles \$1 à \$1.50 les deux douzaines, Boston \$1.25 pour 16, iceberg \$1.50 à \$2, chicorée, escarole \$1 à \$1.25 le cagot.

Navets: 40 à 50 le paquet de six, no 1 \$1.50 à \$1.75 les 50 livres.

Oignons: d'printemps 40 la douzaine de paquets, \$2 à \$2.25 les 50 livres, gros type espagnol-plante 75 la douzaine, rouge \$1 la douzaine.

Panais: \$2.50 à \$3.50 le minot, \$2.50 à \$3 les 24 cellos.

Pommes de terre: 90 à \$1 les 50 livres, \$1.25 à \$1.40 les 75 livres, de terre noire 90 à \$1 les 50 livres, lavées \$1.75 le minot.

Persil: 40 à 50 la douzaine de paquets.

Piments: vert doux \$1 à \$1.25 la boîte, \$3 le minot.

Poires: 40 à 50 gros 75 la douzaine.

Tomates: 90 à \$1.50 la boîte, 50 à 80 le panier de 11 pintes, roses \$1.50 à \$2 la boîte.

Hubbard Felt Co. réunira ses actionnaires demain après-midi à Montréal.

Il a été produit 458,238 barils de pétrole par jour dans l'ouest durant la semaine terminée le 26 août, vs 443,399 barils durant la semaine précédente.

Nos félicitations à M. Guy Brunelle qui vient d'être nommé au poste d'adjoint spécial au département des valeurs de la Banque du Canada, à Ottawa. Il fut pendant 18 ans à l'emploi de L. G. Beaubien & Cie Ltée, et durant les 5 dernières, il faisait partie de son conseil d'administration.

Selon un rapport du Trésor des E.-U., la France a été le principal acheteur de l'exercice clos le 31 mars 1963 vs \$615,731 durant l'exercice antérieur. Un coup d'oeil sur son actif, se totalisant, à \$7,290,399, révèle un fonds de roulement de \$5,125,341, à rapprocher de \$4,576,376 précédemment.

Le gouvernement fédéral financera un projet de \$34,000,000 au Chili avec 4 autres organisations.

Levy Industries gagneraient entre \$2.25 et \$2.50 l'action cette année.

Au congrès des courtiers en immeubles

L'hon. Pierre Laporte y adressera la parole

Le Ministre des Affaires Municipales du Québec, l'hon. Pierre Laporte, député de Chambly à l'Assemblée législative, a accepté d'être conférencier invité lors du congrès de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la Province de Québec qui se tiendra, cette année, les 11, 12 et 13 septembre prochain, au Manoir Richelieu, à Murray Bay.

M. Laporte entretiendra les courtiers en immeubles de la Loi des Cités et Villes en regard de la Loi du Courtage Immobilier et parlera de l'étendue de la juridiction du permis provincial émis par la Commission des Valeurs Mobilières.

M. Laporte, qui revient d'un voyage outre-mer, mettra le point entre certains pouvoirs provinciaux et certains droits municipaux.

Le C.N.R. confie un autre poste supérieur à un C.-f.

A la suite d'une réunion du conseil d'administration du Central Vermont Railway, une importante filiale du Canadien National, M. Donald Gordon, président de nos chemins de fer nationaux, vient d'annoncer la nomination de M. J.H. Richer au poste de vice-président du Central Vermont Railway.

Le directeur général du Central Vermont relèvera donc désormais de M. Richer à partir du 1er octobre prochain.

Dividendes

Union Acceptance Corporation Ltd., 10 cents l'action ordinaire et 15 cents l'action de deuxième privilège, 1er octobre, inscription 13 septembre.

Westair Foods Ltd., 50 cents l'action de classe A et 35 cents l'action privilégiée, 15 octobre, inscription 13 septembre.

Hubbard Felt Co. réunira ses actionnaires demain après-midi à Montréal.

Il a été produit 458,238 barils de pétrole par jour dans l'ouest durant la semaine terminée le 26 août, vs 443,399 barils durant la semaine précédente.

Nos félicitations à M. Guy Brunelle qui vient d'être nommé au poste d'adjoint spécial au département des valeurs de la Banque du Canada, à Ottawa. Il fut pendant 18 ans à l'emploi de L. G. Beaubien & Cie Ltée, et durant les 5 dernières, il faisait partie de son conseil d'administration.

Selon un rapport du Trésor des E.-U., la France a été le principal acheteur de l'exercice clos le 31 mars 1963 vs \$615,731 durant l'exercice antérieur. Un coup d'oeil sur son actif, se totalisant, à \$7,290,399, révèle un fonds de roulement de \$5,125,341, à rapprocher de \$4,576,376 précédemment.

Le gouvernement fédéral financera un projet de \$34,000,000 au Chili avec 4 autres organisations.

Levy Industries gagneraient entre \$2.25 et \$2.50 l'action cette année.

Hubbard Felt Co. réunira ses actionnaires demain après-midi à Montréal.

Il a été produit 458,238 barils de pétrole par jour dans l'ouest durant la semaine terminée le 26 août, vs 443,399 barils durant la semaine précédente.

Nos félicitations à M. Guy Brunelle qui vient d'être nommé au poste d'adjoint spécial au département des valeurs de la Banque du Canada, à Ottawa. Il fut pendant 18 ans à l'emploi de L. G. Beaubien & Cie Ltée, et durant les 5 dernières, il faisait partie de son conseil d'administration.

Selon un rapport du Trésor des E.-U., la France a été le principal acheteur de l'exercice clos le 31 mars 1963 vs \$615,731 durant l'exercice antérieur. Un coup d'oeil sur son actif, se totalisant, à \$7,290,399, révèle un fonds de roulement de \$5,125,341, à rapprocher de \$4,576,376 précédemment.

Le gouvernement fédéral financera un projet de \$34,000,000 au Chili avec 4 autres organisations.

Levy Industries gagneraient entre \$2.25 et \$2.50 l'action cette année.

Hubbard Felt Co. réunira ses actionnaires demain après-midi à Montréal.

Nos Bourses se relèvent quelque peu

Wall Street célèbre la transition entre l'acalmie de l'été et le réveil automnal attendu

NEW YORK — La bourse de New York a subi une poussée très forte, hier, elle a atteint son maximum de récupération pour 1963 et on y a enregistré le plus fort volume d'échanges depuis environ trois mois. Sperry Rand a monté de 1-2, à 16 1/4, et Studebaker a avancé de 3-8, à 7 3/4. Control Data a avancé de 4-5/8, à 92 3/8, et Chrysler de 7-8, à 73 5/8. American Motors a monté de 1-1/4, à 19 1/4. Korvette a monté d'un point, High Voltage Engineering de 1-1/4, Litton Industries de 1-2 et Eastern Air Lines d'un point.

Ford a perdu 1-8, Texas Gulf Producing 3-1/8, tandis que Sinclair montait de 5-8.

Parmi les valeurs canadiennes, Aluminium Ltd. a monté de 1-8, Distillers Seagrams et Dome Mines de 1-4, et Hudson Bay Mining de 3-8. International Nickel a perdu 1-3/8, Canadian Pacific 3-8, McIntyre Porcupine 1-8, et Walker Gooderham 1-4. A l'American Stock Exchange, Canadian Marconi a monté de 1-8, Preston de 1-16 et Fargo Oil a perdu 3-8.

Xerox, ex-dividende, a monté de 8-1/4, à 291 3/4. Radio Corporation et Electronic Associates de 1-7/8, et U.S. Gypsum de deux points.

Tous les compartiments ont progressé hier sur la place locale

MONTRÉAL — La tendance était à la hausse à la Bourse canadienne et à la Bourse de Montréal hier, indiquant sans doute la fin du fléchissement estival. Les transactions étaient modérées.

Plusieurs valeurs importantes ont marqué des gains remarquables. La Bell Telephone a monté de 1-8 à 54 1/2; Algoma Steel a monté à 52 3/4 et International Nickel à 67 3/4, ces deux dernières valeurs marquant chacune un gain de 3-4; Nanda a monté de 1-2 à 38.

Dans la section des pétroles, Central-Del Rio a pris la vedette marquant un gain de 15 cents et passant ainsi à \$7.55.

Dans les compagnies de papeteries, Macmillan Bloedel a monté de 1-4 à 22 5/8. Des gains de 1-4 ont fait passer Aluminium et Asbestos respectivement à 36 1/4 et 24 1/2.

Massey-Ferguson a monté de 1-4 à 14 1/2 et Hudson's Bay a monté de 1-4 à 14.

B.C. Power a été le premier des perdants, passant de 3-8 à 24-1/2. Dominion Store a baissé de 3-8 à 13-5/8.

Dans les mines, South Duval a baissé de 1 cent à 19 cents. Fox Lake a monté de 1 cent à 24 cents tandis que les transactions étaient actives. Talisman a baissé de 10 cents à 78 cents.

Le marché minier bien soutenu, mais peu animé

TORONTO (PC) — Les prix ont monté, hier, à la Bourse de Toronto, mais le volume des échanges a été extrêmement faible.

Bell Telephone a monté de 1/4, à 54 1/2, Chrysler de 2 pts, à 80, Canada et Dominion Sugar de 1 pt, à 28, et Moore Corporation, tout comme Texaco, de 3/4.

Parmi les valeurs en baisse, Canada Packers "B" a perdu

2 pts, à 59. Dominion Foundries and Steel 3/4, et Ontario Steel 1/2. Canadian Dredge and Dock a perdu 30 cents, à \$4.25.

Les banques étaient en baisse. La Banque Impériale de Commerce a perdu 1/2, la Banque Royale et Toronto-Dominion 3/4, et la Banque de Montréal 1/4. La Banque de Nouvelle-Écosse a progressé de 1/4.

International Nickel a monté de 1 pt, à 68. Noranda, de 3/4, et Falconbridge a perdu 1/2. Lake Dufault a perdu 5 cents, à \$2.31.

Parmi les aurifères, Dickson a monté de 20 cents, à \$6.50. Consolidated Shawky, de 7 cents, à 52 cents, et Akaitcho Yellowknife, de 5 cents, à 87 cents. Kirkland Town Site a perdu 1/2, à 32 1/2. Leitch Gold Mines a monté de 21 cents, à \$2.31.

Dans le compartiment des pétroles de l'Ouest, Asamera a monté de 16 cents, à \$11.4, Central-Del Rio, de 15 cents, à \$6.50, et Fargo, de 25 cents, à \$2.85.

Sur le marché étranger, International Nickel a monté de 1/2, à 70. Dickson, de 15 cents, à \$6.50, et Fargo, de 25 cents, à \$2.85.

Président de CAN. PARK & TILFORD

L'hon. Wm. M. Hamilton

a été nommé président et membre du conseil d'administration de Canadian Park & Telford Ltd. C'est ce qu'a annoncé le président du conseil d'administration, M. W. F. Tigh. M. Hamilton résidera à Vancouver où se trouvent le siège social et la distillerie de Park & Telford.

INGENIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE

INGENIEURS CONSEILS

Génie civil, Mécanique, Electricité

Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.

6665 Chemin de la Côte des Neiges

Montréal 26 Régent 1-8521

Actions et obligations

Craig, Forget & Cie Ltée

AGENTS DE CHANGE

Membres des Bourse de Montréal Bourse Canadienne

204 ouest, rue Notre-Dame — Tél.: VI. 9-6263 Montréal 1

Achats et ventes d'obligations

Gouvernements — Municipalités — Commissions scolaires — Institutions religieuses Services Publics — Corporations

CRÉDIT QUÉBEC INC.

COURTIERS DE PLACEMENTS

Choix exceptionnel d'obligations de tout repos.

132 ouest, rue St-Jacques Tél. Victor 9-5361 MONTRÉAL

Quel genre d'homme allez-vous rencontrer?

Vous franchissez une porte sur laquelle on lit: "Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc."

Vous avez une question à poser sur les placements en général ou sur un titre en particulier; ou encore vous voudriez une analyse objective de votre portefeuille de valeurs.

Quel genre d'homme allez-vous rencontrer? Quelle aide pouvez-vous attendre? C'est très simple. Vous allez rencontrer un homme qui a reçu la formation requise pour aider les gens à placer leur argent le plus judicieusement possible.

Un homme qui croit aux principes de notre maison — dont le premier est: "L'intérêt du client doit passer avant tout". Dans la pratique, ce principe veut dire, entre autres choses:

Que nos conseillers financiers ne doivent jamais recommander de valeurs spéculatives à des veuves ou autres personnes disposant de capitaux limités et ayant besoin de revenus stables.

Qu'ils doivent, par contre, attirer sur les valeurs spéculatives intéressantes l'attention des personnes qui désirent des renseignements à leur sujet, qui en connaissent les risques et ont les moyens de les assumer.

Que la protection des capitaux du client — dans les limites de ses objectifs de placements — est toujours notre premier souci.

Ce principe fait également à nos conseillers financiers un devoir strict de:

S'efforcer d'obtenir tous les renseignements que vous leur demanderez sur les questions qui peuvent avoir des répercussions sur vos placements...

Et mettre en oeuvre tout ce qui est en leur pouvoir pour vous faciliter la gestion de votre portefeuille. Nous nous chargeons notamment, si vous le désirez, de garder vos titres, de percevoir vos intérêts et dividendes, de vous aviser des émissions de droits et warrants — et nous vous adressons chaque mois un relevé détaillé de votre compte chez Merrill Lynch.

C'est encore un de nos principes de vous offrir ces services gratuitement et sans aucune obligation de votre part.

Si vous croyez qu'ils peuvent vous être utiles, il vous suffit de passer à notre bureau et de demander à parler à un de nos conseillers financiers.

Service français

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC.

MEMBRES DES BOURSES DE MONTRÉAL ET DE NEW-YORK ET AUTRES GRANDES BOURSES.

635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2

Téléphone: UNiversity 1-8241

Directeur régional: PAUL J. SULLIVAN

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Sicard Inc. obtient un contrat de camions de mine, adjudgé par la Bethlehem Steel Corporation

Nous apprenons que SICARD INC. vient d'obtenir un contrat pour la livraison de 8 gros camions de mine, d'un pesant de 55 tonnes chacun. Ces camions seront en usage à la Marmorator Mining Co. Ltd., en Ontario, contrôlée par Bethlehem Steel Corporation. Comme on sait, cette dernière entreprise est la 2ème plus grosse aciérie aux États-Unis et elle détient des terrains ferrugineux en Ontario, près de Marmora, d'où le nom de Marmorator Mining Co., donné par Bethlehem Steel à sa filiale minière canadienne, exploitant une mine à ciel ouvert. Incidemment, plus de \$150,000 furent dépensés pour la mettre en production et son rendement excède les 500,000 tonnes par année depuis quelques années. Il est donc heureux qu'une entreprise montréalaise comme Sicard Inc. ait obtenu en dépit de la vive concurrence en cours le contrat précité de Bethlehem Steel, car cela signifie autant d'ouvrage pour bien des Québécois ainsi que des profits accrus pour Sicard Inc. dont les actions sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Les sommets prévus sur la Bourse de N-Y devraient influencer favorablement sur nos marchés

Il ressort du dernier bulletin de Hugh Mackay & Co., affiliée à W.C. Pittfield & Co., que "si le marché de New-York conserve cette semaine la même allure, que la semaine dernière nous croyons que les investisseurs s'intéresseront bientôt aux marchés canadiens". Quant un de ces marchés fait des gains et que l'autre demeure stable, il est évident que l'écart entre les deux s'accroît au point que le plus important influence l'autre et davantage encore lorsque ces marchés sont étroitement reliés comme c'est le cas des marchés canadiens et américains. Les espoirs que fonde le président Kennedy dans sa prochaine législation fiscale ne restoront pas pour longtemps sans preuve et c'est probablement cette incertitude qui retient ceux qui habituellement achètent des titres canadiens lorsque le marché de New-York est bien orienté. Si à New-York, les virements sont très nombreux et l'allure de ce marché plus vive, tout ceci sera sans conséquence si la tendance actuelle est orientée à la hausse en même temps que diminue l'enthousiasme des investisseurs. Les deux index de Standard & Poor de 425 titres industriels et de 500 titres, qui sont très représentatifs, ont dépassé les sommets de 1963. En même temps, les achats d'actions résiduelles sont beaucoup plus nombreux, bien que les indices demeurent orientés en hausse. A la liste des titres ayant le plus souffert de la baisse, on trouve la liste des titres s'ajoutent maintenant plusieurs titres à caractère spéculatif ou du moins des titres qui sont de qualité

[illegible]

Hugues Giguère

M. Peter Paul Saunders, président de Laurentide Financial Corporation Ltd., annonce la nomination de M. J. Hugues Giguère comme assistant vice-président de la compagnie. M. Giguère est chargé du service des prêts au consommateur pour les régions de l'est et continuera d'avoir son bureau au siège de la compagnie, à Ville Mont-Royal.

M. Giguère a acquis au Canada une expérience de vingt années dans les questions financières. Il fait partie de Laurentide depuis 1960 et on lui doit l'introduction et l'expansion de notre système de prêts au consommateur dans l'est du Canada.

BOURSE DE

Cours fournis par le

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per. N.	Cgt.
Abbriv	500	525	500	5	0
Abil par	200	524 1/2	524 1/2	24 1/2	24 1/2
Alompa	1150	525 1/2	525 1/2	52 1/2	52 1/2
Banq B	100	525 1/2	525 1/2	52 1/2	52 1/2
Alum 4 1/4	32	525 1/2	525 1/2	52 1/2	52 1/2
Alum 2 1/2	360	525 1/2	525 1/2	52 1/2	52 1/2
Alum 1 1/2	200	525 1/2	525 1/2	52 1/2	52 1/2
Ac C pr	100	58 1/2	58 1/2	8 1/2	8 1/2
Asbestos	1050	524 1/2	524 1/2	52 1/2	52 1/2
Banq B	100	525 1/2	525 1/2	52 1/2	52 1/2
Banq NS	175	525 1/2	525 1/2	52 1/2	52 1/2
Banq P	100	525 1/2	525 1/2	52 1/2	52 1/2
Banq PC	395	550 1/2	550 1/2	50 1/2	50 1/2
Bath p	200	517 1/2	517 1/2	17 1/2	17 1/2
Bell phone	3421	540 1/2	540 1/2	40 1/2	40 1/2
Bow 5 1/4	50	532 1/2	532 1/2	32 1/2	32 1/2
Bowat w	2340	56 1/2	56 1/2	6 1/2	6 1/2
Brown	200	514 1/2	514 1/2	14 1/2	14 1/2
Brazil	2177	300	290	290	290
BA Oil	970	527 1/2	527 1/2	27 1/2	27 1/2
CA 100	125	519 1/2	519 1/2	19 1/2	19 1/2
BC Pow	500	524 1/2	524 1/2	24 1/2	24 1/2
Bruc 8	200	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
Bruc 8 1/2	100	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
Can Cem	325	535 1/2	535 1/2	35 1/2	35 1/2
Cl Fndry	100	522 1/2	522 1/2	22 1/2	22 1/2
Cl Fndry	12	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
CAE	525	510 1/2	510 1/2	10 1/2	10 1/2
Cdn Brew	100	510 1/2	510 1/2	10 1/2	10 1/2
Cdn Brew	100	510 1/2	510 1/2	10 1/2	10 1/2
C Br B pr	50	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
C Br Calum	100	58 1/2	58 1/2	8 1/2	8 1/2
C Chem	2225	510 1/2	510 1/2	10 1/2	10 1/2
C Chem	402	510 1/2	510 1/2	10 1/2	10 1/2
C Comp	65	542 1/2	542 1/2	42 1/2	42 1/2
C Marconi	900	415	410	410	410
CPR	2974	522 1/2	522 1/2	22 1/2	22 1/2
C Del	400	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
Com MS	400	527 1/2	527 1/2	27 1/2	27 1/2
G Glass	100	510 1/2	510 1/2	10 1/2	10 1/2
urdek	81000	100	91 1/2	10 1/2	10 1/2
Que Lit	300	525	520	20	20
Q Mattign	3000	15	15	15	15
Quebec	100	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
Gumont	375	511 1/2	511 1/2	11 1/2	11 1/2
Radior	1300	50	48	48	48
Raymond	100	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
Raycor	3500	63	62	62	62
Rea	100	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
Respxor	100	518 1/2	518 1/2	18 1/2	18 1/2
Ri Algom	1925	513 1/2	513 1/2	13 1/2	13 1/2
Ri Algom	100	513 1/2	513 1/2	13 1/2	13 1/2
Rockwin	8200	20	18	18	18
Ryanor	1000	12	12	12	12
Ryanor	1000	12	12	12	12
San Ant	3242	28	28	28	28
San Riv	500	61 1/2	61 1/2	11 1/2	11 1/2
Sil Al	4200	154	152	152	152
Sheritt	2580	280	275	280	280
Sigma	500	540	540	540	540
Sil Miller	3500	280	275	280	280
Siscoe	1600	193	192	192	192
Staratt	21000	10 1/2			
Staratt	100	10 1/2			
Steeple	3260	425	415	425	425
Surgeon	200	510 1/2	510 1/2	10 1/2	10 1/2
Sut Con	500	8 1/2	8	8	8
Sullivan	12720	170	165	169	169
Talbot	2750	185	185	185	185
Thom L	500	52	52	52	52
Tombill	1100	63	63	63	63
Tombill	2142	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Triforce	56800	183	171	183	183
Trin Chib	17500	13 1/2	11 1/2	13 1/2	13 1/2
Umin	2000	181	175	181	181
U Mining	700	21	20	20	20
U Asbestos	750	375	365	365	365
U Asbestos	1200	20	20	20	20
U Keno	1025	570	570	570	570
U Keno	26100	20	20	20	20
Urban Q	1000	20	20	20	20
Urban Q	290	20	20	20	20
W Maler	4500	6	6	6	6
West Mines	400	355	355	355	355
Winifrey	1400	105	105	105	105
Winifrey	34055	18	17	17 1/2	17 1/2
Yank	2000	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Young HG	500	8	8	8	8
Zenith	1000	5	5	5	5
Zulapa	15000	28	27	28	28
MARCHÉ ÉTRANGER					
Abacon	100	105	105	105	105
Auto Fab B	1000	42	42	42	42
Int Nickel	250	870	70	70	70
Brout C	2100	58	58	58	58
Seven Arts	500	880	804	804	804
Brunswick	500	500	500	500	500
Can Pac Reef	500	500	500	500	500
Balraone	200	510	510	510	510
Clester	100	105	105	105	105
C Mosher	1000	210	210	210	210
Deer Horn	1100	65	65	65	65
Denison	2000	81	105	105	105
Dickman	300	640	650	650	650
Fargo	400	285	275	285	285
C Mosher	1000	210	210	210	210
H B Oil G	250	114 1/4	114 1/4	114 1/4	114 1/4
Medal	300	445	445	445	445
Northland	6000	90	90	90	90
Sherritt	400	280	280	280	280
Upp Can	100	160	160	160	160
Alimex	300	240	240	240	240
Arco	8000	12	12	12	12
Bailey S pr	3242	28	28	28	28
Bailey S pr	100	522 1/2	522 1/2	22 1/2	22 1/2
Banq	100	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
Bra 1/4	1000	120	120	120	120
Bra 1/2	5100	37	37	37	37
Bruc Ed	500	525 1/2	525 1/2	25 1/2	25 1/2
CS Pet	2300	425	425	425	425
C Delhi	1240	320	320	320	320
Denison	2000	81	105	105	105
C Ex Gas	500	101	100	101	101
Bruc C	6000	90	90	90	90
Cent Del	9782	740	740	740	740
Cheriff Oil	200	141	141	141	141
C West	1000	58	58	58	58
C Dymally	1317	160	160	160	160
C North P	100	513 1/4	513 1/4	13 1/4	13 1/4
C West P	11543	259	255	255	255
Glacier	8400	295	295	295	295
Glacier	5500	100	100	100	100
Gr Plains	500	812	13	13	13
H Rans	1000	91	91	91	91
Home A	1151	111 1/2	111 1/2	111 1/2	111 1/2
Home B	371	512 1/2	12	12 1/2	12 1/2
H Rans	1000	91	91	91	91
Medel	3397	435	430	430	430
Midcon	1700	30	30	30	30
Ni Petre	200	222	222	222	222
N Davies	2240	18	18	18	18
NCO pr	225	335 1/2	335 1/2	33 1/2	33 1/2
Permco	20000	33	34	34	34
Permco	900	335	335	335	335
Provol	1200	48	47	48	48
Sherritt	4000	14	14	14	14
Sanger	400	130	130	130	130
Ranger	2150	110	112	112	112
Free	100	111 1/2	111 1/2	111 1/2	111 1/2
South U	6000	111 1/2	111 1/2	111 1/2	111 1/2
Spooner	500	100	10	10	10
H Rans	1000	91	91	91	91
Trifid Oil	1400	159	155	157	157
Union Oil	100	510 1/2	510 1/2	10 1/2	10 1/2
Uniship	3000	33	34	35	35
U Canso Vt	2400	175	170	175	175
Viaspac	1467	111 1/2	111 1/2	111 1/2	111 1/2
W Decaire	900	116	115	116	116
TOTAL DES VENTES : 2,380,230					

[illegible]

M. F.R. Graham
Thérin, président du
dit Alliance Corporation
annoncé à la suite d'un
Assemblée du Conseil d'Adm
stration, que M. Francis
de Graham Jr a été nom
é directeur de la comp
ie. M. Graham qui a
sur de la deuxième guerre
ondiale, a servi dans les
ings du 14 Régiment Roy
anadien est vice-prési
ent du Conseil d'Admini
stratif et Graham Ltd., pr
ésident du Conseil de G
rmstrong Securities Ltd.
président du Conseil de
ital Wire Cloth Ltd., et
président et directeur
de plusieurs autres comp

BOURSE C

Cours fournis par

Aleux	Ventes	Haut	Bas	Per.
Alcan	46500	18	18	18
Alcan A	1000	53 1/2	51 3/4	51 3/4
Alcan B	1000	60	60	60
Alcan C	1000	60	60	60
Alcan D	1000	60	60	60
Alcan E	1000	60	60	60
Alcan F	1000	60	60	60
Alcan G	1000	60	60	60
Alcan H	1000	60	60	60
Alcan I	1000	60	60	60
Alcan J	1000	60	60	60
Alcan K	1000	60	60	60
Alcan L	1000	60	60	60
Alcan M	1000	60	60	60
Alcan N	1000	60	60	60
Alcan O	1000	60	60	60
Alcan P	1000	60	60	60
Alcan Q	1000	60	60	60
Alcan R	1000	60	60	60
Alcan S	1000	60	60	60
Alcan T	1000	60	60	60
Alcan U	1000	60	60	60
Alcan V	1000	60	60	60
Alcan W	1000	60	60	60
Alcan X	1000	60	60	60
Alcan Y	1000	60	60	60
Alcan Z	1000	60	60	60

BOURSE C

Cours fournis par

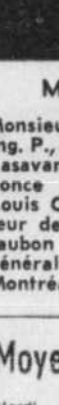
Aleux	Ventes	Haut	Bas	Per.
Alcan	46500	18	18	18
Alcan A	1000	53 1/2	51 3/4	51 3/4
Alcan B	1000	60	60	60
Alcan C	1000	60	60	60
Alcan D	1000	60	60	60
Alcan E	1000	60	60	60
Alcan F	1000	60	60	60
Alcan G	1000	60	60	60
Alcan H	1000	60	60	60
Alcan I	1000	60	60	60
Alcan J	1000	60	60	60
Alcan K	1000	60	60	60
Alcan L	1000	60	60	60
Alcan M	1000	60	60	60
Alcan N	1000	60	60	60
Alcan O	1000	60	60	60
Alcan P	1000	60	60	60
Alcan Q	1000	60	60	60
Alcan R	1000	60	60	60
Alcan S	1000	60	60	60
Alcan T	1000	60	60	60
Alcan U	1000	60	60	60
Alcan V	1000	60	60	60
Alcan W	1000	60	60	60
Alcan X	1000	60	60	60
Alcan Y	1000	60	60	60
Alcan Z	1000	60	60	60

BOURSE C

Cours fournis par

Aleux	Ventes	Haut	Bas	Per.
Alcan	46500	18	18	18
Alcan A	1000	53 1/2	51 3/4	51 3/4
Alcan B	1000	60	60	60
Alcan C	1000	60	60	60
Alcan D	1000	60	60	60
Alcan E	1000	60	60	60
Alcan F	1000	60	60	60
Alcan G	1000	60	60	60
Alcan H	1000	60	60	60
Alcan I	1000	60	60	60
Alcan J	1000	60	60	60
Alcan K	1000	60	60	60
Alcan L	1000	60	60	60
Alcan M	1000	60	60	60
Alcan N	1000	60	60	60
Alcan O	1000	60	60	60
Alcan P	1000	60	60	60
Alcan Q	1000	60	60	60
Alcan R	1000	60	60	60
Alcan S	1000	60	60	60
Alcan T	1000	60	60	60
Alcan U	1000	60	60	60
Alcan V	1000	60	60	60
Alcan W	1000	60	60	60
Alcan X	1000	60	60	60
Alcan Y	1000	60	60	60
Alcan Z	1000	60	60	60

[illegible]



M. L. Casaubon

Monsieur Charles H. Perrault, Ing. P., président de la maison Casavant Frères Limitée, annonce la nomination de M. Louis Casaubon comme directeur de la compagnie. M. Casaubon est aussi trésorier général de l'Université de Montréal.

Moyenne à Montréal

	45m	130t	7ba	85cc	8ne
Mardi	122.3	119.0	122.5	121.7	104.5
Lundi	121.8	117.9	122.8	121.3	105.9
S. pass.	121.2	117.6	123.5	120.8	105.3
M. pass.	121.0	118.5	121.8	120.7	106.9
1963 Haut	129.8	124.1	133.5	128.7	115.1
1962 Haut	115.9	111.4	120.7	116.2	95.3
1962 Haut	125.6	117.8	141.3	125.3	104.1
1962 Bas	101.6	96.7	101.9	101.6	85.8

Moyenne à Toronto

	20in	20go	15bm	15we
Mardi	621.15	94.81	207.33	115.53
Lundi	619.29	94.59	206.41	115.23
Sem. pass.	615.81	95.02	204.99	114.65
Mois pass.	617.81	90.24	203.39	113.29
Ann. pass.	554.12	94.12	185.83	108.11
1963 Haut	648.71	93.68	217.86	127.17
1963 Bas	576.80	85.65	193.02	113.48
1962 Haut	629.05	104.30	216.90	131.28
1962 Bas	503.17	85.08	168.60	89.51

Moyenne Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Cgt.
30 Inds.	731.85	735.50	728.76	732.02	+2.79
Mois pass.	178.66	177.40	175.86	176.58	+0.49
15 Utilit.	144.15	145.00	143.26	144.23	+0.27
65 Stocks	262.09	264.39	261.85	263.04	+0.49

A. Renaud & Cie Liée
Courtier en valeurs

— — —

Commandes exécutées sur tous les marchés

— — —

200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

TABLE

(de fiducie à Montréal)

stabilité et normes de contrôle
s et autres rapports sur sujets
reau pour services internes.

dant cinq ans d'expérience, de
mpagnie de fiducie, une banque
table public.

ions et expérience. —
lets.
candidat sérieux.
vitae" et toute information

519 Le Devoir

LES AGREES

DESCHAMPS

able agréé

nt, Montréal 25

5-3248

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

VIAU & ROBIN
Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I SERGE GERVAIS, C.A.

PO. 9-3871-
4926, ave. Verdun, Verdun

ir, Côté, Lacroix
associés

Night & Co.
ables agréés

Belair, C.A.
Croix, C.A.
Ruel, C.A.
Roger, C.A.
Desage, C.A.
Moulinard, C.A.
Lahen, C.A.

Roussin, C.A.

QUÉBEC
A. Emile, BEAUVAIS, D.S.C. C.A.
ARCEAU, C.A.

RIMOUSKI
VI. 2-4691

Le sport chez les jeunes

Jocelyne Bourassa, une jeune étudiante âgée de 16 ans, de Shawinigan, a causé une certaine surprise en remportant les honneurs du championnat de golf omni-jeunes du Québec. Mlle Bourassa a eu raison de Bonnie Lezge. Pas moins de onze institutions étaient représentées lors de la 5e olympiade des Patronages, tenue à Lévis. Des jeunes athlètes de Lévis, Laval, Montréal, Ottawa, St-Hyacinthe, Bécancour, Châteauguay, St-Vincent et Dominique Savio ont participé aux compétitions.

Une semaine auparavant, au-delà de 1400 jeunes ont participé à la 3e olympiade annuelle du diocèse de Valleyfield. Les épreuves étaient disputées à la nouvelle piste athlétique de Pincoût.

La ville de Duvernay, qui a présenté récemment les matches de la coupe Davis junior, a formulé une demande officielle à l'association canadienne de tennis afin d'être le théâtre des compétitions de la coupe Davis l'an prochain. Les matches de la coupe Davis junior sont commandités par Pepsi Cola, dans le cadre de son programme d'expansion sportive pour la jeunesse canadienne.

Quand il a subi la défaite lors de la première joute du Valleyfield à la série mondiale des Petites Liges à Williamsport, le jeune lanceur Denis McEwen en était à son premier revers de la saison. Il avait auparavant décroché six victoires en saison régulière et deux autres au cours du tournoi éliminatoire. En parlant de cette compétition d'envergure en Pennsylvanie, disons que Michel Sol, Valleyfield, était le plus petit joueur des sept équipes: 70 livres.

Avant de revenir au Québec, l'équipe de Valleyfield a visité la Maison Blanche à Washington ainsi que la ferme de l'ancien premier ministre Dwight Eisenhower. Dans la région de Québec, la jeune nageuse Carole Lavoie, 16 ans, a offert une brillante performance en nageant la distance entre Québec et Ste-Anne-Beaupré.

En piste et pelouse, Monique Bessette, 13 ans, a été proclamée la meilleure athlète lors du concours de fin de saison à Ste-Foy. Jocelyn Barakat, 11 ans, a établi un nouveau record dans la Petite Ligue du parc Marchand, à Québec, en canonnant récemment son 19e coup de circuit de la saison. Daniel Boulet, du Collège des Jésuites à Québec, participera à l'épreuve de saut en hauteur lors des championnats canadiens à Waterloo.

Thorsland, blessé

OTTAWA — La recrue défensive Oscar Thorsland, de l'Ottawa, a subi une opération pour une fracture à la jambe gauche hier. Blessé lors de la joute contre Montréal lundi, Thorsland souffre également d'une cheville tordue.

Giants 16 Chicago 3

SAN FRANCISCO — Juan Marichal a facilement remporté sa 20e victoire de la saison hier alors que les Giants de San Francisco ont vaincu les Cubs de Chicago au compte de 16-3, avec une offensive de 16 coups sûrs.

Trois erreurs de Ron Santo en une manche et six simples ont aidé les Giants à compter sept points à la deuxième manche contre Larry Jackson, le perdant.

San Francisco a compté six autres points à la manche suivante, dont trois sur le 23e circuit de Orlando Cepeda.

Chicago 210 000 000 — 3 3 4
San Francisco 000 001 11x-16 16 2
Jackson, Baker (4), Brewer (17) et Bertelli; Marichal, Hoff (8) et Bailey.
O-Marchal (20-8) P-Jackson (14-13)
Circuit: 1
San Francisco — Cepeda (25) P.
Alou (17) Haller (13)



A partir de la semaine prochaine, les jeunes intéressés pourront prendre des leçons de danse, le vendredi soir, au Centre Notre-Dame, chemin de la Reine Marie. Ces cours, individuels ou en groupes, seront sous la direction de Huguette et Bernard Goulet.



Le stage de perfectionnement pour instructeurs et dirigeants de hockey qui s'est tenu à Montréal du 21 au 31 août 1963 a obtenu un immense succès. Cinquante stagiaires, venant de toutes les parties de la province, ainsi que de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont suivi un programme de 60 heures de cours, tant pratiques que théoriques. Ces cours traitaient de la technique, de la stratégie, des règles de jeu, du conditionnement physique des joueurs. On traita aussi de l'organisation et de l'administration d'une équipe et d'une ligue, ainsi qu'un point très important, la méthodologie de l'enseignement et de l'entraînement moderne. Ce stage qui s'est tenu à l'université de Montréal est l'une des cinq écoles instituées par l'Association canadienne de hockey amateur. Sur la photo, de g. à d.: avant: Pierre Daigle, Outremont; Richard Desjardins, Montréal; Maurice D'Anjou, Collège St-Laurent. Arrière: Lucien Miron, Valleyfield; Jacques Brisebois, MH; Gérard Simond, instructeur; Claude Mignault, Montréal; Yvon Bergeron, Repentigny; Miguel Therrien, Longueuil.

Henri Filion, de retour au Richelieu

Henri Filion, le jeune entraîneur et conducteur d'Angers, P.Q., est de retour au parc Richelieu, après avoir participé de brillante façon au meeting de trot et amble de Greenwood, à Toronto.

Henri fera sa rentrée dans la deuxième course, conduisant l'ambleur Willier Guy. Son frère Hervé pilotera, dans cette course, le favori Gunner Axworthy.

Henri conduira plus tard el trotteur Van Freedom à la quatrième et l'ambleur Success Stormy dans la sixième.

TROT NOTES. Well Away, le frère propre de Raceway, sera-t-il suffisamment rétabli pour enlever ce soir les honneurs de la course principale, un Amble de \$2,500? Well Away, qui s'améliore visiblement à chacun de ses nouveaux départs, livrera bataille à Mighty Dudley, Success Knight, Bucky North, Pansy Brewer, Palermo et Ted Hanover. Quatre courses "à réclamer" sont à l'affiche du programme de la soirée des dames, ce soir. Les prix de réclamation varient de \$1,500 à \$4,000. Willine Way, "réclamé" récemment, est à nou-

veau "réclamable", cette fois pour \$2,500. Les frères Veilleux ont décidé de laisser pendant quelque temps leur formidable trotteur de trois ans, Choir Boy, au parc Richelieu. Il est possible que l'on revoye à l'œuvre ce jeune marchand de vitesse une fois ou deux d'ici la fin du meeting.

AU CENTRE

St-Barthélemy

Venez améliorer votre personnalité et apprenez à penser debout, sur vos deux pieds, — à bien exprimer vos pensées en public, — à contrôler votre trac et vos nerfs, — à vous faire des amis plus facilement, — à reprendre confiance en vous, — à améliorer vos relations patrons-employeurs, — à acquérir une PERSONNALITÉ ENTHOUSIASTE et DYNAMIQUE, et devenez vous-même une personnalité, en suivant ces cours pratiques d'Art oratoire et de Personnalité.

Douze leçons d'une durée de quatorze semaines sauront vous donner des moyens simples et à la portée de tous, pour vous aider à mieux vous connaître afin de mieux réussir votre vie.

Ces cours s'adressent aux hommes et jeunes gens de 20 ans et plus et débuteront jeudi le 19 septembre 1963 au Centre des Loisirs St-Barthélemy au 7111 rue des Érables.

Les instructeurs du Service des Loisirs St-Gabriel Lalement, qui se sont fait une bonne renommée dans ce domaine, seront à votre disposition. INFORMATION: Madame Jeanne Danis, RA. 1-8396.

Lac fermé à la pêche

Le ministre de la Chasse et de la Pêche, l'hon. Lionel Bertrand, désire aviser les fervents de la pêche que le 3 septembre, lendemain de la Fête du Travail, est la date de fermeture de la pêche au Grand Lac Jacques-Cartier, dans le parc des Laurentides.

Le ministre tient à souligner que cette mesure a été prise dans l'intérêt même des pêcheurs puisque le début de septembre marque le commencement du frai de la truite mouchetée à l'état indigène. Il s'agit donc d'une mesure de conservation arrêtée à la suite d'une recommandation en ce sens de la part des biologistes du ministère.

Les pêcheurs, qui ont cette année capturé quelque 10,000 truites dans les eaux du Grand Lac Jacques-Cartier, comprendront aisément qu'une clôture de pêche plus hâtive ne fera que leur assurer une meilleure pêche l'an prochain.

Dans les autres secteurs du parc, à l'exception de la région de Saint-Urbain où la pêche se continuera jusqu'à la fin septembre, la pêche se clôturera le 15 septembre, veille de l'ouverture de la chasse spéciale de l'original.

au Bout de l'île, avant son départ pour les États-Unis où il est inscrit dans plusieurs importants "stakes". Les quatre meilleurs conducteurs, au parc Richelieu: Benoit Côté, 377, Albert Hanna, 365, Roger White, 352 et Frank Balse, 336.

Inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — \$1,000
1 Arclet Mon G. Boyce 3-2
2 J. Collins R. Dostie 7-2
3 Spilled Milk R. Babin 6
4 Brenda Lee C. Findlay 6
5 Tag Girl J. Jodoin 8
6 Lyle Fast M. Gingras 8
7 Lotta Luck P. Caldwell 10

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,000
1 Gunner Axworthy Filion 3-2
2 Commander Pick A. Gies 4
3 Count Pick N. Bardier 9-2
4 Auction Time R. Harkirk 8
5 Duke of Wellington P. Balse 6

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,000
1 Just Joe L. Bourgon 7-2
2 North Shore B. Côté 9-2
3 The Inquirer C. Killam 6
4 Imperial Time J. Jodoin 6
5 Lovely Princess Turcotte 8
6 Captain McGregor Harkirk 8
7 Danny Bomb A. Rogers 10
8 Succes Claude P. Sauré

QUATRIEME COURSE
TROT — Conditions — \$800
1 Rose C. Lee T. Horton 3
2 Don Chester A. Rogers 7-2
3 Nobleman A. Bedard 4
4 Star Lake Mickey G. Lachance 6
5 Mc's Bomb G. Lachance 6
6 Maldover R. Curran 8
7 Melbourne J. Bourvrette 9
8 Van Freedom Hen. Filion 10

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,000
1 Fiddler's Green R. Curran 3
2 Mc's First B. Côté 9-2
3 Mr. Richard R. Rivard 6
4 Sally Abe R. Rivard 6
5 Wayko R. Savignac 6
6 Jamie Herbert Y. Gendreau 8
7 Pay's Beat A. Hanna 8
8 The Saint B. Hughes 10
Aussi éligible C. Killam

SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,200
1 Colonel Hanover Lachance 3
2 Bimbo Chief M. Turcotte 7-2
3 Kentucky Colonel R. Gagné 9-2
4 Danny T. R. Gagné 9-2
5 Success Stormy Hen. Filion 6
6 Canister B. Côté 8
7 Suckydyle Peach R. Ponton 8
8 Homestretch Tres Bourgon 10

SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions — \$800
1 Queen Ronald W. Bourgon 3
2 Jochovolo Bouthillier 4
3 Slicker M. Gingras 9-2
4 Titan Song C. W. Hicks 3
5 Chagallion G. Hesa 6
6 Alice Lind P. Caldwell 7
7 Lady S. D. C. Bedard 8
8 Gus The Great Lachance 10
Aussi éligible A. Bedard

HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,200
1 Superior Richard C. His 2
2 Duck's Breeze Curran 3
3 Dale's Boy A. Winger 4
4 Lank Star R. Gemmill 8
5 Tom Tally M. Dostie 8
6 Jimmy Daves R. White 8
7 Regret L. Bourgon 8
8 Benny Schus M. Turcotte 10
Aussi éligible C. St-Jacques

NEUVIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$2,500
1 Pansy Brewer D. McTavish 3
2 Well Away M. Turcotte 7-2
3 Mighty Dudley M. Waples 9-2
4 Ted Hanover P. Caldwell 6
5 Bucky North Findlay 6
6 Palermo G. Contant 10
7 Success Knight G. Contant 10

DIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$800
1 Quick's Freight MacTavish 3
2 Mr. Dean Jr. G. Baril 4
3 Duke of Frisco V. Bourgon 9-2
4 Barney Diplomat Gallagher 8
5 Challenger Pick T. Bedard 8
6 Glo Jimmie M. Turcotte 8
7 Mickey G. Direct Bergeron 8
8 Bunch W. P. Robillard 10
Aussi éligible J. Mienner

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
A L'OUEST 527-3641 A L'EST
6320, Chemin Upper Lachine Montréal 29 5529, rue Papineau Montréal 34, P.Q.

Les Lions de Vancouver, le club le plus amélioré du football

VANCOUVER — Grâce à une excellente administration et à la chance, les Lions de la Colombie-Britannique, ont réalisé une jolie moisson de recrues.

Deux des nouveaux joueurs sont de premiers grandeur, un autre suit de près le quart-arrière Joe Kapp, de l'avis de l'entraîneur, et le quatrième est un spécialiste du botte d'un calibre inconnu jusqu'à présent dans cette équipe.

Auparavant les bons athlètes canadiens étaient mal placés, échangés ou sous-estimés par les Lions, et pourtant ce club mérite mieux sous tous les rapports dans la conférence du football de l'Ouest.

Paul Seale, second de ligne extérieur, un colosse de 215 livres, était destiné aux Lions depuis ses années d'école. Bill Lassetter eut la chance de jouer demi-arrière offensif. Il est resté sur l'équipe.

Doublure de Kapp, Pete Ohler a pris la place du quart-arrière congédié par le club et il a fallu que les Lions entraînent une recrue embauchée de l'extérieur, Peter Kempf a été promu botteur de placement après avoir été mis à l'essai dans d'autres positions sans grand succès.

Record

Tous quatre sont de Vancouver. Lassetter est âgé de 21 ans, Seale et Ohler, de 22 ans, et Kempf, de 23 ans.

La plus belle carrière que se soit taillée un joueur de Vancouver est le record établi par Seale comme joueur de ligne secondaire extérieur. Il fut ailier offensif All-American chez les juniors à Wenatchee, Washington, puis ailier défensif pour l'Oregon.

"Nous nous sommes aperçu que c'était un joueur de premier ordre, dès le début, déclare l'entraîneur Jim Champion. Il étudie sa position et ses adversaires, il est rapide et il s'y connaît en fait de situations. C'est une perle canadienne."

Lassetter, qui mesure six pieds et pèse 100 livres, venu des rangs juniors de Vancouver, n'a pas encore passé ses examens d'immatriculation et toute la saison dernière il remplissait des rôles d'utilité au cours des pratiques de l'équipe.

Hasard

Les accidents survenus à deux joueurs au camp d'entraînement lui permettent un jour de jouer à la défense et

suivant la propre expression de l'instructeur offensif Frank Johnston, il fila comme bolide.

Un autre accident força les Lions à commencer la saison avec un demi offensif canadien et Lassetter fut l'homme choisi. Il avoue lui-même qu'il est heureux d'y aller de l'avant de temps en temps et de passer le reste du temps à bloquer pour Willie Fleming. Il considère Fleming comme le plus grand demi-arrière du Canada.

Kempf mesure six pieds deux pouces et pèse 200 livres. Il a joué centre-arrière avec Western Washington pendant deux ans et l'an dernier avec l'université de la Colombie-Britannique. Il obtint le poste de joueur de converti et de placement avec cette dernière au cours de la demi-saison seulement, mais Joe Davies, l'un de ses instructeurs, le prit sous sa direction.

Davies confia Kempf à Dave Skrien. En trois parties d'exhibition et aux deux premières joutes de la série, Kempf bota 56 points bien qu'il ait manqué deux conversions et deux placements. Au des Lions, dont le résultat fut de 18 à 6, sur Ottawa, il compta tous les points des Lions, dont six comme flaqueur sur une passe de Ohler.

PARC DES LAURENTIDES

Les 300 heureux chasseurs sont choisis aujourd'hui

C'est aujourd'hui, à 11 heures du matin, que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Lionel Bertrand, procédera au tirage au sort des groupes de chasseurs qui seront admis du 16 septembre au 31 octobre prochain à la chasse spéciale de l'original dans le parc des Laurentides. Le tirage aura lieu à Québec aux bureaux de l'hon. Bertrand en présence des représentants de la presse, de la radio et de la TV, notamment des chroniqueurs de chasse et de pêche expressément invités, ainsi que des représentants de la Fédération des Associations

Assurance
Fils d'une professeure de musique émigrée d'Allemagne, Kempf s'est acquis une belle confiance en lui-même après avoir été au début affligé d'une maladresse modeste. "Définitivement, déclare Johnston, ce sera le receveur professionnel de passes de l'avenir. Nous comptons là-dessus".

Ohler est à la fois un joueur-né et un inadapté. En sept années comme quart-arrière de high school et de collège, dont cinq passées à lancer à Seale, Ohler a toujours eu le dessus. Il obtint une place de Earl Keeley, qui fut six ans quart-arrière canadien pour les Lions, et en quelques brefs essais d'exhibition fit compter deux rapides touches à son club.

Mias Ohler fut sur le point de quitter le football à l'université de Washington afin de consacrer plus de temps à son étude de l'anglais.

Son plus grand plaisir est d'écrire et surtout de faire des vers.

Football juvénile

C'est ce soir que débute la saison du Q.R.F.U., section juvénile. A cette occasion, les Lions de Ville Mont-Royal rencontreront les Shamcats Jr de Verdun, à l'Auditorium de Verdun, à 8 p.m.

du MAURIER
possède vraiment
des qualités exceptionnelles



Le bout-filtre le plus efficace jamais conçu
tabacs de Virginie extra-doux du meilleur choix
savour riche — douceur exceptionnelle
fermeté qui assure un plaisir de fumer prolongé



du MAURIER

Une cigarette de Virginie réellement plus douce avec le SUPER-FILTRE "Millecel" EXCLUSIF

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosselin

Xiste Narbonne est décédé à la suite d'une longue maladie. Depuis six ans, il avait dû prendre sa retraite. C'était déjà un premier départ, puisqu'il s'éloignait du bureau qu'il occupait pendant près d'un demi-siècle, de ses innombrables amis et de la scène sportive. Esprit large et très humain, il avait guidé une foule de jeunes et de moins jeunes dans la carrière sportive. Xiste Narbonne, au Devoir, fut plus qu'un rédacteur de sport. Il fut un collaborateur de la première heure en travaillant avec les Henri Bourassa, Georges Pelletier, Omer Héroux, Louis Dupire.

A l'époque de Xiste Narbonne, le sport n'occupait souvent qu'une demi-page du journal. Il consistait surtout en une chronique "À mon avis" où le doyen des chroniqueurs de sport portait des jugements appropriés sur les événements sportifs de l'actualité. Le reste de l'information sportive se bornait à une énumération de résultats de joutes. L'espace restreint qu'on lui assignait l'empêchait d'élaborer trop. Il compensait par sa chronique d'une analyse très objective.

S'il connaissait à fond tous les sports qu'il commentait avec autorité, il avait un sport de prédilection : les courses. Il fut assistant-gérant ou publicitaire d'a-peu près toutes les pistes locales, sans oublier Dorval ni Kempton. Il fut l'ami et le confident de tous les grands athlètes de son époque et le conseiller de la plupart des promoteurs. Les vieux se rappellent encore de la façon dont il remplissait son rôle d'annonceur aux grandes soirées de boxe ou de lutte, surtout à l'aréna Mont-Royal.

Même s'il était de taille peu impressionnante, il possédait une voix de stentor. Le premier geste qu'il faisait avant d'entreprendre son travail d'annonceur était d'écarter le microphone, assuré qu'il était de faire porter sa voix jusqu'à la dernière rangée des estrades. Lorsque le Devoir devint journal du matin, il y a dix ans, c'est avec grande amitié qu'il accueillait ses deux nouveaux collaborateurs, Bert Soulière et moi-même.

Son âge déjà avancé et une maladie qui le minait depuis longtemps avaient commencé à réduire le train de ses activités et il ne pouvait, après 46 ans, s'habituer au régime du travail de nuit. Il devint une espèce d'homme à tout faire, à la rédaction, se rendant utile à tous et chacun, à la journée longue. Ses mérites furent récompensés en 1957 alors que le Sportsmen's Association l'honora. A la famille dans le deuil, mes sympathies les plus sincères.

Dans moins d'un mois, ce sera la Série Mondiale de baseball. Il semble que Yankees et Dodgers se rencontrent une fois de plus dans cette classique. Dans la ligue Américaine, les Yankees n'ont pas d'adversaires à redouter. Les quelques clubs qui ont un peu de consistance, Chicago, Minnesota, Baltimore, passent leur temps à se détruire l'un l'autre, ne parvenant pas à s'approcher des meneurs.

Chez ces derniers, leurs exploits sont d'autant plus remarquables qu'ils ont été accomplis presque sans leurs vedettes Mickey Mantle et Roger Maris. Tout porte à croire qu'avec le championnat assuré, le gérant Ralph Houk ne prendra pas le risque de voir ses deux grands joueurs aggraver leurs maux. Il leur donnera la chance de guérir complètement pour affronter les Koufax, Drysdale, Podres, dans la Série.

Une heureuse surprise pour Houk, surtout depuis un mois, a été la tenue de ses lanceurs, dont une couple de jeunes indiquent qu'ils sont prêts à prendre la relève. Si les lanceurs des Yankees continuent à se signaler comme ils le font depuis quelques temps, ils feront la vie dure aux Dodgers de Walter Alston.

Ces derniers viennent de franchir victorieusement une étape difficile quand ils ont presque éliminé les Giants de San Francisco. Leurs plus proches adversaires sont maintenant les Cardinals de St-Louis, qui possèdent une équipe bien équilibrée. Ils ont la meilleure moyenne collective au bâton, un champ intérieur à nul autre comparable et des frappeurs à longue distance. Le personnel des lanceurs n'est peut-être pas de taille avec celui des Dodgers.

La tenue de Sandy Koufax, cette saison, donne raison à ceux qui ont soutenu, l'an dernier, que la perte de ce lanceur avant le milieu de la saison, avait coûté le championnat de la ligue Nationale au club de Walter Alston. Koufax a, jusqu'ici, remporté 21 victoires, et sans ces gains, les Dodgers seraient dans le milieu du classement. Nul doute que la Série de cette année sera épique et pourrait bien offrir une foule de nouveaux records.

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE		Rus Crane	2.30
Pro Mac	3.50 2.70 2.50		
Amber	2.60 2.70		
Goutteux Jams	4.30		
Temps 2:13.1			
DEUXIEME COURSE			
Cap Direct	6.10 3.70 3.20		
Princesse Stars	7.40 3.30		
Sudiste	4.30		
Temps 2:13.3			
TROISIEME COURSE			
Baron Dale	11.40 6.30 3.80		
Trade Brooke	19.80 5.40		
Surge	4.30		
Temps 2:13.1			
QUATRIEME COURSE			
My Hep Cat	8.10 4.50 4.10		
Tag Dates	2.80 2.80		
Temps 2:14.2			
SIXIEME COURSE			
Snipe Reward	3.20 3.00 2.50		
Chester Brown	7.80 3.50		
Time To Go	4.30		
Temps 2:09.4			
SEPTIEME COURSE			
R. S. M.	4.40 3.00 2.20		
Malcolm Hart	13.50 3.70		
Prian	2.80		
Temps 2:12			
HUITIEME COURSE			
Quintella	869.20		
Silver's Bullet	4.90 2.70 2.70		
Senator Erice	3.00 3.10		
Aerjet	2.50		
Temps 2:12.2			
NEUVIEME COURSE			
Adios Mot	17.80 10.30 5.20		
Rome Hanover	21.60 5.20		
Kor Peble	3.10		
Temps 2:08			
DIXIEME COURSE			
Gene Rietre	7.40 3.60 3.70		
Meadow Bower	3.80 3.80		
Irish Jubilee	3.80		
Temps 2:13.4			
Exacta	\$24.10		

MONTREAL PC — Les Canadiens de Montréal ont annoncé que Scotty Bowman, leur dépositaire en chef dans l'Est du Canada avait été nommé pilote de leur nouvelle filiale à Oshawa. Les Knights évolueront dans la nouvelle ligue Centrale de hockey l'hiver prochain. Claude Ruel, pilote des Canadiens juniors au cours des cinq dernières saisons, le remplacera comme entraîneur. Yves NADON, PILOTE des Alouettes de St-Jérôme, prendra les rennes des Canadiens juniors. Tous ces changements, selon le directeur du personnel Sam Pollock, dans le but de promouvoir dans l'organisation.

NEW-YORK — Marty Keough a fait compter 3 points hier avec un simple et un coup de circuit alors que les Redlegs de Cincinnati ont blanchi les Mets de New-York, par 5-0. Le vétéran Joe Nuxhall a ainsi remporté sa 13ème victoire de la saison.

Cincinnati — 000 010 004-3 8 0
New York — 000 000 000-0 3 0
Nuxhall et Edwards: Stallard, Grady et Powell (9) et Sherry. G-Nuxhall (13-6) P-Stallard (6-13) Circuit: Cincinnati — Keough (6)

Redlegs 5
New-York 0

Offert au repêchage, Stephens est réclamé par les Argonauts

Le contrat de Sandy Stephens, dispendieux quart-arrière suspendu par les Alouettes, sera offert au repêchage, a annoncé son avocat, hier, Me Sam Greenblatt. Le bureau des Alouettes a confirmé la nouvelle, en refusant de la commenter.

Me Greenblatt a déclaré: "Nous avons fait une entente avec les Alouettes en vertu de laquelle le contrat de Stephens a été offert au repêchage". Les pourparlers durent depuis deux jours.

Stephens fut suspendu la semaine dernière, pour au moins la saison en cours et probablement la suivante aussi. Il avait signé un contrat de trois ans, pour un montant évalué à \$100,000 que les Alouettes ont promis de respecter. Des clauses de contrat l'assuraient qu'il ne subirait pas de diminution de salaire et qu'il ne serait pas échangé à un autre club.

Cette offre au repêchage veut dire que n'importe quel club du football canadien peut obtenir les droits sur le contrat de Sandy Stephens, qui est âgé de 23 ans, pour le prix du repêchage, qui est de \$350.00.

Le délai est de 48 heures pour faire une réclamation.

Stephens, on se le rappelle, fut renvoyé au banc après deux mauvaises parties au début de la saison. L'an dernier, après des débuts prometteurs, il avait déçu.

Depuis le départ de Stephens, Francis "Bubba" Barriott, a conduit les Alouettes à deux retentissantes victoires.

Quelques heures après avoir été offert au repêchage, le contrat de Sandy Stephens a été réclamé par les Argonauts de Toronto. Le gérant général Lew Hayman du club torontois a déclaré que Stephens serait à Toronto dès aujourd'hui pour parler contrat.

Les Tigers de Détroit remportent un marathon contre les Yankees

DETROIT — La recrue George Smith, qui n'avait pas obtenu un seul coup sûr à ses 11 précédentes présences au bâton, a fait compter le point victorieux avec un simple à la 15e manche hier alors que les Tigers de Détroit ont triomphé des Yankees de New-York par 3-2. Ce n'était que le cinquième coup sûr des vainqueurs. Les Tigers avaient pris une avance de 2-0 au 4e manche quand le jeune Al Downing quand des circuits par Joe Pepitone et John Blanchard égalisèrent le pointage. Terry Fox fut le lanceur victorieux. Downing ne donna que 3 coups sûrs en 6 manches. La partie a duré 4 heures et 7 minutes sans tenir compte d'un délai de 18 minutes occasionné par la pluie. C'est la quatrième fois cette saison que Détroit joue des parties de 15 manches.

A DETROIT		AB	P	CS	PP
Kubek, JC	6	0	2	0	
Richardson, 2B	6	0	0	0	
Trish, CC	6	0	0	0	
Maris, CD	6	0	0	0	
Pepitone, 1B	6	0	0	0	
Berra, R	7	0	1	0	
Blanchard, CG	3	1	2	1	
NEW YORK		AB	P	CS	PP
Kubek, JC	6	0	2	0	
Richardson, 2B	6	0	0	0	
Trish, CC	6	0	0	0	
Maris, CD	6	0	0	0	
Pepitone, 1B	6	0	0	0	
Berra, R	7	0	1	0	
Blanchard, CG	3	1	2	1	

Un Américain fait une pêche de rêve dans les territoires du Nord-Ouest

Un fervent américain de la pêche à la ligne, qui brûle du désir de prendre certains poissons fabuleux qui peuplent les eaux du Canada septentrional. Le Grand lac de l'Ours se trouve au "Pays du soleil minuit", où, étant donné la latitude, la nuit ne tombe jamais tout à fait durant les mois d'été. Le Grand lac de l'Ours, dit la quatrième partie de grandeur de tous les lacs du continent: il a une superficie de plus de 12,000 milles carrés. On n'y a jamais fait la pêche commerciale, et on ne peut d'ailleurs y pêcher que pendant les mois de juillet, août et septembre.

Pour se livrer à la pêche dans le Grand Nord canadien, M. Derby voyage en avion de Milwaukee à Edmonton, en faisant escale à Toronto. Un avion a été spécialement pour lui le transport de l'Edmonton au Grand lac de l'Ours; il loge à l'hôtelier Great Bear Lodge. En cours de route, M. Derby aura une vue aérienne du lac Athabasca, du Grand lac des Esclaves et du majestueux fleuve Mackenzie. Au cours de son séjour à l'hôtelier, on l'amènera jusqu'à la côte de l'Océan glacial arctique, où il tentera sa chance à la pêche de l'omble de l'Arctique.

Tous les frais de ces vacances fédérales, y compris la note d'hôtel de M. Derby et de sa famille au lac Louise, seront portés au compte du gouvernement canadien et de la province d'Alberta.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.



Il a fallu trois rondes supplémentaires de 25 coups chacune avant qu'Eddie Tuvo, de Montréal, remporte le championnat de Montréal au tir de pigeon d'argile, à Montréal. Après deux rondes parfaites de 100 sur 100, Tivo l'emportait sur Terence McCarrick, de Watertown, N.-Y. avec une fiche de 173 sur 175.

À FOREST HILLS Chuck McKinley continue sa marche victorieuse

Raphael Osuna, du Mexique, l'a emporté contre Tony Roche, d'Australie, 3-6, 6-1, 6-2 et 6-2. Une autre ancienne vedette, Vic Seixas, s'est incliné devant Larry Nagler, de Los Angeles, 3-6, 6-1, 13-11 et 11-9. Le prochain adversaire de McKinley est précisément Nagler, le vainqueur de Seixas.

Il y eut toutefois deux surprises hier, alors qu'un étudiant âgé de 20 ans, de la Californie, Dave Sanderlin et qu'un jeune de 18 ans, Thomas Koch, du Brésil, ont remporté des gains imprévus.

Koch a étonné les spectateurs en battant le septième favori, Eugene Scott, de St. James, N.Y., par 4-6, 6-4, 6-3 et 6-4. Quant à Sanderlin, il a eu raison de Ham Richardson en cinq sets.

ROY EMERSON a perdu ses deux premiers services contre John Bitty Harrison, un autre étudiant, mais s'est rallié pour l'emporter facilement 6-4, 6-2 et 6-0.

MINNEAPOLIS — Ed Charles a fait compter le point gagnant à la huitième manche avec un ballon-sacrifice alors que les Athletics de Kansas City ont défait hier les Twins de Minnesota au compte de 3-2. Harmon Killebrew a coigné son 35e circuit pour les perdants.

Kansas City 00 110 010-3 9 1
Minnesota 000 000 200-2 7 1
Circuit: D-Brabowy, Wyatt (7) et Lau; Pascual et Battey.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 389-665, DAME HELEN SHAW-BAYLIS, demanderesse, vs THOMAS SMITH, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entente des effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN, 1-5473, Montréal, 3 septembre 1963.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE
Cincinnati 5 New York 0
St-Louis 10 Pittsburgh 3
Chicago 2 San Francisco 16
Philadelphia 4 Milwaukee (soir)
Houston à Los Angeles (soir)
LIGUE AMERICAINE
Baltimore 4 Boston 3
New York 2 Detroit 3
Kansas City 3 Milwaukee 2
A JOUR D'HUI
LIGUE NATIONALE
Philadelphia à Cincinnati (soir)
Pittsburgh à Milwaukee (soir)
New York à St-Louis (soir)
Chicago à Los Angeles (soir)
Houston à San Francisco
LIGUE AMERICAINE
Los Angeles à Minnesota (soir)
Baltimore à Cleveland (soir)
Washington à New York
Detroit à Boston
St-Louis à Chicago (2 soirs)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE		G	P	Mo	Diff.
Los Angeles	82	54	608		
St-Louis	72	60	634	5 1/2	
San Francisco	73	64	540	9	
Milwaukee	72	64	523	10	
Philadelphia	77	61	589	10 1/2	
Cincinnati	73	67	528	10 1/2	
Chicago	72	66	522	11 1/2	
Pittsburgh	68	72	494	13	
Houston	50	88	362	33 1/2	
New York	44	94	319	39 1/2	

LIGUE AMERICAINE		G	P	Mo	Diff.
New York	90	40	647		
Chicago	78	60	565	11 1/2	
Minnesota	77	61	558	12	
Baltimore	74	66	529	16 1/2	
Detroit	67	70	489	22	
Boston	68	74	489	22 1/2	
Cleveland	68	74	479	23 1/2	
Kansas City	61	76	445	28	
Los Angeles	58	83	400	33 1/2	
Washington	50	88	362	39 1/2	

Le premier tournoi annuel qui vient de se dérouler au Parc Lafontaine pour le championnat de Montréal de tir de pigeon d'argile, à Montréal, a remporté un franc succès et permis à quelques jeunes de se mettre en évidence. Ces compétitions étaient divisées en trois catégories.

Lise Talbot du Somerland a remporté la catégorie des 16 ans en prenant sa revanche sur Suzanne Gélinais, du Parc Jarry au compte de 63, 1-6, 6-1. Cette dernière l'avait emporté sur sa rivale dans la semi-finale des 14 ans, avant de battre Suzanne Ally, du Lafontaine pour remporter la catégorie des 14 ans, au pointage de 62, 6-2. C'est Danielle Phaneuf du Lafontaine qui est championne des 12 ans par sa victoire facile de 6-1, 6-1 sur Claire O'Reilly du Maisonneuve.

Chez les garçons de 16 ans Serge Desrochers, du Lafontaine a démontré l'opinion régulière pour Gilles Desautels du même endroit et triomphait à 612, 6-2. La partie entre le gaucher Pierre Dagenais du Lafontaine et Guy Lalonde de la Verendrye dans la classe des 14 ans fut agréable à suivre; le premier l'emportant 6-4, 6-4. Le simple des 12 ans opposa deux joueurs du Somerland alors que Robert Campbell triomphait de Ross Findlater 6-3, 6-1.

Le tournoi se termina par une distribution de prix présidée par le populaire professionnel Lucien Lavenderie et de son assistant Maurice Gélinais.

Canada, No 17-548-83, COUR DE L'ÉCHOUER, DAME LAFONTAINE DE LA LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU ET AMENDEMENTS, demanderesse, vs DANIEL LAFONTAINE, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3551 rue Paisley en la cité de St-Leonard-de-Port-Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, R. CLOUETTE, H.C.S. UN, 6-3373, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 603-228, COUR SUPÉRIEURE, CANADIAN MARINE COMPANY, demanderesse, vs GASTON DUCHAMPE, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3551 rue Paisley en la cité de St-Leonard-de-Port-Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, R. CLOUETTE, H.C.S. UN, 6-3373, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 603-228, COUR SUPÉRIEURE, CANADIAN MARINE COMPANY, demanderesse, vs GASTON DUCHAMPE, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3551 rue Paisley en la cité de St-Leonard-de-Port-Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, R. CLOUETTE, H.C.S. UN, 6-3373, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 603-228, COUR SUPÉRIEURE, CANADIAN MARINE COMPANY, demanderesse, vs GASTON DUCHAMPE, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3551 rue Paisley en la cité de St-Leonard-de-Port-Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, R. CLOUETTE, H.C.S. UN, 6-3373, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 603-228, COUR SUPÉRIEURE, CANADIAN MARINE COMPANY, demanderesse, vs GASTON DUCHAMPE, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3551 rue Paisley en la cité de St-Leonard-de-Port-Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, R. CLOUETTE, H.C.S. UN, 6-3373, Montréal, 3 septembre 1963.

Province de Québec, District de Montréal, No 603-228, COUR SUPÉRIEURE, CANADIAN MARINE COMPANY, demanderesse, vs GASTON DUCHAMPE, défendeur. Le 13 septembre 1963, à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3551 rue Paisley en la cité de St-Leonard-de-Port-Maurice, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1) télévision, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, R. CLOUETTE, H.C.S. UN, 6-337

Par Mario CARDINAL

M. Caouette a lancé un appel à "tous les vrais créditistes" du pays; jusqu'à aujourd'hui, à part quelques notes sympathiques de la banlieue torontoise, il n'a recueilli que rebuffades... Au Nouveau-Brunswick, le président de l'association créditiste, le Dr Langis Robichaud, a affirmé sa fidélité à M. Thompson. En Ontario, le leader des créditistes, M. Heppner, et le prési-

*Café-Thé
Confiture*
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DESY L^{re}
MONTREAL

SPLIT LEVEL, 7 pièces, \$20,000., le prix à discuter. OR 4-0648. 8-9-63

Mais la rumeur est fausse et tout ceci n'est que spéculation. Pour le moment, Caouette reste chef d'un groupement

Une quantité inconnue: Charles-Eugène Dionne, de Ka-

17 enfants et cultivateur depuis huit ans. Ancien conseiller municipal, ancien président de la commission scolaire, fondateur de la coopérative agricole dont il a été le secrétaire durant 17 ans, secrétaire de l'UCC pendant 25 ans, fondateur d'un magasin coopératif, secrétaire de la commission scolaire durant 15 ans, secrétaire de conseil municipal durant 13 ans, fondateur et membre des Cercles Lacordaire depuis 18 ans. Il est député de Rimouski.

(Suite à la page 8)

les commandes téléphoniques acceptées seulement pour la région de Montréal et la banlieue. **VL 2-6171**

DUPUIS — MEZZANINE, BAYON 775

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS *Dupuis Sœurs* 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL